T. XL. N° 21. *PARIS, 157, boul. Saint-Germain (6e)* 1er Février 1930.

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Clemenceau dans la retraite [1]

Le soleil étant devenu éblouissant, Clemenceau ne tarda pas à pester contre lui.

— Va-t-il continuer à nous assommer, celui-là ! Nous avions une mer admirable, digne de tous les naufrages d'Ulysse. Il est en train de nous gâcher tout !

Là-dessus il mit le nez dehors, et il rentra, se frottant les mains :

— Patience ! Voici des nuages !

Pons s'était emparé d'un bibelot sur la table : il s'extasiait :

— Quel art ! Quel homme !

— Comment ! dit Clemenceau. Ce n'est pas un homme : c'est une vache. !

— Je parle de vous, dit Pons passionnément.

— Voilà : il tient une vache, et parle de moi !

— Cette vache m'est sacrée, parce qu'elle est à vous ! dit Pons emphatiquement.

— Il est fou ! dit Clemenceau. Et pourtant, il a raison : c'est une vache sacrée !

 — Voir *la Revue universelle* du 15 janvier 1930.

— Qu'est-ce que c'est qu'une vache sacrée? demanda Buré.

— Un animal indispensable, dit Clemenceau, car il a tous les droits. Poincaré irait à Bénarès, une vache sacrée aurait le droit de lui faire une bouse dans le creux de la main. La vache se promène : si elle veut votre place, il n'y a qu'à la lui donner. Vous portez un panier de fruits, elle y goûte, il n'y a qu'à la laisser faire. C'est le triomphe de la liberté.

— Mais comment l'a-t-elle acquise? demanda Buré.

— Par sa chance, dit Clemenceau. Les Indiens ont cru voir en elle un symbole. Le pis de la vache pour eux c'est le nuage, que le soleil perce de ses flèches, et il tombe alors une pluie de lait, donc une pluie d'abondance. D'ailleurs, toute pluie est d'abondance. Qu'est-ce qu'il y a de meilleur que la pluie? Tenez, tenez, cette conversation nous porte bonheur. Regardez dehors! Il pleut! Sortons!

— Président, cria Pons à l'instinct maternel, vous allez attraper des rhumatismes!

— Pas d'enfantillages! fit Clemenceau. Je raffole d'être mouillé. Je vais vous montrer ma lande!

— Votre quoi? Il possède des choses inouïes! dit Pons dans le ravissement.

— Voyez, dit Clemenceau, dès que nous fûmes dehors, et que nous eûmes tourné la maison, tout ce pays-ci devant vous, c'est à moi... ou presque : je le loue. Mais puisque je le loue, j'y suis, et le propriétaire n'y est pas ; donc c'est à moi. C'est à moi jusqu'au bois ; à moi jusqu'au village ; et cela, c'est la Vendée ; et je peux dire alors : « La Vendée est à moi! »

Il fronça les sourcils :

— Qu'est-ce que ça vaut?... Hein? Votre avis?... Je voudrais savoir si c'est loué ce que ça vaut. Un franc par an. Tous les douze mois je vais jusqu'à Nantes, porter ce franc à mon propriétaire. Un homme parfait. Il prend la pièce, il ouvre un livre, et il marque : « *Reçu de M. Clemenceau...* » C'est ce qu'on appelle un français bien. Mais chaque fois, en sortant, je me dis : « C'est peut-être trop cher... puisque ça n'a pas de prix! » Mettriez-vous un chiffre sur la lande du roi Lear? Eh! c'est que celle-ci est aussi belle! Le matin, c'est de l'argent ; le soir elle est en or ; en ce moment, on jurerait voir un essaim d'abeilles. Musicien Pons, sachez qu'ici je me sens heureux!

Sa voix claironnait.

— Vous me diriez que c'est ici que mes parents m'ont conçu, je répondrais : « Pardi ! Cadre adorable pour l'amour ! » Et vous m'annonceriez que je vais mourir ici, je dirais : « Mais oui !... Ce sera de plaisir ! »

Qu'il était beau ! Et quelle chaleur !

— Ici, j'ai l'illusion d'avoir le pied agile. Ici, je vois mieux, je respire mieux. Ici surtout...

Il toussa, comme il fait sitôt qu'il est ému, puis les yeux baissés — baissés sur sa terre :

— Surtout... j'ai le cœur capable d'aimer !

Nous le regardions ; il nous regarda :

— Il n'y a que dans son milieu qu'un homme a toute sa force. Sur cette lande, personne ne peut me dire : « Qu'est-ce que vous faites là? » Moi? Je fais partie de la lande, et elle fait partie de moi. Et c'est cela, la patrie !

Dans ces mots brefs, son âme ardente venait de passer.

— Il est admirable ! cria Pons.

La phrase ne parvint pas au Président : le vent la garda. D'autant plus qu'il s'était mis à marcher, et de quel pas ! — son cœur l'emportait ! Nous suivions tant bien que mal ; mais dès lors, je ne puis rendre exactement ce qu'il dit. Il allait et parlait. A qui? A sa lande. Il ne se souciait plus de nous. Est-ce que même nous servions de prétexte au monologue? Sans nous, il l'aurait fait — peut-être plus bas — et encore ! Ses grands-parents qu'il venait, devant sa maison, de revoir en vie, l'habitaient, l'inspiraient, lui prêtaient des paroles. Ce n'était un monologue qu'en apparence. Ce ton saccadé trahissait l'émotion d'un cœur où les voix s'accordaient sur des mots brefs. Ils s'étaient retrouvés sur un signe, un coup d'œil, un cri, et c'était ce vieillard, le plus jeune, qui, par sa bouche, les exprimait, ne disant qu'une chose : « Vieux pays ! Cher pays ! » Ah ! force d'une race !

En somme, Paris et le reste, tout fut exil pour Clemenceau.

Sauf... quand, loin de la Vendée, il vit venir la Vendée.

Il avait arrêté sa marche, pour réveiller soudain un souvenir de jeunesse, lumineux.

Voilà : c'était quand il avait vingt ans ; il faisait sa médecine à Paris, tout en conspirant contre l'Empire. Il habitait une chambrette, rue Saint-Sulpice, dans l'ombre de l'église. Il travaillait ferme, avec un peu de fièvre. La chambre,

c'était les livres, l'ambition, l'avenir. L'escalier, et la rue, c'était la dissipation, le temps gâché. Il passait sa vie dans sa chambre. Un jour, en descendant l'escalier — ah ! l'escalier de malheur ! — il croise une enfant qui était belle comme l'amour lui-même, avec des yeux de vingt ans angéliques, si honnêtes et si chastes, mais en même temps si tendres. Il y a plus de soixante ans de cette histoire, et quand il évoque ce mystère de la grâce, son sang ne fait qu'un tour pour nous confier que, réfugié dans sa chambre, et enfermé à clef, il se demandait les tempes battantes : « Qu'est-ce que c'est que cette petite? Qu'est-ce qu'elle veut? Oh ! ce regard ! Voici maintenant que je vois ses yeux, lorsque je crois lire mes livres ! » Il n'osait plus redescendre... Il se décide le lendemain. Une ombre... C'est elle ! Mon Dieu, pourvu qu'elle ne le regarde pas ! Et il la regarde, pour voir s'il est regardé : elle est en train de lui donner son âme dans ses yeux ! Pourvu qu'elle ne parle pas ! Elle a déjà la bouche ouverte : « Monsieur, balbutie-t-elle... » Il défaillait, pensant : « Adieu le travail !... » — « Monsieur, l'herboriste, en bas, est de la police, et vous espionne ! » Ah ! Ah ! Quel ange ! Eh bien, c'était une petite Vendéenne !

Il l'a dit avec adoration. Quel indice ! C'est la première fois, depuis le matin, que l'image d'une jeune fille embellit nos propos. Et c'est ce vieillard bourru, dans sa moustache brumeuse, ayant l'air d'un vieux buisson sur la lande, qui nous révèle lui-même le Clemenceau timide en face d'une femme, inquiet devant la poésie, rebuté quoique tenté par le mystère.

Chère petite Vendéenne, effroi d'un cœur farouche, il devait la revoir — la Providence a de ces tendresses — trente ans plus tard à Sainte-Hermine, village où de son vivant il a vu sa statue. Elle était grand'mère, avec des petits enfants tout autour d'elle, mais elle avait toujours ses mêmes yeux aussi chastes, dans lesquels — ô jeunesse ! — il n'avait pas tout de suite lu le langage du pays.

— Le pays ! Regardez comme il trotte le pays !

Une jeune femme traversait la lande, et d'un pied preste filait vers la maison. C'était la femme d'Albert, le domestique. Il nous l'apprit :

— Est-elle gentille !

Née à Saint-Vincent, à deux pas, élevée par un grand-père admirable qui dit à Clemenceau, le jour du mariage : « Mon-

sieur, je crois que c'est une bonne petite. Je n'ai cessé de lui dire : aie de la simplicité ! » Voilà comme on est en Vendée ! — Le Président cherche un mot pour marquer son estime :

— C'est un bonhomme... tout ce qui se fait de bien !... Le pendant de Clotilde !

Clotilde, sa cuisinière, celle qui est « magnifique ». Une femme du bocage. Elle en a les recettes, c'est-à-dire la civilisation. A Paris, nous nous connaissions depuis cinq minutes à peine, déjà il me parlait d'elle. Cette fois au lieu de faire son éloge, il dit : « Vous la verrez. Vous mangerez. Vous jugerez ! » Nous regardons la maison d'où s'élève une fumée. Clotilde travaille.

— Elle vous prépare un déjeuner vendéen.

Et il repart d'un pas vif, tandis que Pons recommence :

— Est-il jeune ! Est-il beau !

Ah ! le diable d'homme ! Un coup de reins, il a pivoté !

— Pons, vous êtes comme tous les gens de musique : vous employez des mots dont vous ignorez le sens. Beau ! Savez-vous ce qu'il faudrait pour que je sois beau? Que j'écrive l'histoire de la Vendée ! Je crois que si un homme de cœur m'engageait à l'écrire...

A peine avons-nous vu son visage éclairé qu'il a refait demi-tour et nous entraîne, alors que chacun de nous s'écrie :

— Mais je vous y engage !

Il ne répond plus, il marche dans le vent ; puis tout à coup :

— Ici tout m'appartient, même la tempête !

— La propriété, c'est le vol, dit Pons facétieusement.

— La propriété, c'est l'essentiel ! répond Clemenceau sévèrement. Il est de toute nécessité que votre culotte soit à vous.

Il se tourne vers sa maison.

— Et cette bicoque à moi.

Il désigne le village.

— Tandis que l'église n'est même pas au curé. Ne pas confondre !

Il rit.

— Et ce n'est pas tout. Regardez mon toit. Qu'est-ce qu'il y a dessus? Un coq ! Regardez l'église : le curé s'est trompé ; il a fourré une poule !

Tout le monde s'esclaffe, et il ricane. Le ton est changé. Il devient railleur mais agressif.

— Pauvre Église catholique — romaine — apostolique !

Il secoue la tête. Ce n'est même plus de l'ironie, c'est déjà du dédain. Voici huit jours, il assistait à des obsèques. Ce suisse en polichinelle, et ces prêtres qui allaient, venaient, chantaient, se passaient de l'encens sous le nez ! Un peu de plus, ils dansaient avec le mort !... Enfin, ce sont des niaiseries à côté...

— A côté de l'Inquisition !

Bon ! Voilà le mot dangereux que je redoutais, que tous nous redoutions ! Buré prend l'air gêné : il craint des enfantillages. Quant à moi, il y a de ces sujets, gâtés par les primaires, que je n'endure plus : je me distrais, je regarde le ciel... où l'on dit que sont les saints. Le Président voit qu'on l'abandonne. Son visage marque de la colère. Elle ne durera qu'un instant. Le mépris de nouveau va l'emporter.

— Pauvre Église ! Pauvres fidèles !

Comme nous sommes silencieux, il n'y tient plus. Il veut s'expliquer sur l'Inquisition ! C'est au nom de la simple humanité qu'il protestait. Parfaitement ! Ces chers évêques disaient en grillant de pauvres bougres : « Ce n'est qu'un mauvais moment à passer ! » Les canailles ! S'il avait vécu de leur temps, s'il en avait pincé un, au nom des mêmes principes, il l'aurait fait rôtir !

— Oh ! Oh ! dit Buré· A la broche?

Il se déride :

— Je l'aurais donné à Clotilde !

Mais à Clotilde il tourne le dos, regardant sa lande, et tout à coup de sa canne il nous fait voir un oiseau mort.

— Serait-il mort en chantant ! dit Pons en roucoulant.

— Ténor ! dit le Président. Rentrez donc votre solo ! Il n'a même pas été tué par un chat, mais par un oiseau de son espèce : je vous garantis le travail parfait qu'ils font entre eux. A Bombay, j'ai vu se battre des cailles, ces petits animaux doux. Quels fauves ! Tout se bat, tout se mange, tout se tue !... qu'on regarde l'Église ou les oiseaux ! Le monde est féroce !

— Et le Président est magnifique !

Toujours Pons ! Je me souviens très bien de son exclamation. Puis l'entretien dut tourner tout à coup. Le beau temps victorieux hérissait Clemenceau. Il enrageait que la

mer prît une teinte uniforme. Et comme nous l'écoutions, Buré et moi, nous ne vîmes même pas Pons disparaître. Il était avec nous ; brusquement, plus rien.

— Ne cherchez pas, dit Clemenceau, il est fou !

— Il est fou de vous ! Comme il vous aime ! reprit Buré.

— Et je le lui rends, dit Clemenceau. Sans les fous la vie serait insoutenable.

Il mit sa main au-dessus de ses yeux :

— Qu'est-ce qu'on voit là-bas? Il y a une femme, un homme.

— En arrêt, dit Buré, comme des gens dans l'admiration.

— Allons les voir !

Nous avançâmes. Il fit :

— Oh ! Oh ! Mais... c'est Briand !... Vrai de vrai, je crois que c'est lui !... Et on dirait qu'il est avec madame Poincaré !

Nous marchions toujours.

— Ils vont peut-être me demander de sauver la France encore une fois...

Il nous regarda :

— Faut-il leur refuser?

Nous avions le soleil dans les yeux ; il remit sa main en abat-jour.

— Mes enfants, je suis déçu : ce sont des gens comme tout le monde, des touristes, qui viennent pour voir « le Vieux » — car je suis sur les guides, avec l'église du XIVe !

A ce moment, de la maison une voix joyeuse partit, et c'était Pons.

— Monsieur le Président est servi !

Clemenceau s'arrêta :

— Le bougre ! Il rôdait à la cuisine ! Il a beau être fou, cette nouvelle doit être vraie ; il n'y a plus une minute à perdre.

Nous tournâmes le dos aux touristes ; mais il demanda encore :

— Ont-ils bougé?

— Toujours pas.

— Les malheureux ! Ce n'est pas comme cela qu'ils feront des enfants ! Et la France en a tant besoin !

— Ils vous regardent. L'homme a une lorgnette...

— Parfait. La femme lui dit : « Dépêche-toi, mon chéri, que je le voie ! » L'homme répond : « Zut ! Il file ! Je ne le

vois plus ! — Alors, dit-elle, courons après ! Le reverrons-nous ? Quel âge a-t-il ? — Quatre-vingt-dix-neuf ans ! — Quatre v... Comment n'est-il pas mort ?... » Chère Madame, je n'en sais rien ! Mais je vais, en déjeunant, tâcher de me prolonger !

* * *

L'entrée dans la cuisine, la manière dont on se mit à table, eurent dans leur simplicité de la grandeur. Il a le sens, ce grand homme, de l'hospitalité.

Il entra, et vivement :

— Salut Clotilde !

Elle était là ; nous la voyions enfin, mais elle ne montrait que son dos. Je crois que très rapidement elle fit un signe de tête, sans se tourner, car ses mains occupées ne lâchèrent pas les choses précieuses qu'elle soignait.

Albert, au port d'armes, venait de prendre le chapeau poilu du Président. Il lui remit en échange son bonnet de police gris. C'est une étonnante coiffure qui le couronne et le hérisse. Dès qu'il l'a, il devient à la fois solennel et farouche. Ce n'est plus un révolutionnaire ; il prend un air guerrier. Il s'était avancé d'un mètre à peine ; il se tenait devant la table, à la place qu'il devait occuper, tournant le dos à la porte par où l'on venait d'entrer. La table est longue ; elle allait presque jusqu'à Clotilde, qui travaillait devant une fenêtre. Et elle et lui étaient ainsi aux deux extrémités de la pièce, se partageant... le commandement. Nous le sentions si bien que nous restions immobiles.

— Asseyez-vous, Messieurs, dit Clemenceau doucement.

Il nous donna l'exemple. Il regardait Clotilde. Nous la regardâmes aussi.

Je ne puis dire comme tout de suite je la trouvai belle, quoique ce fût une vieille femme, de cette forte beauté, qui n'est pas de la grâce, mais de la bienséance et de la perfection. Elle portait une coiffe blanche, sorte de calotte à oreillettes, le plus rustique corsage, boutonné par devant, et qui faisait à la taille des plis simples sur une robe sage ; la robe tombait bien droit sur des souliers carrés ; elle avait un gros tablier de toile écrue. Du gris, du noir, du blanc. Le Nain aurait fait un chef-d'œuvre de cette femme. Elle ne s'était pas tournée, mais nous vîmes un instant son profil. Noble visage ! La joue, du haut en bas, était marquée de longues

rides, empreintes de ses années de travail, toutes pareilles, et toutes enregistrées là. Le ton m'en parut chaud, celui des vieilles écuelles colorées par le feu. Et elle était modeste. Pourtant, elle s'imposait. C'était l'âme de cette cuisine. Elle avait à gauche un fourneau sur lequel elle tournait une sauce, du café se préparait devant elle ; à sa droite, un gigot grésillait, embroché sous la hotte d'une haute cheminée. Elle le surveillait de l'œil et pensait : « Ils sont là. Plus une minute à perdre ! » La fenêtre ouvrait sur la mer et le soleil. C'était l'heure des étincellements. Clotilde travaillait mi dans la lumière, mi dans l'ombre, tantôt sagement retirée comme une fourmi discrète, et tantôt rayonnante comme une abeille chargée. Clemenceau ne disait rien : il avait les yeux sur elle. Et tous trois, silencieux, nous regardions Clemenceau, tout en la regardant. Albert ne bougeait pas. Est-ce que Clotilde comprit que son maître allait parler, à voix très basse d'abord, d'une voix qui nous parut être un souffle du cœur ; elle arrêta le gigot. On n'entendit plus rien que l'écoulement du café. Les cuivres et les carafes scintillaient dans le soleil. Jamais je n'ai vu de salle à manger qui valût cette cuisine-là.

Clemenceau commença par nous faire signe, des yeux, de la main ; il semblait trop ému pour en exprimer davantage ; il nous montrait Clotilde. De la tête alors nous répondîmes que nous pensions comme lui. Et, dans sa moustache, il murmura seulement :

— Elle est belle, hein?...

Il avait parlé bas, mais avec une splendide autorité du regard. Il avait prit l'attitude grave et forte d'un vainqueur. On sentait que sa poitrine se gonflait d'un orage — un orage de tendresse mais de tristesse aussi, et dans un roulement de voix, où son cœur d'homme bondit vers nous, il dit, remontrant Clotilde :

— C'est comme cela que j'ai fait la guerre !

Ah ! Dieu ! Comment ai-je pu ne pas me jeter sur ses mains, les serrer, les garder ! En trois mots il venait de dire ce qu'on n'oubliera jamais, tant qu'il y aura une âme en France pour respirer. Et nous venions de vivre un instant ineffable en voyant le rude visage parcouru du frisson de la plus cruelle victoire.

D'une voix haletante il poursuivit :

— Clotilde va, elle va, et elle ne s'arrête jamais. Elle est

de la Vendée. Elle est magnifique ! Elle sait que la vie ne vaut d'être vécue que si nous allons toujours, toujours au delà de nos forces !

Et ses yeux fixaient le dos penché de cette femme de bien.

— Qu'est-ce que nous sommes? dit-il. Un instant du Cosmos ! Mais cet instant, nous pouvons lui donner de la noblesse, c'est-à-dire que nous le devons, et c'est ce qui s'appelle vivre comme il faut. Personnellement, je n'ai commencé de vivre comme il faut — curieux destin ! — qu'à l'âge où les autres meurent, au jour tardif où j'ai décidé de vaincre, — parce qu'il fallait !... Oui, c'est par volonté que j'ai cru à la victoire : elle était nécessaire... Alors, même en dormant, j'étais tendu et obstiné. Les Allemands occupaient Noyon, je commandais de Paris. S'ils avaient pris Paris, je me retranchais sur la Loire ; eussent-ils passé la Loire, je me retirais dans Poitiers, je m'enfermais dans Toulouse, je m'adossais aux Pyrénées. Et là, on serait tous morts, debout !

Il avait les poings sur la table, de rudes poings crispés, dans ses deux gants gris de fer qu'il ne quitte jamais. Il était de pierre, le front barré, carré, comme s'il entendait les bottes des Boches, mais ses prunelles étaient en or, comblées de soleil, qui lui aussi est un vainqueur. Mon cœur battait. Je me répétais : « Il nous a sauvés... Il nous a... »

— Messieurs, reprit-il doucement, avec tout ce qu'il pouvait mettre de gentillesse d'âme dans son regard et sa voix, sous ses mâles sourcils et sa forte moustache, Clotilde aurait pu être un très grand général !

Cette phrase charmante nous dérida.

— Heureusement, dit Buré, que nous en eûmes de ce genre-là !

Cette phrase gaillarde le rembrunit.

— Nous n'en eûmes que ce qu'il faut. Laissons-les et mangeons !

— Albert apportez-nous cette merveille qu'on appelle : un « homard à la Clotilde ».

Albert, un plat en main, s'avança vers la table. Clotilde ne broncha pas.

— Messieurs, servez-vous royalement !

Buré, se servant, reprit :

— Une des gloires de la France, c'est d'avoir eu des généraux humains.

— Une des gloires de la France, dit Clemenceau vivement, c'est d'avoir pris à la gorge les défaitistes !

Il siffla ce mot plus qu'il ne le dit, et c'était de colère ; on la vit se tordre dans ses yeux comme un serpent.

— Pardon, dit Pons, était-ce l'affaire des généraux?

— Pas plus que des musiciens, bien sûr ! dit Clemenceau. Mais que pensez-vous, Monsieur, d'un général à l'esprit défaitiste? Et de plusieurs généraux dans cet état d'esprit? Précisons : un matin de 18, j'apprends qu'il y en a seize — seize bonshommes parsemés d'étoiles, — qui disent tout haut, dans leurs bureaux et dans leurs mess, que tout est perdu ! Je n'hésite pas, je cours chez Foch, et je lui donne les seize noms pour qu'il les mette à pied. Il a fait ça très bien. Ils étaient le lendemain tous les seize à Limoges. Ah ! Ah ! Un général qui ne croit pas à la victoire ! Mais il n'est même pas digne d'être caporal ! Quoi donc? A cause du drame, de l'horreur, du désastre? Raison de plus ! Qu'est-ce que le devoir, qu'est-ce que le courage, si ce n'est pas de croire quand il y a doute? C'est bien malin, quand on est sûr !

Oh ! ce haussement d'épaules !

— D'ailleurs... comment voudriez-vous avoir des généraux? Vous les habituez à obéir, à servir toute leur vie, tout le long de leurs gardes, dans des casernes ! Puis tout à coup vous les mettez sur un champ de bataille, et dans le bruit des canons vous leur dites : « Commandez ! » Vous ne pouvez compter que sur le hasard, qui tous les deux mille ans vous donne un monstre, Alexandre, Napoléon, ou un demi-monstre, Mangin.

— Ah ! celui-là était beau ! déclara Pons.

— Il n'y avait pas plus beau à la gueule des canons ! affirma Clemenceau. Mais en temps de paix, il était... gênant... inutilisable ! Il entrait dans les bureaux, et il donnait la diarrhée aux fonctionnaires, qui fonctionnaient trop !

Pons fut heureux. Il s'exalta de tant de jeunesse et de tant de verve. On repassa le homard. Quel parfum ! D'un art accompli ! Mais savourant ce plaisir, je regardais Clemenceau, lui retournant en moi-même son compliment de la matinée ; je l'appelais : « Français !... français terrible !... » chez qui de si graves faiblesses ruinent de si belles ardeurs ! De toute son âme cet homme a chéri sa patrie. Et, son délice, sa vie durant, fut d'humilier l'armée... Était-ce donc sur lui-même qu'il venait, à nos yeux, de hausser les épaules?

Eh bien, je le crois ! Car il reprit très doucement :

— Il faut prendre l'humanité telle qu'elle est... De qui, de quoi les victoires sont-elles faites? Ne dites pas qu'on choisit ses collaborateurs ! Je voulais Du Guesclin. J'ai pris ce que je trouvais.

— Monsieur le Président, dit Buré qui est un cœur loyal, vous avez eu Foch, vous avez eu Pétain, vous avez eu Fayolle, vous avez eu Weygand !

— Et vous autres, dit Clemenceau, éclatant de rire, vous avez eu Joffre ! Celui-là, Pons, il est pour vous. A mettre en musique ! Marche lente ! Un prodige. Il n'y en a jamais eu deux capables de reculer aussi loin ! Il dormait la nuit, le jour, sous la tente, sur son cheval, et si on venait lui dire : « Général, les Allemands... » il disait : « Ah ! ne m'éveillez pas encore ! » C'est un grand bonhomme : il a sauvé Paris... qui en vaut la peine ; et je l'ai déjà vu dans un catalogue de soldats de plomb !

— Bravo ! dit Pons.

— Mais je redis, fit Buré, que vous avez eu Weygand, que vous avez eu...

— Et vous allez avoir, après le homard à la Clotilde, dit Clemenceau, un gigot... clotildien, qu'on appellera simplement de pré-salé, pour flatter la Nature et ne pas gêner Clotilde.

Entendit-elle? Aucun mouvement. Nous nous taisions. Alors il reprit de lui-même :

— Weygand... C'est quelqu'un... il m'a résisté... Mais... c'est un violent. Si l'occasion se présente, il sera un grand soldat. Sa violence, méfiez-vous peut l'emporter jusqu'à devenir un grand civil !

Il était essoufflé. Il respira à fond.

— Pétain... outre ce que tout le monde sait, il y a ce que vous ne savez pas. C'est un homme qui n'a pas de vanité. Cela c'est rare, et c'est bien ! En mai 18, brusquement, brutalement, Foch me dit : « Je n'ai pas les chemins de fer. Je ne peux rien faire sans eux ! Il me les faut ! » Il était toujours comme un explosif ; je ne déteste pas cela ; seulement je réponds tout de suite : « Les chemins de fer, ce n'est pas un chef de gare qui les a, vous savez, c'est Pétain ! — Il me les faut ! hurle Foch. — Bon ! » Je n'aime pas qu'on me dise les choses deux fois, même si je les demande trois. Je file à l'état-major de Pétain. Dans ces cas-là, il n'y a pas

deux méthodes : il faut foncer ; je fonce ! J'entre et je dis : « Mon général, vous avez les chemins de fer? — Oui. — Donnez-les ! — Bon ! » Ah !... dame, je n'en revenais pas... Je le regardais... Je l'ai fait répéter. S'il n'avait pas été général, je l'aurais embrassé !

— Bravo ! redit Pons. On ne sait quel est le plus beau !

— C'est Foch, dit Clemenceau, très tranquillement. Nous avons eu des différends... Il était militaire... il ne sentait pas clairement la suprématie du pouvoir civil. Mais je l'admirais ! D'abord, il était enragé de se battre, et quand on a les Allemands chez soi c'est une bonne disposition. Ensuite, toujours, partout, il a été optimiste !

— Comme vous ! dit Pons illuminé.

— Hélas ! dit Clemenceau, je l'aurais voulu. Je me disais : « La victoire, il la faut... il la faut, puisqu'il y a de la grandeur à préserver ! Mais... de là à en être sûr, toujours !... Eh bien, il y a deux gaillards, un grand homme et un serin, qui sans cesse me redonnaient la foi. Le grand homme, c'est Foch ; il n'a jamais douté, même aux pires heures de 1918, à croire que lui aussi il entendait des voix ! Quel feu dans l'imagination ! Dès qu'on reculait, il m'affirmait : « Nous les chasserons ! » Et puis, il y avait le serin : c'était Loucheur. Avec sa tête ronde il entrait dans mon cabinet comme la lune se pose sur l'horizon. Toujours content de tout, des opérations, du pays, de lui-même. Je le regardais : j'éclatais de rire ! Et il me donnait la force d'être rayonnant de confiance... jusqu'à ce qu'il revînt.

Il baissa les yeux sur son assiette.

— Malheureusement, il y avait Ignace !... Le meilleur des hommes, dit-il avec un sourire triste. Même le meilleur des Juifs ! Seulement, il était fait pour la paix. Si Dieu existait — mais Dieu n'existe pas — Dieu l'aurait accueilli dans son sein, pour sa bonté. Moi, j'étais obligé de le rejeter du mien... pour sa faiblesse ! Il était sous-secrétaire d'État à la Guerre, et il passait ses nuits, le malheureux, sur les dossiers des condamnés à mort. Le matin, il apparaissait pâle, balbutiant ; il me disait : « Je vous en supplie, examinez ce cas-là ! » Je sursautais : « Ignace, je me fous de votre cas ! » Ah ! bien oui ! Il s'accrochait à mes basques en bon hébreu : « Monsieur le Président, si en toute conscience nous pouvons accorder une grâce... » Alors, je le prenais par le bras, je le secouais, je rugissais : « Ignace, Ignace, il

y a la guerre, mon ami! Qu'est-ce que vous voulez bien que ça me fasse que demain matin on fusille un misérable ou un demi-misérable? Pendant que nous discutons, on tue mille innocents! »

Clemenceau était devenu très pâle, sa bouche tremblait. Mais tout de suite, en hochant la tête, il se força à sourire.

— Un jour, il revint à la charge trois fois. Je n'en pouvais plus. Je tapai ma table, et m'écriai : « Vous refusez de fusiller celui-là? En voulez-vous un autre? Il y a Mandel. Prenez-le!

L'imprévu de cette boutade nous mit tous dans la joie. Il dit :

— Je vois qu'il est de vos amis. Bon. Calmez-vous. Albert, donnez les mojettes avec le gigot. Elles vont vous apaiser. Les mojettes sont une création délicieuse. Ce sont de petits haricots de Vendée. Vous goûterez cette douceur. Ah! la Vendée donne de rares choses! C'est comme le maïs. Mon Dieu, où ai-je la tête? J'aurais dû vous faire faire une galette de maïs. Mais ce sera pour ce soir... si je peux avoir dans la journée un rendez-vous avec Clotilde!

Rien n'indiqua qu'elle entendait.

— Je l'espère sans vous le promettre, dit Clemenceau. Dans ce moment-ci elle prépare ses œufs au lait. Par conséquent elle ne peut pas répondre. Elle surveille tout ensemble, mais elle ne fait jamais qu'une chose à la fois. C'est un chef, ce n'est pas un député.

Sur ce mot-là, il agita la tête avec désespoir.

— Grand Dieu! Je me moque parfois des généraux, mais il y a des généraux dont on pourra parler aux petits enfants, quand on leur racontera la guerre ; tandis que les hommes politiques! Mes amis! mes pauvres amis, dites-vous seulement leurs noms : vous aurez le cœur sur les lèvres! Ils étaient ma terreur, lorsque j'ai pris le pouvoir en 17. Je voulais sauver la France, je le voulais, mais me disais : « Ils ne le permettront pas! Ils me fusilleront avant trois semaines! » Pour moi, je m'en moquais bien! A soixante-seize ans!...

Il était là comme un bloc, immobile, pareil au poteau. Albert le servit :

— Seulement... il fallait vaincre! Il fallait sauver le passé, sublime. Alors, une fois de plus, j'ai foncé sur eux, sur eux tous!

Il attaqua sa tranche de gigot.

— Et je les ai eus !

Puis il eut l'air de réfléchir, et je ne sais lequel de nous lança :

— Poincaré a dû... vous fatiguer?

« Poincaré !... » Il murmura ce nom avec une moue de tristesse inoubliable. Nous comprîmes qu'il ne remuait pas de tendres sentiments. Nous étions attentifs.

— Reprenez des mojettes, dit-il paisiblement.

Albert s'élança. Mais au-dessus de la table, l'esprit de Buré eut le même élan :

— Parlez-nous de Poincaré !

Clemenceau le regarda de deux sombres yeux chargés de souvenirs :

— Ne me tentez pas !

Puis, d'une voix amère et convaincue :

— Poincaré !... C'est si pauvre en temps de guerre !

Et ce fut le silence.

Mais comme il aime la cruauté rapide, qui ne traîne pas, il reprit vivement :

— Laissons ce sujet.

— Oh ! fit Buré, nous connaissons Poincaré...

— Raison de plus !

— Nous savons que c'est un travailleur, un grand commis...

— Reprenez du gigot !

— ...que c'est un avocat.

— Un avocat ! Alors, vous ne savez rien ! Ne reprenez pas de gigot !... S'il n'était qu'un avocat, il serait supportable ! Poincaré, c'est deux avocats ! Il entre dans la Ruhr, et il plaide le dossier de l'occupation, mais en même temps, dans son tiroir, il a le dossier de l'évacuation. Quand je dis son tiroir, c'est un meuble tout entier. Et il en a un autre pour ses alibis ! Non, il ne faut pas que je parle de Poincaré... Je m'échauffe... Albert, l'entremets ! Vous allez voir un tour de force de Clotilde.

Nous étions résignés. Personne n'insista plus. Alors, sur-le-champ il eut un regard cuisant.

— À moins, reprit-il soudain, que vous n'ayez des enfants !... Vous en avez?... En ce cas... je vais vous dire tout de même une histoire, une seule, à leur usage, qui leur donnera le goût de la grandeur.

Il était bien calé, les coudes sur la table, féroce et satisfait :

— La scène se passe en février 18, un soir où Paris est bombardé par avions boches. Je suis dans mon bureau de la Guerre. Les bombes dégringolent sur le faubourg Saint-Germain : elles se rapprochent du ministère. Évidemment ce n'est pas M. Raymond Poincaré, de l'Académie française, qui est visé. Moi, je travaille. Mais j'entends des bruits de portes ; mon petit personnel devient nerveux. Tout à coup, je vois entrer mon chef de cabinet comme une trombe. Il me dit : « Savez-vous ce qui se passe? » Je crie : « Où? Au front? — Non, à l'Élysée ! » J'éclate de rire : « A l'Élysée, jamais rien ! » Et je me remets à travailler. Mais il insiste : « Le président de la République, dit-il les yeux hors de la tête, le Président a fait... — Une couleuvre? — Bien pis que cela ! Il a fait descendre la Garde à la cave ! — Quoi?... » Je me rappelle que je suis resté béant ! Je le suis encore, rien qu'au souvenir. Ce sont de ces choses qui demandent une contemplation muette ! Tout commentaire affaiblirait l'amer comique de ce genre de bourgeoisie !... Ainsi, il avait fait descendre... Ah ! je brûlais de le voir ! Puis... le bombardement a cessé. Mais le lendemain j'ai fait en sorte de rencontrer ce Monsieur. Il avait son air terriblement civil. Je lui ai dit à brûle-pourpoint : « Monsieur le Président de la République, est-ce que vous possédez un petit code d'instruction militaire? Est-ce que vous connaissez les articles du service intérieur? — Relativement à quoi, mon cher Président du Conseil? a-t-il repris de sa voix flûtée. — Relativement aux guérites. — Que voulez-vous me dire? — Ceci, Monsieur le Président de la République, que quand vous videz les guérites de leurs soldats, il faut de toute nécessité les remplir par vous-même, car jamais, je vous assure, jamais il ne se peut qu'une guérite reste vide ! » Là-dessus, demi-tour. Et j'ai su depuis qu'il n'avait pas compris. Pauvre homme ! Est-ce que moi je le comprends !

Il regarda la mer qui étincelait.

— Voilà pourtant, mes chers amis, les artisans d'une magnifique victoire ! Ce personnage élyséen, qui conserve la Garde à la cave, et les Anglais — n'oublions jamais les Anglais ! — qui en 18 ont conservé leurs troupes... par la déroute ! Je ne me moque pas. Ils étaient en déroute, sans

panique. Ils s'en allaient. Où? N'importe où ! Ils n'étaient pas chez eux ; ils ne sont jamais chez eux : voyez l'histoire au cours des siècles. Alors, même battus, ils restent indifférents. Et c'est. en dépit de tout, ce qui me donnait pleine confiance. « Ils tiendront toujours ! » me disais-je. D'autant plus qu'ils se font tuer : c'est un peuple qui a de l'honneur... Puis les autres arrivaient de là-bas, de leur Amérique, — appui moral considérable.

Clemenceau eut un petit rire. Il dit furtivement : « Je pense à Wilson ! » Puis ses yeux rencontrèrent nos assiettes.

— Comment ! Albert vous a servi les œufs au lait? Et vous ne me coupez pas la parole par des cris d'allégresse ! Allons, en voilà un tout de même qui n'en revient pas ! Buré, gare à votre ventre !... Pons, musicien, se demande comment s'obtient cette harmonie. Et Benjamin, candide, contemple de loin Clotilde, comme si Clotilde pouvait répondre à Benjamin ! Elle fait son café, Monsieur ! Moi, je vais vous expliquer. Vous avez toute votre vie, dans vos maisons, mangé des œufs au lait, où il y avait neuf blancs et un jaune ! Eh bien, c'est absurde ! Le chef-d'œuvre se fait — ce n'est pas malin, il fallait y songer — avec dix jaunes et un blanc !

— Ah ! Ah ! Inouï ! Sublime !

Ce fut un concert de gorges dans la satisfaction. Clotilde tournait le dos obstinément, mais le soleil dorait le contour de la figure et les épaules de l'humble artiste. Cuisine faite avec soin, avec cœur, et amour, grande cuisine, qui ne serait pourtant que de la cuisine, si Clemenceau derrière, dans le parfum délicat de ces choses si douces au corps, ne faisait lever de grandes visions pour l'esprit.

Tandis qu'il nous redisait :

— Mangez !... Mais mangez donc de cette merveille consolante !

je songeais quel effort fut cette vie. Quelle tension ! Et quelle peine au total, puisque tout y fut lutte, que sans cesse il a soulevé le médiocre et l'incapable. Mais soudain, je l'entendis qui disait :

— J'ai eu tout... tout ce qu'un homme peut avoir !

Il avait changé d'expression, son rude visage apaisé. Il y a souvent ainsi chez Clemenceau une pénétration brusque des pensées de ceux qui sont près de lui. J'en suis sûr ; j'en fus trop frappé. On épouse son sentiment ; il en a

l'intuition ; et dans l'horreur qu'on le plaigne, il se redresse, puis comme les troupes, il défile.

— Eh oui ! dit sa voix ferme, j'ai vécu les plus grandes heures que l'on puisse vivre en ce monde !

Mais cette chance même l'attendrissait. Je compris qu'il remerciait le sort, et le vieux soldat de nouveau s'abandonna :

— Quand on a vécu l'armistice, mes enfants !...

Son cœur tremblait. On avait envie de l'embrasser.

— Ah ! fit-il, quand j'ai su que c'était fini, qu'ils avaient signé, moi qui attendais cela depuis cinquante ans — c'est long pour le cœur ! — je n'ai pas pu dire un mot, j'ai pris ma tête dans mes mains, je me suis mis à pleurer, à pleurer !

Nous étions suspendus à ses lèvres.

— Puis... je ne tenais plus dans mon bureau, et j'ai voulu, à onze heures, aller entendre aux Invalides le canon qui devait annoncer que les autres ne tueraient plus. Quand j'arrivai sur l'Esplanade, à deux pas de la grande porte, il y avait un bonhomme qui m'attendait avec un costume de général et une tête de sous-off. Je me détourne et je vois un autre bonhomme, en bronze, celui-là, qui nous regardait. Je dis à celui qui n'est pas de bronze : « Tiens ! Qui est-ce donc? » Il me répond avec un sourire qui lui fait des rides jusque sur son képi : « Mais c'est le prince Eugène ! » Je saute : « Le prince Eugène? Eh bien il en a de la chance ! Il a trahi la France, et il est là en bronze ! — Il est... Il a... Comment?... Quoi donc?... — Mon général, lui dis-je brusquement, écoutez bien le canon ! Il annonce, qu'en dépit de tous les traîtres, la France, encore une fois, est sauvée ! »

Là-dessus, Clemenceau leva son verre :

— Quand on a vécu cela, on est prêt à mourir, — sans regret !

Nous n'applaudîmes pas, mais nos cœurs prenaient le rythme du sien. Nous avions devant nous, — et nous en sentions le prix, — un des plus hauts exemples de ce triste bonheur que l'homme appelle la Gloire ! Bonheur tumultueux et si bref, puisque pareil à tout dans ce monde, il connaît la mort.

Et lui, comprenant que nos âmes étaient toutes proches, il continua, dans l'amitié, à nous confier ce qui enchantait ou bouleversait sa mémoire. Le soleil, par un rayon droit,

semblait d'ailleurs, en le réchauffant, l'exhorter à nous dire l'essentiel. Et Pons, d'avance, cria : « Bravo ! »

C'est alors qu'il nous dit qu'après le 11 novembre il n'avait plus rien eu, rien connu qui valût la peine. Tout résumé en une journée.

— Et ce fut fini ! dit-il.

Oh ! le mot révélateur, et si bref dans sa bouche ! J'ai compris à l'entendre que la guerre était à sa taille ; mais pas la paix... La signature. Versailles — comme en 70 ! Que ça pouvait être beau ! Mais il aurait fallu être seul avec les Allemands, seul en face d'eux, pour se pénétrer de leurs traits de barbares humiliés. Il y eut tout le monde. Ce fut une foire. Clemenceau avait des gens sur les genoux !... Enfin, on vécut la journée du 14 juillet 19. Celle-là encore eût pu être une splendeur. Voir rentrer les soldats, leur voir passer l'Arc de Triomphe, et descendre la grande avenue. Mais il ne faut pas être Clemenceau. Car Clemenceau dut assister à ce spectacle de gloire de la tribune des parlementaires. Comme dit Hamlet : « Quelle odeur ! » Dès le début, il était à bout. Il avait fait signe à Brabant, son chauffeur : « Tu me tireras de là, dès que tu pourras ! » Brabant est venu trop tôt. On apercevait encore la dernière baïonnette ; il accourait chercher le Président. « Par où passer? » lui demanda-t-il.

— Je ne connaissais qu'une rue, ce jour-là, dit Clemenceau, l'avenue des Champs-Élysées. Nous la prîmes. Mais... je suis sans doute reconnaissable, puisque aussitôt on m'a reconnu. Alors, ce fut affreux ! La foule assaillit ma voiture. Par grappes les gens s'y accrochaient ; des hommes, des femmes qui me tendaient leurs petits, et criaient, en haletant : « Vive Clemenceau ! Vive Clemenceau ! » Tout de suite, je fus accablé ! Tout de suite, je fermai les yeux... pour ne plus les voir ! Mon Dieu ! ces gens que j'avais sauvés, ces français que j'avais tout fait pour délivrer de l'Allemagne, je ne voulais plus les regarder, ni les entendre. Ils me louaient ! Étais-je donc digne d'éloges? Et je me disais avec une amertume qui devint de la peine, puis de la détresse : « Ils ne savent pas !... Ils ne sauront jamais toutes les défaites de la Victoire... le gâchis, les appétits, les idiots, les canailles, tout ce qu'on ne peut pas leur dire, tout ce que je sens, tout ce que je sais ! Eux-mêmes peut-être déjà ont oublié leurs deuils. Alors... ils ne peuvent pas comprendre

que je ne rie pas, que je ne crie pas, que je n'en puisse plus d'être parmi eux! » Et je souhaitais mourir sur-le-champ, puisque je n'étais pas fait pour le bonheur!

Il venait de fermer les yeux en revivant cette scène. Une minute s'écoula de pieux silence.

— Allons, soupira-t-il, n'y pensons plus! Tout cela n'est pas l'important, qui est d'agir et de croire quand on agit. J'ai dans mon cabinet, à Paris, un héroïque Daumier : *Don Quichotte et Sancho.* Ce fut le cadeau de mes ministres, quand nous nous séparâmes. Sancho congestionné, rouge sur son âne, somnole. Il a un œil qui se ferme, et on sent que l'âne va se fiche par terre ; c'est l'image des neuf dixièmes de l'humanité! Puis il y a le grand homme, les yeux au ciel, aussi droit que sa lance, et qui a l'air de monter dans son rêve. C'est sublime! Il me suffit de regarder ce chef-d'œuvre pour faire taire tous mes regrets. Haut les cœurs! disaient nos pères, et tant pis si nous avons une Rossinante entre les jambes!

Il se leva.

— Messieurs, nous allons prendre le café dehors, face à la mer. Sa seule vue vous redonnera du bon sens, après tout mon dévergondage de paroles!... Car nous sommes de jolis nains! Le plus bouffe, c'est que nous nous attribuons de l'importance, oubliant que chaque réussite n'est due qu'au hasard le plus surprenant!

Il respira à fond :

— Dans mon cas, tenez, je ne songe jamais sans un frisson à la première, toute première cause de la Victoire. Elle porte un nom dramatique.

Il prit un temps, très long. Puis :

— Le meurtre de Jaurès! fit-il sourdement.

Et ce fut une image noire sur ses yeux, d'où tout l'or disparut.

— Si Jaurès, continua-t-il d'un ton qui montait et qui devint suraigu, n'avait pas été tué, je serais peut-être arrivé au pouvoir ; mais ce dont je suis sûr, c'est que je n'y serais pas resté! J'étais debout, et je criais aux Français : « Je fais la guerre! » Lui se serait traîné à genoux, sanglotant : « Faisons la paix! » Le monstre! En une séance, il m'aurait renversé! Voilà de quoi, mes amis, dépend le sort d'une nation : d'un assassin!

Buré cherchait mon regard. Nous étions très émus. Cet

homme est capable des plus cruelles erreurs et des plus déchirantes vérités. Mais s'il devina nos troubles, il conçut un amer plaisir. Et il y eut peut-être de cela dans la brusquerie gaie avec laquelle il remit son chapeau poilu, et il s'en alla résolument vers Clotilde.

Il la prit doucement par le coude. Elle tressaillit et enfin se retourna.

— Clotilde, dit-il en nous faisant signe pour que nous avancions, je vous présente ces Messieurs, qui représentent provisoirement la France.

Nous nous inclinâmes. Clotilde salua. Elle avait des feux aux pommettes et son front perlait de sueur. Que lui dire d'assez généreux?

— Clotilde, fit Clemenceau, la France est bien nourrie, et elle vous remercie !

Nouveau salut. Elle essuya ses mains rugueuses, carrées des doigts, rouges aux poignets, sur son rude tablier. Ses longues rides s'éclairèrent d'un sourire de bonheur, et en même temps gauchement émue et émouvante, elle balbutia :

— C'est moi qui remercie ces Messieurs... Et... s'ils veulent pour ce soir une galette de maïs...

Ah ! la brave créature !

— Nous la voulons, dit Clemenceau.

De l'œil, il nous montrait la porte : « Maintenant, sortez. Vous serez gentils... » Nous sourîmes et partîmes. Mais sur le seuil, avant de passer, nous l'aperçûmes qui faisait asseoir Clotilde à table, à notre place, et il dit simplement à voix basse :

— Albert... servez-la, mon ami !

René Benjamin.

(A suivre.)

Restauration et Révolution[1]

Il n'est pas bien difficile d'imaginer la méditation du vieux roi pendant que le *Great Britain* s'éloigne de Cherbourg et de la France. Il repasse en son esprit le contraste qui résume les quinze dernières années de l'histoire de sa maison. La fortune a été fidèle aux Bourbons toutes les fois qu'ils ont servi directement sans préoccupation de doctrine et de système l'intérêt de la France. Elle les a trahis chaque fois — l'expédition d'Espagne exceptée — qu'ils ont prétendu lutter contre la Révolution et l'antithèse est devenue plus poignante à la fin, puisque trente jours ne séparent pas Alger conquis du trône perdu.

Mais Charles X n'imagine point qu'il se soit trompé, qu'il eût dû, comme son frère, composer avec les hommes et ménager les erreurs dont la France était enchantée. Il pense avoir fait son devoir et servi le pays encore plus en essayant de l'arracher aux mauvaises doctrines et aux institutions funestes, qu'en assurant sa prospérité matérielle et en lui ouvrant l'Afrique.

Si la Révolution, comme l'imaginaient en 1830 la plupart des esprits éclairés, avait été la vérité et le progrès, le sens de la défaite royale serait parfaitement clair. Ce serait la perte d'une race qui s'est obstinée à lutter contre l'avenir.

La Révolution, après Taine, Le Play, A. Sorel, n'apparaît

 Voir *la Revue universelle* des 1er et 15 décembre 1929.

plus à personne comme une révélation nouvelle et la chute des Bourbons n'est pas le juste châtiment de princes qui se sont opposés, les impies, à son divin avènement. Mais il ne paraît pas davantage que Louis XVIII et Charles X aient parfaitement compris la force avec laquelle le premier rusa, contre laquelle se brisa le second.

Les gouvernements ne durent que s'ils réalisent leur raison d'être. La raison d'être de la Restauration, c'était de *finir* la Révolution. Cela ne veut point dire qu'il fallût accepter ou défaire en bloc tout ce qui avait été fait en 1789 et depuis. Si, pour le philosophe, la Révolution française se laisse justement ramener à l'application d'une idée centrale qui est une erreur, l'optimisme égalitaire, la Révolution française prise comme un fait historique est autrement complexe que ne l'imaginaient, dans le premier tiers du dix-neuvième siècle, ses admirateurs ou ses victimes.

Les premiers ne savaient guère qu'opposer ses principes à ses excès sans comprendre que ceux-ci étaient sortis de ceux-là et, surtout, que c'étaient ces principes dont l'inépuisable vertu destructive empêchait de se consolider les résultats heureux ou inévitables. Il arrivait d'ailleurs que les contre-révolutionnaires, dans l'horreur mystique et partisane que la Révolution leur inspirait, n'en comprenaient pas mieux les caractères essentiels, en admettaient les idées en imaginant les combattre.

Chateaubriand donna un jour, en passant, une admirable formule du départ à faire entre les doctrines révolutionnaires et les faits acquis : *Extirper la Révolution de son ouvrage*, mais il entendait moins que personne le secret de ce grand œuvre. Pour lui, finir la Révolution, c'était l'accepter toute, mais en la faisant administrer par des contre-révolutionnaires nantis de toutes les places, François de Chateaubriand, ancien émigré, présidant à l'octroi par les Bourbons des libertés à la mode de 1789.

Ce n'était pas qu'à lui que les questions de personnes cachaient les idées et les choses. Au printemps de 1814, il ne s'est pas écoulé vingt ans depuis le 9 thermidor. Si Saint-Just n'était pas mort, il n'aurait pas cinquante ans. Danton, dont la veuve s'appelle maintenant la baronne Dupin, et Robespierre seraient plus jeunes que le roi, le comte d'Artois et Talleyrand. Ainsi, la génération qui a fait la Révolution survit encore et, en 1830, elle n'a pas disparu de la scène.

Dans n'importe quelle réunion d'hommes, la moitié des têtes portent encore les cheveux poudrés et la queue ; aussi, les débats les plus passionnés de la Restauration sont-ils des querelles rétrospectives : le bannissement des régicides, l'éligibilité de Grégoire, l'indemnité des émigrés. Sans cesse, des incidents impossibles à prévoir ravivent les souvenirs les plus poignants. Le général Foy flétrit l'émigration ; un député inconnu le traite d'insolent et se nomme, c'est M. de Corday, le frère de Charlotte.

La Fayette est un fétiche et une puissance parce qu'il est la légende de 1789 incarnée. Au contraire, les postillons donnent le nom de Polignac à leurs plus méchants chevaux, parce que le prince Jules a été ce petit garçon de neuf ans qui, sitôt la prise de la Bastille, a fui dans les premières berlines de l'émigration sur les genoux de sa mère, la favorite de Marie-Antoinette.

Les plaies et les haines sont aussi vives que si la Restauration avait succédé immédiatement à la Révolution et pourtant il y a eu le prodigieux intermède de Napoléon qui complique infiniment la tâche royale.

Pour le grand nombre des Français, le départ définitif entre les biens et les maux de la Révolution a été fait par le Premier Consul et l'Empereur.

Il aurait fallu une doctrine politique et sociale, qui n'était pas encore élaborée, pour distinguer ce qu'il y avait dans l'œuvre napoléonienne d'organisation admirable sans esprit de système, de consolidation révolutionnaire et de mauvaise contre-révolution.

Il aurait fallu cette doctrine pour instruire Lamartine encore royaliste, mais disant à son ami Virieu qu'il fallait bien accepter la Révolution sous peine de professer cette absurdité qu'il n'y avait pas d'abus en 1788. Cette absurdité, la Restauration ne l'a jamais professée. Elle avait érigé en délit le fait d'annoncer le rétablissement de la dîme et des droits féodaux. Le retour à l'absolutisme ne fut jamais tenté, même par les Ordonnances. On ne citerait pas une réclamation en faveur des privilèges de naissance devant l'impôt ou pour l'admissibilité aux fonctions publiques.

Reprenons l'œuvre accomplie ou essayée des deux règnes, en la rapprochant de l'œuvre de la Révolution continuée par l'Empire. C'est le seul inventaire qui permette de la comprendre et de la juger.

I

Religion nouvelle, conquérante comme l'Islam, la Révolution avait déclaré à l'Europe une guerre de propagande qui était vite devenue nationale, en prenant pour objet la conquête des frontières naturelles de l'ancienne Gaule.

Les victoires qui assurèrent d'abord cette conquête, puis, sous Napoléon, portèrent bien au delà les bornes de l'Empire, n'avaient rien à voir avec la doctrine révolutionnaire : elles étaient, pour ceux qui les avaient remportées, l'essentiel de la Révolution.

Qu'elles nous condamnassent à une guerre éternelle, que l'équilibre et la paix fussent liés à la résignation loyale aux anciennes limites, c'est l'idée qu'acceptèrent résolument les Bourbons. A ce prix, ils sauvèrent la France du démembrement.

Tant que fut sentie la lassitude de la guerre, l'opinion leur en fut à peu près reconnaissante. Quand nos forces furent refaites, qu'une nouvelle génération eut grandi, le bellicisme, dont témoigne *l'Ode à la Colonne*, fit grief aux Bourbons de la modération de leur politique, et mêla ce reproche aux vieilles rancunes contre l'émigration.

Polignac rêva pour son maître ce laurier d'étendre nos frontières aussi loin que la Convention et le Consulat l'avaient fait, mais ce fut un rêve. Toutes les réalités de la politique bourbonienne furent tendues à maintenir la paix, et un équilibre qui ne laissait aucune autre puissance nous dépasser sur le continent.

Louis-Philippe continua très exactement cette politique, quand, repoussant la tentation d'annexer la Belgique, il en assura la neutralité perpétuelle, ce « dernier bienfait de la monarchie ».

Sur mer, la Révolution avait désorganisé notre marine, et nous avait coûté notre empire colonial. Ce n'était pas pur accident ; les droits de l'homme ne se peuvent appliquer outre-mer sans que l'effort que l'on fait pour les propager n'en dessine la caricature et n'en semble la réfutation. Les principes de 1789 avaient embrasé Saint-Domingue ; puisque les principes périssent aux colonies, périssent les colonies ! Quant à la marine, c'est œuvre de continuité, d'autorité et

de hiérarchie, le courage n'y supplée ni la science, ni la discipline.

Ainsi, par une logique profonde, toute la Révolution avait abouti à Trafalgar et assuré l'avantage définitif de l'Angleterre sur nous. La Restauration, sans essayer de reconquérir la parité avec l'Angleterre, voulut une marine supérieure à celle de toute autre puissance, soigna diligemment nos vieilles îles à épices qu'elle s'était fait rendre, prit pied au Sénégal sur le haut fleuve, à Madagascar, créa un embryon d'armée noire, conquit Alger. Si Mangin a pu dire que la France est une nation de cent millions d'habitants, c'est à l'effort recommencé par la Restauration que ce résultat est dû.

II

A l'intérieur, plusieurs libertés, que la Révolution n'avait proclamées que pour les suspendre aussitôt, n'ont été fondées que par la Restauration.

Les lettres de cachet avaient été restaurées par l'Empire. Non seulement Napoléon remplissait huit forteresses de prisonniers d'État — à Sainte-Hélène, il en avoue deux cent cinquante-trois — mais il maintenait en prison les accusés qu'un jury avait acquittés et qu'il estimait coupables, et même les mauvais sujets qui n'avaient commis aucun délit, mais dont la famille demandait la détention. Tel avait été l'objet le plus ordinaire des lettres de cachet sous le gouvernement paternel.

Pas une seule ne fut délivrée par la Restauration. L'arrestation politique, par mesure administrative, dont la première Restauration n'avait fait aucun usage, fut bien rétablie provisoirement, le 29 octobre 1815. Mais la loi du 12 février 1817 exigea pour ces arrestations la signature de deux ministres, celle du 26 mars 1820 une délibération en conseil des ministres, soit des formalités plus difficiles à remplir qu'un mandat signé par un magistrat de l'ordre judiciaire, et quand le terme d'application de la loi de 1820 fut arrivé, la liberté individuelle ne subit plus aucune restriction. M. de Serre avait présenté un projet pour assurer aux Français l'*habeas corpus;* le projet n'aboutit pas mais aucun gouvernement n'a donné depuis à la liberté individuelle des garanties meilleures.

Quant à la liberté de discussion, que la Révolution n'avait professée que pour la tempérer par l'échafaud et la déportation, l'Empire avait pris le parti de la supprimer franchement et honnêtement. Le décret de 1810 avait rétabli la censure préalable pour les livres et les journaux. Pour ceux-ci, la confiscation s'ajoutait à la censure et l'Empereur disposait même de leur propriété. Dès 1814, la Restauration proclama la liberté absolue pour les livres, et elle ne revint jamais sur cette mesure. Bonald put bien soutenir que les livres devraient être censurés, puisqu'ils répandent des doctrines, et les journaux libres, puisqu'ils discutent des ministres, ce n'est que pour les journaux que la Restauration, qui fonda la liberté de la presse par la loi de 1819, eut des retours et des repentirs parfois impolitiques.

Les libertés que la complexité des sociétés modernes rend nécessaires, c'est depuis leur consécration par la Charte qu'elles sont passées dans la pratique.

De plus en plus, l'histoire constatera tout ce qui date de la Restauration dans la constitution de l'état moderne en France.

C'est par les finances que l'ancien régime avait péri. Il fut condamné quand, en présence d'un médiocre déficit, le pouvoir royal s'avoua impuissant à réaliser par voie d'autorité la réforme nécessaire. Les États généraux convoqués pour la faire firent du même coup une révolution. Mais dans leur œuvre, l'une des parties solides et durables fut de remplacer par des impôts réels, et que tous paieraient, un mauvais système d'impôts personnels dont quelques-uns épargnaient les privilégiés.

Seulement, ces impôts meilleurs ne rentrèrent pas. Les impôts indirects avaient été sacrifiés ; la Révolution vécut sur la vente des biens nationaux et aboutit à la banqueroute des deux tiers. Napoléon avait restauré avec des spécialistes d'ancien régime un ordre excellent dans les finances, rétabli les impôts indirects aussi nécessaires qu'impopulaires, mais il n'avait jamais accepté de se plier, pour le paiement des dettes de l'État, à l'exactitude rigoureuse qui seule fonde le crédit. Il ne croyait pas faites pour lui ces maximes de la morale commune, avoue son ministre du Trésor Mollien. En annexant la Hollande, il avait fait banqueroute des deux tiers de la dette hollandaise. A l'intérieur, il avait réglé les trente millions de l'arriéré de 1808 avec un million de rentes.

Du moins, s'il méconnaissait les conditions du crédit, il s'était le plus possible abstenu d'y faire appel. Quand il tombe une première fois, en 1814, il ne laisse que 63 millions de rentes perpétuelles, inscrites au grand livre.

L'arriéré que l'on exagère d'abord ne se trouve que de l'ordre de grandeur de 600 millions, égal sensiblement aux recettes d'une année.

Il nous semble naturel aujourd'hui que la Restauration l'ait accepté, mais cette probité scrupuleuse était alors une prodigieuse nouveauté, aussi contraire à la tradition des arrêts qui retranchent un quartier sous l'ancien régime qu'à la pratique de la Révolution et de l'Empire. Elle fonda le crédit public.

Heureusement, nous avions une monnaie saine, le mauvais papier de la Révolution avait disparu dès le Directoire. Aux pires jours de la fin de l'Empire, quand la rente tombait à 50 francs, l'or ne faisait qu'une prime de 5 pour 100 sur les billets de la Banque de France. Le 31 mars, celle-ci remboursa encore plus de 3 millions en espèces.

Les monnaies de nos vainqueurs étaient au contraire cruellement avariées, surtout le rouble russe et la couronne autrichienne.

Notre monnaie et notre réputation également intactes nous permirent de nous sauver du désastre qui suivit les Cent-Jours et qui fut autrement sévère que le premier écroulement de l'Empire. Arriéré, contributions de guerre, entretien des troupes d'occupation, il fallut inscrire 126 millions de rentes au grand livre pour faire face à ces charges.

Les 27 millions créés pour indemniser les propriétaires de biens nationaux vendus, et qui donnèrent la sécurité parfaite aux acquéreurs en même temps qu'un dédommagement aux spoliés, c'est encore une liquidation de l'opération révolutionnaire. En dehors de ces opérations, la Restauration n'emprunta guère, sauf pour les expéditions d'Espagne et de Morée car, à partir de 1819, ses budgets furent tous, sauf un, en excédent. Dans celui de 1830, le service de la dette perpétuelle compte pour 205 millions.

Ce chiffre aurait été bien moindre si celles qui étaient amorties avaient été supprimées au fur et à mesure, mais la caisse d'amortissement, dont la dotation annuelle était de 40 millions, conservait, au lieu de les annuler, les titres qu'elle rachetait, dont les coupons s'ajoutaient à sa dota-

tion. Une science financière plus exacte a montré l'erreur d'amortir à tout prix, même quand il faut payer plus cher l'argent frais.

La caisse acheta 5,27, à un moment où, en moyenne, l'État payait 6,25 l'argent des nouveaux emprunts, mais cette malfaçon technique eut un effet psychologique infiniment précieux et que l'on ne doit pas estimer payé trop cher.

Après le paiement scrupuleux des dettes qu'ils n'avaient pas faites, les Bourbons fondèrent le crédit par la pratique de l'amortissement ; ils le fondèrent encore par l'excellence de leur gestion financière à laquelle ils associèrent étroitement et sans arrière-pensée les représentants du pays.

« C'est surtout aux gouvernements représentatifs et véritablement libres, que le crédit peut convenir. Ce sont même presque les seuls qui l'aient estimé à son prix réel et qui aient recueilli avec abondance ses fruits de richesse et de prospérité. Le crédit et la liberté se montrent toujours unis. Ils se servent de sauvegarde et d'appui. »

Ainsi parlait le baron Louis, et la collaboration des Chambres avec le gouvernement royal donna en effet des résultats remarquables qui ont longtemps fourni aux défenseurs du parlementarisme leur argument préféré. Autant, en effet, une Chambre démocratique a tendance à multiplier les dépenses de l'État dans l'intérêt de sa clientèle qui profite du budget et paye le moins possible d'impôts, autant une Chambre censitaire, élue parmi les plus imposés par les moyens contribuables, réalise à la perfection le consentement de l'impôt par ceux qui le paient et se montre passionnée pour des économies.

La Charte n'avait garanti que ce consentement, le consentement des crédits n'y était pas exprimé et, sous l'Empire, le budget était voté par ministère. La spécialité des crédits triompha dans la pratique ; la grande ordonnance de Villèle du 1er septembre 1827 consacra définitivement le principe que les ministres ne doivent ordonnancer de dépenses que dans la limite des crédits, et prévit minutieusement les cas exceptionnels où le chiffre primitif pourrait être dépassé en vertu de crédits complémentaires ou extraordinaires.

Chaque année, la loi des comptes est discutée aussi ardemment que la loi du budget. La passion politique aiguisait, au lieu de l'aveugler, l'esprit de contrôle. Quand Peyronnet

ne fut plus ministre, on s'aperçut qu'il avait construit une salle à manger sans crédits régulièrement votés. L'hôtel du ministère de la Justice en profitait. N'importe! Les Chambres lui laissèrent pour compte la note et le roi la paya sur la caisse du sceau qui était à sa disposition comme supplément à la liste civile. Des règles qui sont devenues classiques comme l'unité budgétaire ont été inaugurées sous la Restauration pour permettre à ce contrôle de s'exercer plus librement. En 1818, pour la première fois, les frais de la perception des impôts figurent au budget dans les dépenses, tandis que le produit brut compte aux recettes. En 1829, les budgets spéciaux de la Légion d'honneur et des Invalides de la marine sont incorporés dans le budget général.

Le gouvernement loin de se plaindre de ce contrôle le provoque et se fait gloire de faire constater les économies qu'il a pris l'initiative de réaliser. Villèle réduit ainsi de 5 millions les frais d'administration centrale de son ministère, mais le chef-d'œuvre de l'économie fut sans doute réalisé par le département de la Guerre. De 1820 à 1826, les effectifs présents sous les drapeaux passèrent de 154 000 hommes à 224 000, et de 34 000 chevaux à 48 000; soit une augmentation d'un sixième pour l'infanterie, d'un tiers pour la cavalerie. La dépense n'augmenta que d'un seizième. L'entretien d'un soldat coûtait 3 francs de moins par tête et l'administration centrale n'employait plus que 409 personnes au lieu de 465.

Si le budget atteint un milliard en nombre rond à la fin de la Restauration, ce n'est pas que les tarifs d'impôts aient été augmentés, c'est que leur rendement s'est accru. Cinq lois ont même accordé 91 millions de dégrèvements successifs sur les contributions directes et, ce qui peint une époque, quand le second ministère Richelieu, puis Villèle, proposèrent les dégrèvements les plus importants, l'opposition leur reprocha de vouloir réduire le nombre des contribuables électeurs.

L'œuvre financière de la Restauration, outre son mérite propre, qui est grand et qui égale les services rendus au pays par sa diplomatie, commande toute son œuvre politique et sociale.

D'une part, cette intervention du pays dans la gestion de ses intérêts fonde le gouvernement représentatif, et on n'y saurait trop insister, Charles X, pas plus que Louis XVIII,

ne songe à restreindre ce contrôle. Si une Chambre avait été élue selon le système électoral des Ordonnances, elle aurait eu les mêmes attributions financières.

D'autre part, le crédit de l'État favorise le développement du crédit tout court et avec la prospérité que la paix assure, il permet le développement naturel du capitalisme moderne que la Révolution a interrompu.

C'est un fait trop oublié, que la régression économique, brisant l'essor de la fin du dix-huitième siècle, qui fut la conséquence de la Révolution. Levasseur constate :

« Le commerce extérieur de la France, que les guerres de la Révolution et de l'Empire paralysèrent, n'est remonté qu'à la fin de la Restauration au niveau qu'il avait atteint pendant les dernières années du règne de Louis XVI. »

Il venait de dépasser le milliard. En 1816, il est de 591 millions, il faut attendre 1825 pour qu'après dix ans de Restauration, ce chiffre d'un milliard soit à nouveau dépassé. Quelque critique que l'on adresse aux statistiques douanières, il est impossible de révoquer en doute ce fait capital.

En voici un second.

Les premières compagnies d'assurance sur l'incendie et sur la vie se fondent sous le règne de Louis XVI. Elles disparaissent à la Révolution, comprises dans la prohibition des sociétés anonymes qu'édicte la Convention.

Le Code de Commerce napoléonien réglemente bien celles-ci, et les sociétés anonymes reparaissent sous l'Empire, en petit nombre. Mais les assurances ne revivent qu'à la Restauration. Dès 1816, l'assurance mutuelle des immeubles de Paris est autorisée, puis la Compagnie Royale. L'ordonnance du 22 décembre 1821 autorise les assurances générales sur la vie des hommes. La régularité astronomique avec laquelle, au lendemain des pires catastrophes, l'État paie les coupons de rente, permet la constitution en fonds d'État des réserves sans lesquelles les assurances ne se conçoivent pas.

Cette même sécurité transforme les habitudes de l'épargne qui prête au lieu de thésauriser. Les caisses d'épargne prennent les économies les plus modiques, les placent sur l'État et en garantissent le remboursement à vue ou à court terme. C'est la Compagnie Royale d'Assurances qui fonde la première caisse et lui prête ses bureaux et ses administrateurs. L'ordonnance d'autorisation est du 29 juillet 1818.

Le cardinal de la Luzerne fait triompher dans l'Église

de France la tolérance du prêt à intérêt, malgré les résistances de l'école rigoriste à laquelle restent attachés l'archevêque de Bordeaux, d'Aviau, l'évêque de Clermont, Dampierre. Rome prononce le *Non inquietandos*.

Appuyé sur le crédit de l'État, libéré des censures ecclésiastiques, popularisé par les caisses d'épargne, le crédit devient ainsi l'emploi naturel de l'épargne qui reste la première industrie nationale. C'est par l'épargne que la France s'enrichit plutôt que par le développement de la consommation et du marché intérieur. Quelques-uns le regrettent : « On dirait, dit Laffitte, que nous n'avons que l'indigente France du seizième siècle pour consommer les produits de l'industrieuse France du seizième siècle. »

Mais ce développement de l'épargne et ce changement de ses habitudes, cet essor du crédit caractérisent une phase essentielle de l'histoire du capitalisme.

L'autre trait de cette histoire, c'est le développement du machinisme.

Il n'y a pas lieu d'en tracer une histoire spéciale sous la Restauration, parce que ni 1815, ni 1830 ne marquent un temps d'arrêt dans une évolution qui est commandée par les découvertes et leurs applications industrielles, non par les événements politiques. Il serait tout à fait arbitraire d'imaginer des coupures qui n'existent pas dans les faits, et de séparer, à cet égard, nos quinze années de celles qui les précèdent et qui les suivent.

Ainsi pour les transports, la navigation à vapeur se développe un peu sous la Restauration, mais elle est connue antérieurement, et ses progrès décisifs se placent plus tard.

Le premier chemin de fer français, celui d'Andrezieu à Saint-Étienne, est concédé dès 1822, exploité depuis le 1er octobre 1828, mais il ne sert qu'au transport de la houille. La chaudière tubulaire est inventée par Seguin en 1828, mais les premières locomotives ne seront pas tout de suite en service, et les deux autres chemins de fer concédés sous la Restauration : Saint-Étienne à Lyon et Andrezieu à Roanne, ne sont pas encore en service en 1830.

Ce n'est pas des chemins de fer que parle la duchesse de Broglie quand elle écrit : « L'homme a vaincu l'espace, mais son confrère le temps se chargera toujours de le venger. » Elle s'émerveille seulement des progrès obtenus dans la rapidité des diligences.

La grande œuvre de travaux publics de la Restauration, c'est la mise en service de 921 kilomètres de canaux.

Néanmoins, métiers mécaniques, ou moteurs à vapeur, les instruments essentiels de la concentration industrielle sont trouvés. Les grandes manufactures se substituent déjà à l'artisanat, et celui qui aurait le sens de l'avenir pourrait déjà deviner les problèmes sociaux que posera cette transformation. Or la Révolution a détruit tout système corporatif, c'est l'individualisme et le libéralisme qui règnent dans les esprits. Par une confusion qui naît de l'association des idées, on leur attribue les progrès matériels qui ne naissent que de l'application des sciences à l'industrie.

Pour remédier aux maux de cette période chaotique de la grande industrie, les remèdes traditionnels sont en plein discrédit, les remèdes nouveaux ne sont pas encore connus et acceptés. Le libéralisme économique qui règne sans conteste dans les rapports entre patrons et ouvriers, entre vendeurs et consommateurs, trouve cependant, par une contradiction énorme et que nul ne remarque, sa limite à la frontière. La brusque invasion des marchandises étrangères en 1814, les ruines qui ont suivi ces quelques mois où le libre échange s'est substitué en fait au blocus continental, ont assuré par réaction la victoire d'un protectionnisme qui va devenir de plus en plus strict. La loi douanière du 17 décembre 1814, celles du 28 avril 1816 et du 17 mai 1826, marquent les étapes principales du système ; il protège également l'agriculture et l'industrie. Très consciemment, il entend faire de la France un marché fermé qui n'exporte et n'importe que le superflu, et fonde sur notre indépendance économique notre indépendance nationale.

La France veut rester avant tout une nation agricole : ses industries devront ouvrer les produits de son sol et de son sous-sol plutôt que de transformer les matières premières étrangères.

Sous l'ancien régime, la peur des disettes faisait défendre l'exportation des grains, encourager leur importation. Au contraire, la préoccupation qui domine maintenant est d'assurer aux paysans un prix rémunérateur du blé qu'ils produisent.

La loi du 4 juillet 1821 ne permit l'importation de blés étrangers que lorsque la hausse des prix révélait l'insuffisance de la production française. Elle fut permise un seul

mois, en février 1828. Les très rares adversaires de la loi avaient objecté qu'elle ferait renchérir à l'excès le pain. Il arriva au contraire qu'à l'abri de ses tarifs l'agriculture travailla avec confiance, sema de plus en plus de blé et que l'abondance des grains en fit constamment baisser le prix, malgré la protection.

Libéralisme sur le marché intérieur, protectionnisme absolu à la frontière, voilà ce que l'unanimité des Chambres impose au gouvernement, sans remarquer la contradiction logique.

D'où l'impression que le pouvoir ne se mêle pas de la vie économique, et qu'il n'a nul mérite si la prospérité règne :

« Personne n'en sait gré au gouvernement, dit la duchesse de Broglie, il se borne à la laisser être. »

Les résultats économiques sont brillants, mais la constitution des premières agglomérations ouvrières fait apparaître un des résultats les plus fâcheux de la Révolution. Elle a brisé les cadres protecteurs à la veille du jour où le développement de la grande industrie aurait rendu plus nécessaire que jamais pour les individus de n'être pas isolés, abandonnés, sans pouvoir se concerter dans un milieu hostile. Nous touchons ainsi à la grande lacune de l'œuvre de la Restauration, celle par laquelle, en définitive et profondément, elle a péri. Par sa diplomatie et sa politique coloniale, elle a réparé les conséquences de la Révolution. Par sa politique financière, elle a réalisé le bienfait essentiel pour lequel la Révolution avait été commencée.

Mais elle n'a pas compris la vraie nature de l'individualisme révolutionnaire. Les royalistes les plus ardents, les ultras, avaient bien l'instinct que la contre-révolution essentielle, c'était de refaire les cadres que la Révolution avait brisés, de « corporer » à nouveau la France. Mais cette vue profonde n'était souvent pas claire chez eux, elle se mêlait d'archaïsmes irritants, puis, elle s'arrêtait pleine de lacunes et de timidités. A l'inventaire des bienfaits de la Restauration et de ses réussites, il faut ajouter maintenant le tableau de ces velléités et de ces échecs.

Il a été longtemps entendu que la Restauration avait péri pour n'avoir pas franchement accepté la Révolution ; il semblera peut-être, après cet examen, que son malheur a été surtout de ne pas connaître assez nettement les corrections à apporter à l'œuvre révolutionnaire, les réactions

que tout le dix-neuvième siècle et le commencement du vingtième poursuivront en tâtonnant.

II

La Révolution avait supprimé les ordres, les corporations, les provinces.

Elle avait dissocié la famille en établissant le divorce, elle ne s'était arrêtée que devant la propriété qu'elle avait affranchie de toute charge et dont elle avait organisé un immense transfert par ses confiscations.

Le divorce fut aboli sans protestations appréciables.

La loi d'indemnité répara et légitima du même coup les ventes de biens nationaux. Sur ce point, Villèle put se rendre le témoignage qu'il avait fini la Révolution.

Ce qu'il y avait de plus visible dans la Constitution de l'ancienne France, c'étaient les ordres. En un sens leur destruction était définitive. Leurs privilèges pécuniaires, que rien ne justifiait plus, avaient péri. L'admissibilité de tous aux fonctions publiques, sans distinction de naissance ou de culte, pouvait se réaliser sans révolution dans un royaume dont le ministre dirigeant était déjà en 1788 un banquier protestant. Quelles reconstitutions ces résultats irrévocables laisaient-ils possibles? Le problème était bien différent pour la noblesse et pour le clergé.

Le clergé avait été reconnu par le Concordat avec sa hiérarchie. Napoléon s'était seulement efforcé de le rapprocher le plus possible d'une grande administration. Le programme de la Chambre introuvable, les promesses du Concordat de 1817 lui auraient rendu l'indépendance d'un corps propriétaire. La proposition Castelbajac, telle qu'elle fut votée par la Chambre introuvable, en autorisant le clergé à recevoir des dons et legs, créait des Chambres ecclésiastiques diocésaines pour administrer le patrimoine ainsi reconstitué.

Du coup, le clergé aurait fait corps; on objecta que sous l'ancien régime ce n'était pas le clergé de France qui était propriétaire, mais chaque évêché, chapitre, cure ou abbaye. Sans doute, mais le clergé percevait sur les revenus de chaque bénéfice des décimes qui lui faisaient un fonds commun. Ce fut l'ancien agent général du clergé, l'abbé de Mon-

tesquiou, qui fit repousser, par la Chambre des pairs, les Chambres ecclésiastiques. Il leur opposa qu'elles créeraient un précédent en faveur des assemblées provinciales et des municipalités élues. C'était vrai. La reconstitution de corps ecclésiastiques aurait fait échec à la centralisation et à l'individualisme qui sont une même chose. Le vote de la Chambre des pairs du 5 mars 1816 marqua la victoire de l'une et de l'autre.

Chaque établissement, évêché, séminaire ou cure fut seulement habilité à recevoir des libéralités et ce projet réduit devint la loi du 2 janvier 1817.

Les faveurs que la Restauration accorda à l'Église, et qui méritent une étude distincte, ne tendirent plus désormais à lui accorder une existence indépendante. L'établissement concordataire assurait du moins la vie du clergé séculier, mais les congrégations, que la Révolution avait supprimées, ne pouvaient revivre que par une rupture complète avec l'idéologie révolutionnaire.

Louis XVIII leur appliqua le droit commun qui était, soit la tolérance, soit l'autorisation par ordonnance royale.

Charles X leur assura un statut à la fois strict et protecteur, mais il ne put l'obtenir des Chambres que pour les congrégations de femmes ; ce fut la loi de 1825, et l'esprit de parti fit du mot de congrégation un épouvantail imprécis qui désignait à la fois les ordres religieux et les associations laïques d'inspiration catholique. L'effort pour reconstituer des corps ecclésiastiques, qui se marque par les lois du 2 janvier 1817 et du 24 mai 1825, ne peut être séparé de l'histoire d'ensemble des rapports du trône et de l'autel.

Quant à la reconstitution d'une aristocratie, la création de la noblesse impériale, point culminant de l'œuvre soi-disant contre-révolutionnaire de Napoléon, brouillait toutes les idées. La noblesse nouvelle n'avait pas d'existence collective ni de devoirs propres. Napoléon disait qu'elle n'avait pas de droits, comme si elle n'avait pas eu le plus substantiel de tous, celui d'échapper au partage égal du Code civil et de transmettre indéfiniment à ses aînés, impartageables et insaisissables, les dotations de l'Empereur, ou les biens que le premier bénéficiaire du titre avait fait ériger en majorat.

La noblesse impériale, c'est l'ensemble des propriétaires de majorat. Il est vrai qu'ils n'ont pas d'autres droits que

de jouir de ces biens privilégiés, sans en faire part à leurs cadets et sans craindre de les voir saisir par leurs créanciers, mais surtout ils n'ont pas de devoirs. Napoléon, le premier des législateurs, a rompu avec la maxime « noblesse oblige ». Le fils d'un duc militaire, titulaire d'un majorat de 200 000 livres de rentes, peut, s'il n'a pas le goût des armes, prendre sur son revenu le prix d'un remplaçant, tenter toutes les spéculations, faire banqueroute. Son majorat insaisissable se rira de ses créanciers, et, même s'il est condamné à une peine infamante, il restera duc. C'est le dernier trait et le plus caractéristique : ni le Code pénal, ni les statuts de la noblesse impériale ne prévoient la déchéance pour indignité.

La Charte, en confirmant la noblesse nouvelle, rend à l'ancienne ses titres. « Le roi fait des nobles à volonté, mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société. » En quoi pourraient bien consister ces rangs et ces honneurs, en dehors du titre même, décoration héréditaire, qui se porte au nom au lieu de se porter à la boutonnière?

Les politiques, qui auraient voulu que la noblesse fût une réalité et fît un corps, n'imaginaient qu'une attribution pour elle, celle de former un collège électoral qui élirait la Chambre des pairs, comme les pairs d'Écosse et d'Irlande choisissent ceux d'entre eux qui les représentent au Parlement de Londres.

Mais la Charte donnait au roi seul le droit de nommer les pairs, et jamais cette idée de Vitrolles et de Bonald ne se matérialisa, même dans une proposition.

On peut dépouiller tous les travaux législatifs de la Restauration ; ni sous la Chambre introuvable, ni sous la Chambre retrouvée, on ne trouvera trace d'une proposition tendant à accorder à la noblesse un de ces privilèges honorifiques que la Charte n'aurait pas interdits. Il faut, pour en trouver les velléités, exhumer des brochures qui n'eurent aucune influence et qui n'ont laissé nul souvenir. Ainsi, M. de Sesmaisons, gendre du chancelier Dambray, proposa que, quand un gentilhomme passerait en cour d'assises, le jury ne fût composé que de nobles pour qu'il fût jugé par ses pairs. Ce droit n'eût profité qu'à ceux qui s'étaient mis en prévention de crime, et ne fut pas pris au sérieux.

M. de Sémonville, toujours plaisant, résumait ces imagi-

nations sans substance en une amusante formule ; c'est ce qu'il appelait le droit d'entrer en habit vert pomme dans la salle du trône. La noblesse reconstituée, qui était en théorie un état des personnes, continua à n'avoir aucune caractéristique légale, aucun droit ni devoir propre, aucune cause de déchéance.

Royer-Collard put dire : « Nous sommes tous pairs ou peuple. » Quand le roi donnait une lettre de noblesse simple, rien ne s'attachait à cette marque d'honneur. Le bénéficiaire prenait d'ordinaire le titre de chevalier que l'usage ne consécra pas ou, cédant à un préjugé déjà ancien, mais sans valeur juridique, faisait précéder son nom de la particule dite nobiliaire. Les jalousies n'en furent pas moins vives ; rien ne froisse plus les vanités que ce qui n'est plus que vanité.

Il était bien impossible de demander à tous les anciens nobles, souvent ruinés par la Révolution, de constituer des majorats. Il n'y avait plus de conquêtes pour payer les dotations, et le seul majorat qui fut constitué par munificence de l'État, fut celui du duc de Richelieu. Il n'avait pas d'enfants, les Chambres lui refusèrent expressément le droit de le transmettre par adoption avec son titre, en sorte que ce ne fut qu'une rente viagère, dont il ne voulut pas profiter et qu'il abandonna aux hospices de Bordeaux.

Quant à la constitution de majorats libres, elle fut encouragée comme la meilleure façon de refaire de la noblesse une aristocratie. Le 25 novembre 1817, la constitution d'un majorat fut déclarée nécessaire à la transmission de la pairie. Le 10 février 1824, à la transmission de tout titre de noblesse concédé à l'avenir.

Tous ces majorats sont attachés à un titre et autorisés par une ordonnance.

Le duc de Lévis proposa, le 21 mars 1820, de rompre avec cette législation qui réservait le privilège des majorats à la noblesse titrée. Puisque la conservation des biens dans les familles, le maintien de masses de propriétés paraissaient un avantage social, le moyen de concilier cette idée et l'esprit nouveau, c'était d'étendre aux propriétaires de toutes les classes la possibilité d'ériger leurs terres en bien de famille.

L'idée n'aboutit pas, le projet de Lévis ne fut même pas discuté ; c'est que l'on ne sollicitait pas un titre pour avoir

le droit de fonder un majorat, on acceptait à grand'peine la constitution d'un majorat pour obtenir un titre.

« Le feu roi a nommé Kergorlay pair à la charge de faire un majorat. Il laisse périr sa pairie plutôt que de vouloir faire du tort à ses filles en avantageant son fils », écrit Villèle. « Tous nos gentilshommes se font bourgeois. » Le 25 septembre 1829, la Comédie-Française jouait *le Majorat*, cinq actes en vers d'Hippolyte de Cournol, drame larmoyant où l'auteur accumule toutes les catastrophes dans la famille d'un industriel qui veut faire ériger un titre en faveur de son fils aîné.

Les idées égalitaires sont aussi puissantes dans la haute noblesse que dans la bourgeoisie. Toute inégalité semble une injustice et l'inégalité entre frères la plus cruelle de toutes.

La duchesse douairière d'Orléans dans son testament demande pardon à sa fille qui n'était pas mariée d'avantager son fils, chef de la maison et père d'une nombreuse famille. Les Lamartine font exception à cet état d'esprit. Le père du poète, malgré les lois révolutionnaires, s'est contenté d'une légitime de cadet. Mme de Lamartine a exécuté le testament de sa propre mère, qui était nul, au profit de sa sœur. Aussi, tous les oncles et tantes destinent à Alphonse, le seul fils, la fortune territoriale de toute la famille à charge de payer les dots de ses cinq sœurs. On se surprend à regretter que ce patrimoine n'ait pas été constitué en un majorat qui eût épargné au prodigue génie de Lamartine la ruine et les aumônes officielles dans sa triste vieillesse.

A l'idée qu'une aristocratie est nécessaire et le droit d'aînesse nécessaire à une aristocratie, s'ajoutait une autre préoccupation.

Tous les économistes déploraient le morcellement. La bande noire faisait disparaître les grands domaines avec des raffinements de vandalisme qui frappaient les imaginations. Les terres vendues, les châteaux étaient démolis, les matériaux dispersés. C'est le sort de Chanteloup quand Chaptal le vend. Les héritiers de Berthier ne savaient que faire de Chambord quand les royalistes imaginèrent de l'offrir par souscription au duc de Bordeaux.

Villèle se laissa ainsi entraîner à présenter le projet mal étudié sur le droit d'aînesse qui échoua, en 1826, devant la Chambre des pairs et qui persuada la bourgeoisie que le

gouvernement royal rêvait de défaire toute l'œuvre égalitaire de la Révolution.

L'aristocratie que ce projet eût constituée n'aurait d'ailleurs rien eu de commun avec l'ancienne noblesse. Il faut le redire, aucune disposition de loi ne fut même proposée pour favoriser celle-ci comme telle, mais aussi pour lui imposer un devoir propre.

Bonald systématisait alors le devoir d'une aristocratie dans le service *gratuit* de l'État. La gratuité des fonctions de député fut la principale application de cette conception ; et, comme, au contraire, une pension de 12 000 francs était assurée aux pairs qui n'avaient pas de fortune, on comprend cette riposte d'un député de la Chambre introuvable à qui l'on disait : « Vous êtes plus royaliste que le roi. — Dites surtout plus aristocrate que les pairs. »

Mais cette gratuité même fut souvent une apparence. Il avait fallu admettre que les fonctions de député n'étaient pas incompatibles avec les places rétribuées de la magistrature et de l'administration.

Quand celles-ci n'étaient pas inamovibles, on voit le cas de conscience pour l'indépendance des députés. Loin que le service gratuit se généralisât, les traitements devenaient pour beaucoup le complément indispensable des revenus réduits que leur rapportaient leurs terres.

Un des plus grands propriétaires de France, le duc de Doudeauville, raconte, sans embarras, comment plusieurs années de suite la mévente des bois le réduisit à 12 000 livres de rente. Il ne traversa cette mauvaise période qu'en détaillant sa terre de Surgères et en acceptant la direction générale des postes, puis le ministère de la Maison du Roi dont les appointements lui furent singulièrement utiles.

Quand il prit la direction générale on trouva à la cour que cette charge était au-dessous d'un La Rochefoucauld : « M. de Doudeauville, dit un plaisant, est directeur de postes. Qui sera duc de Doudeauville? » Nous touchons là à un trait de mœurs essentiel dans l'histoire de la Restauration. Celle-ci ne réserve point les grands postes de commandement aux hommes de haute naissance. Elle anoblit, suivant l'usage de l'ancienne France, ses principaux serviteurs et la bourgeoisie de robe ne reconnaît plus aussi bien les siens dans le comte Corbière, le comte Roy, le vicomte Lainé, qu'elle fera, après 1830, dans Thiers ou dans Guizot,

d'autant que tous les nouveaux titrés ne se souviennent pas de leur origine avec la fière modestie de Bellart qui demanda au roi de faire figurer dans ses armes, à côté des lis qu'il avait contribué à faire refleurir, la cognée de son père qui était charron.

Mais en même temps que des hommes nouveaux accèdent aux plus grands postes, la noblesse ruinée fait concurrence à la bourgeoisie dans des fonctions comme les régies financières où, sous l'ancien régime, elle aurait cru déroger. A tort ou à raison, car les statistiques sont impossibles, l'idée se répandit que les gens de qualité obtenaient par la faveur ce qu'ils ne tenaient plus de privilèges légaux.

Toute l'amertume des conflits d'amour-propre envenima la politique. L'ambition et l'envie, la passion de s'élever et celle d'humilier ceux qu'on trouve au-dessus de soi, sont les motifs essentiels d'agir du plus célèbre des héros de roman qui soient censés vivre sous la Restauration. Julien Sorel séduit Mme de Renal et Mlle de la Mole, par revanche de plébéien. Tout *le Rouge et le Noir* est une monographie de l'arrivisme et de la jalousie de classes par un auteur qui admire l'un et partage l'autre.

Les héros de Balzac souffrent moins d'un rang inférieur, s'ils y naissent ; ils sont sûrs de s'élever au-dessus, ayant tous l'imagination fougueuse de leur créateur, qui n'a jamais douté de devenir illustre, millionnaire, mari d'une grande dame, et qui a réalisé deux ou trois de ses ambitions. On ne peut pas étudier dans Balzac le moyen de parvenir sous la Restauration car, la remarque est banale, il a été plus prophète qu'historien et ses conquérants de Paris, Marsay, Trailles, Rastignac ou Rubempré sont plutôt les modèles d'un Morny et des hommes du second Empire que les images des ambitieux de la Restauration.

Pour avoir un autre document sur ces conflits de classes, qui furent un ferment si énergique de haines politiques, consultons la duchesse de Duras, la chère sœur de Chateaubriand qui nous semble une fort grande dame. Mais le comte Molé nous dit : « Créole de la Martinique, elle avait épousé dans l'émigration M. de Duras qui n'eût jamais songé à elle à Versailles ; je ne la trouvais pas assez familiarisée avec son état de grande dame. » Voilà la source des froissements qu'elle n'a jamais avoués mais qu'elle a transposés dans *Ourika*, et dans *Édouard*. Ourika, négresse,

meurt dans le cloître où elle se réfugie quand elle découvre l'inégalité des races.

Édouard est le fils d'un maître de forges, mais ce maître de forges a été jadis un illustre avocat qui a sauvé le maréchal d'Olonne, Édouard admis dans la maison du maréchal a le malheur de s'éprendre de sa fille, une toute jeune veuve, la duchesse de Nevers, et comme le roman se passe sous Louis XVI, il va se faire tuer à l'armée de Rochambeau.

Il respecte les hiérarchies mondaines tout en les haïssant : « Les anciens, dit-il, plaçaient la fatalité dans le ciel, c'est sur la terre qu'elle existe ; il n'y a rien de plus implacable dans le monde que l'ordre social tel que les hommes l'ont créé. »

Puis : « Je n'étais pas son égal ; elle se fût abaissée en se donnant à moi. »

Surtout, Édouard montre la plus vive admiration pour l'Angleterre, « ce pays où toutes les carrières étaient ouvertes au mérite, ce pays où rien n'est impossible... »

« Le grand chancelier actuel, lord D..., a commencé par être un simple avocat. »

Ceci est une réponse libérale à Bonald qui, prêchant la nécessité de l'étape progressive, sauf pour les génies, avait écrit en 1815 dans ses *Considérations sur la Noblesse :* « En Angleterre, un habile avocat devient lord chancelier. En France, il ennoblirait sa famille qui dès lors serait admissible, avec le temps, à tous les emplois. Il y a plus de calme, plus de régularité, moins de secousses dans cette marche de la société ; moins d'ambition dans les âmes, moins d'agitation dans les esprits, tout cela vaut mieux, pour la prospérité et la force d'un État, même qu'une succession d'habiles chanceliers. »

La Charte avait expressément consacré toutes les ambitions d'Édouard. Les mœurs favorisaient plutôt les lentes ascensions dont Bonald se faisait le théoricien. Dans l'armée, le stage de chaque grade, imposé par Gouvion-Saint-Cyr, dans la politique, l'âge de quarante ans fixé pour l'éligibilité à la Chambre, décourageaient également les ambitions pressées ; et un jeune homme sans fortune et sans naissance, plein d'esprit et de désirs, qui arrivait à Paris vers 1820, comme Thiers, pouvait imputer au régime cette lenteur à parvenir qui, après les éclatantes aventures de la Révolution et de l'Empire, était plutôt le fait de la paix et d'une

société qui avait repris son équilibre. Il manqua aux Bourbons de donner aux jeunes ambitions la confiance qu'ils sauraient les contenter.

La Restauration qui ne fit rien pour la noblesse, qui échoua à refaire une aristocratie territoriale, a pris une mesure capitale pour la bourgeoisie. La vénalité des charges avait été sous l'ancien régime le ressort de l'indépendance et de l'ascension du tiers. La Constituante l'avait abolie pour les offices ministériels comme pour les charges de judicature : notaires, avoués, agents de change, greffiers, huissiers, commissaires-priseurs, courtiers, même rétablis en l'an VIII, n'étaient plus que des fonctionnaires. Ils s'arrangeaient bien pour traiter sous le manteau de leur démission et pour recommander leurs successeurs. Au budget de 1816, contre un supplément de 40 millions de cautionnement, ils retrouvèrent le droit de présentation ; 25 000 charges redevinrent autant de propriétés privées sans que le public s'aperçût qu'un privilège était restauré, puisqu'il n'était ni ecclésiastique ni nobiliaire.

III

Bien mieux, les officiers ministériels avaient leur discipline, leurs officiers chargés de la faire respecter. Le jour où ils cessaient d'être des fonctionnaires, ils retrouvaient dans toute sa perfection l'organisation corporative, et même la limitation du nombre qui était le trait le plus discutable des maîtrises et des jurandes.

L'ordre des avocats, à qui Napoléon avait de mauvais gré rendu l'existence, reçut de la Restauration l'indépendance. L'ordonnance du 20 novembre 1822 leur rendit l'élection du bâtonnier dont l'Empire attribuait la désignation au procureur général.

Il eût suffi à la Restauration d'appliquer dans le monde du travail les principes ainsi reconnus pour les professions libérales pour reconstituer les libertés corporatives. Avec les libertés locales, elles auraient refait une France organique où il eût été possible de faire représenter autre chose que des opinions ou des partis.

Les adversaires des corporations supposaient qu'elles

comporteraient nécessairement la limitation du nombre des établissements de chaque métier et l'obligation de se soumettre à des règlements industriels étroits, capables de décourager tous les progrès, d'arrêter toutes les investigations. Napoléon avait réorganisé en corporation fermée la boulangerie et la boucherie. A Paris le nombre des fours et des étals avait été limité et les patrons n'avaient eu qu'une idée, celle d'en réduire le nombre par des rachats. Comme d'autre part la viande et le pain étaient taxés, l'organisation de ces deux professions faisait revivre le type ancien des maîtrises et des jurandes, et dès qu'on parlait corporation, c'était ce modèle qui s'imposait à l'esprit. Les vœux que l'on relève dès les premiers jours de la Restauration pour une reconstitution corporative ne s'expliquent pas toujours sur le sens qu'ils attachent à cette réforme.

Mais, en 1817, un avocat parisien, Levacher-Duplessis, entreprit en faveur du régime corporatif une campagne en règle ; deux mille commerçants et artisans signaient dans son cabinet, le 16 septembre 1817, une requête au roi que Levacher défendait dans un mémoire étudié. Quelques jours après, comme les élections des députés de la Seine avaient lieu, les royalistes portèrent sur leur liste deux des patrons signataires. La Chambre de commerce de Paris, le Conseil supérieur des manufactures se prononcèrent à l'unanimité, sauf un de leurs membres, contre le projet en l'accusant purement et simplement de supprimer la liberté de l'industrie.

Dans les réponses qu'il multiplia, Levacher-Duplessis montre à merveille que l'objection ne porte que sur un système corporatif tout différent de celui qu'il préconise et dans ces pages oubliées on trouve déjà l'essentiel des idées que La Tour-du-Pin mettra en lumière. Levacher-Duplessis ne dissimule pas l'immense portée de la réforme qu'il réclame : « Qu'on ne s'y trompe pas, le système qui tend à dissoudre une nation en individus est une des plus funestes erreurs de la Révolution. C'est le plus grand obstacle au retour à l'ordre et à l'affermissement d'une véritable liberté. Consultons l'histoire : elle nous apprend que partout où le despotisme veut s'établir, il isole les hommes. Ces sortes d'associations appelées corporations ont été adoptées par tous les peuples qui ont le mieux entendu la liberté. Elles sont, dans une monarchie bien réglée, autant de

petites républiques subordonnées à l'autorité suprême. »

C'est déjà le mot de Louis Veuillot : « Le roi de France protecteur des républiques françaises. »

« Elles sont à la commune ce que la commune est à la province, et la province à l'État. Ainsi les corporations, la commune, la province, voilà les familles politiques sans lesquelles une nation ne présente plus qu'une multitude confuse, qu'un amas d'hommes isolés abandonnés dans leur faiblesse individuelle à l'action arbitraire de l'administration. »

Les corporations règlent la liberté et ne la suppriment point. Pas de nombre limité pour chaque métier, mais, pour l'exercer, il faut l'avoir appris. On ne peut s'établir patron que si on a fait son apprentissage et si l'on justifie de sa moralité. Ces conditions si raisonnables n'écarteront que les indésirables et cette minime limitation sera un bien.

« La France doit moins chercher à multiplier ses artisans qu'à les perfectionner. La vie des campagnes est plus laborieuse. Les travaux de l'agriculture sont les plus durs et les moins productifs. L'existence dans les villes a bien plus d'attrait. Si vous laissez le passage trop libre, si l'on peut devenir artisan sans être apprenti, maître sans avoir été compagnon, si la carrière du commerce est ouverte au premier venu, bientôt vous verrez les villageois se précipiter dans les villes pour y chercher des travaux bien moins pénibles que ceux de l'agriculture. »

Liberté donc pour tous de choisir leur métier, à condition de le savoir.

Liberté aussi d'employer des procédés nouveaux ; le règlement corporatif devra seulement proscrire la fraude.

La corporation, véritable commune professionnelle, répartira entre ses membres un impôt qui remplacera la patente et qui sera payée par son intermédiaire. Elle jugera les difficultés relatives au métier par ses syndics. Les prud'hommes sont moins compétents parce qu'ils sont moins spécialisés. Enfin chaque patron avant de s'établir paiera un droit de maîtrise et ce fonds commun alimentera une caisse professionnelle de crédit et de secours.

Quand on relit aujourd'hui ces pages rédigées par un ultra bien oublié et les délibérations que lui opposèrent les industriels les plus éclairés de l'époque, on est frappé de voir combien c'était le réacteur qui avait des vues d'avenir.

Le gouvernement, devant l'opposition de toute la grande industrie, de tout le haut commerce, ne sanctionna pas expressément ces idées mais il en favorisa discrètement l'application. Levacher-Duplessis fut attaché au ministère et le gouvernement royal accorda aux corporations libres qui se reformaient spontanément le bénéfice de l'autorisation. C'est ainsi que, dès 1818, outre les bouchers et les boulangers, corporations au sens ancien avec limitation de nombre, les pharmaciens et les charcutiers avaient fait homologuer leurs statuts.

L'*Almanach royal* donne la longue liste des métiers dont l'organisation était approuvée.

En 1825, la liberté du commerce de la boucherie fut établie, mais l'ordonnance du 18 octobre 1829 rétablit le syndicat et le nombre limité.

Ce qui diminue l'intérêt de ces essais, c'est que, d'un accord unanime, la question ne se posait que pour la petite industrie, le commerce de détail et l'artisanat. Il s'agissait d'assurer aux consommateurs les garanties de bonne fabrication et les rapports entre employeurs et employés ne semblaient préoccuper personne.

Sans doute, si la corporation avait été rétablie, ses attributions se seraient naturellement élargies et son rôle se serait étendu à la grande industrie. Là, nous restons sous l'empire de la loi Le Chapelier, défendant aux ouvriers de se réunir pour délibérer sur « leurs prétendus intérêts communs », et des articles du Code pénal qui punissent durement les grèves et qui sont fréquemment appliqués.

L'Angleterre autorise, par sa loi de 1821, les premières Trade Unions, quitte à restreindre bientôt cette liberté. En France, personne ne demande à cette époque la liberté des organisations ouvrières qui aurait été pourtant si nécessaire pour lutter contre les abus de travail qu'entraîne l'introduction du machinisme.

Pour conduire les métiers mécaniques, il suffit d'une main de femme ou d'enfant, d'où l'emploi de la main-d'œuvre puérile ou féminine chichement rétribuée. Le conseil d'arrondissement de Colmar dénonce déjà le danger, pour la race, du travail des enfants. Des ordonnances royales prescrivent les précautions élémentaires pour parer aux dangers qu'entraîne l'emploi des nouvelles machines. Les chaudières doivent avoir subi une pression d'épreuve cinq

fois plus forte que celle qu'elles sont normalement appelées à supporter. Les cheminées des usines à gaz doivent avoir trente-deux mètres de haut ; mais, quand il s'agit de protéger le travail humain, tout le monde croit à la liberté économique.

L'esprit de classe n'existe pas, d'ailleurs, dans le monde ouvrier. En Alsace, Kœchlin et d'Argenson peuvent compter sur les travailleurs qu'ils emploient comme sur une clientèle politique. En 1830, ce sont les patrons qui jettent leurs ouvriers dans la rue. Quand Saint-Simon réagit le premier contre le libéralisme économique, il imagine un socialisme tout patronal plus préoccupé de la production des richesses que de leur distribution : s'il supprime à la fois l'héritage et la libre concurrence, il fait des savants et des industriels les prêtres d'un nouveau culte et les maîtres de l'État. C'est à eux qu'il confie les intérêts de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre.

Cependant, le gouvernement royal n'a pas contre les groupements ouvriers les préjugés du libéralisme économique.

De même qu'à Paris, les métiers qui veulent se réorganiser sont encouragés, de même une large tolérance est accordée à la principale organisation ouvrière, le compagnonnage : « Il y a lieu d'examiner sérieusement les mesures à prendre, non pour dissoudre une association qui a résisté à la Révolution, mais pour la régler et pour contenir ceux qui la forment, » dit un des grands préfets de la Restauration, Tournon.

C'est le sentiment général. Le 18 février 1829 la Chambre repousse une pétition tendant à la suppression du compagnonnage.

Mais, par une timidité d'esprit que nous retrouverons dans d'autres domaines, le gouvernement semble savoir gré aux compagnons des rites puérils qui, leur donnant l'aspect de société secrètes, le dispensent de connaître officiellement leur existence.

Les sociétés de secours mutuels sont encouragées à se former dans le cadre professionnel, ce que la police impériale redoutait. En 1822, sur 160 qui existent, 142 groupent des adhérents de même métier ; mais elles n'atteignent qu'une toute petite élite : 37 garçons boulangers sur 1 500.

Ni la prévoyance, ni l'organisation professionnelle n'apportent aux misères qu'entraîne l'entassement des ouvriers

dans les grandes villes un remède qui ait quelque proportion avec le mal.

On n'imagine encore que la charité pour y remédier ; à Paris, les bureaux de bienfaisance secourent 167 000 assistés ; dans le Nord, 163 000. Du moins sur ce terrain, l'abandon des préjugés individualistes est complet. Toutes les associations qui veulent se fonder sont autorisées et encouragées et le roi, qui doit approuver les fondations, ne se laisse jamais arrêter par la crainte de la mainmorte. On écrirait une émouvante histoire de la charité sous la Restauration, rien qu'en dépouillant, au *Bulletin des Lois*, les milliers d'ordonnances qui autorisent, quelquefois en les réduisant dans l'intérêt des familles, les fondations faites au profit des pauvres ou des hospices. Il y a une poussière de petits dons, des rentes de 50 francs ou d'un boisseau de blé, mais aussi des libéralités magnifiques. Le marquis d'Aligre, qui a laissé la légende d'un avare, consacre 3 millions à l'hôpital de Chartres. Le patrimoine des pauvres, si maltraité pendant la Révolution, se reconstitue d'une façon appréciable.

Il convient de ne pas oublier ce fait au moment même où l'on signale le manque de proportion entre ce remède et les maux nouveaux nés du machinisme, auxquels auraient seuls été égaux les remèdes sociaux que l'individualisme régnant laissa ignorer à la Restauration.

M. DE ROUX.

(A suivre.)

Le Drame à Saconin[1]

(31 mai-3 juin 1918.)

VI. — Accrochage.

1er juin.

Le jour n'est pas levé et déjà ronflent les avions.

A l'affût comme des chasseurs, les poilus guettent l'orée noire du bois, la pente blanchissante.

A notre droite, émerge dans la brume la ferme du mont Lavé, ce bastion que garde le capitaine Durat. Dans l'aube grise montent de longs ululements, de gros obus qui, décrivant de larges paraboles, vont s'écraser sur notre artillerie. A mesure que s'étend la lumière, ce bombardement s'accentue, roule du nord au sud, et bientôt retentit avec le fracas monotone et puissant d'un torrent gonflé par l'hiver sur les roches pyrénéennes.

Ces 210 bondissent furieux de la vallée de la Crise, rasent le bois comme un vent de tempête, glissent vers les hauteurs, et leur miaulement prolongé traverse l'espace, se perd au loin dans un bruit lourd de chute.

Bientôt se mêle à ces stridences énervantes le souffle asthmatique des bombes, et le sol s'entr'ouvre autour de la ferme sous l'explosion des torpilles.

Tout est secoué dans un rayon d'une lieue. Un jet massif de poussière et de suie, un énorme nuage opaque zébré d'un trait de feu se déploie d'un seul coup, emplissant l'espace d'un tumulte de cyclone.

Sérieux, les soldats contemplent ce déchaînement de

(1) Copyrigtht by librairie Plon. — Voir *la Revue universelle* du 15 janvier 1930.

l'orage, et les bleus, qui voient ce tableau pour la première fois, sont calmes comme des anciens.

Les fragments des minen, longs, aux bords déchiquetés, les lames de fer brûlantes et sifflantes grêlent sur le plateau, avec des volées de cailloux, des mottes de terre et des morceaux de bois. Cela continue, devient plus fort. Il en tombe trois ou quatre à la fois. On dirait des écroulements de cathédrales. Une brume sombre noie la position française, voile le soleil.

Follement les oiseaux chantent dans le bois comme à Verdun. A travers les rafales, on entend ces petites voix. Au bord de la tranchée qui bouge sous les chocs multipliés, des gouttes de rosée scintillent sur les pétales des fleurs. Le gazon brille, humide. Des morts sont allongés partout.

Le marmitage s'étend sur tout le front, assourdit les hommes prostrés. La poudre, la fumée, le sable qui vole les aveuglent, les suffoquent. Le déchirement des projectiles est si voisin, si brutal, et si net, qu'à chaque instant chaque poilu se prend les tempes entre les poings. On croirait que les tempes se rompent, que la nuque est sciée. Les poumons, comprimés dans l'atmosphère devenue vite irrespirable, battent irrégulièrement. Le sang reflue au cœur ; les yeux se voilent, la langue est sèche. Cent carillons sonnent dans le tympan. Et les poilus s'entre-regardent avec de graves sourires.

A présent, aux dégringolades des bombes se mêle la lancinante arrivée des obus. C'est moins fort sans doute qu'à Verdun où l'on ne pouvait plus compter les salves, où les remparts de cadavres s'émiettaient sous des coups insensés, tandis que le sol changeant de forme à chaque instant ne recelait plus que de vagues fantômes étonnés de se sentir vivants. Mais tout de même c'est terrible, et déjà les pertes s'accumulent. Tout d'un coup des balles aiguës traversent le tonnerre comme mille essaims de frelons. On se bat autour de la ferme et du calvaire tout proche d'elle. L'ennemi entreprend par là quelque chose. Durat et les siens sont aux prises. Dans ce coin, il ne tombe plus de projectiles. Mais, dense comme une averse, la fusillade grince. Puis l'on n'entend plus que nos fusils-mitrailleurs. L'attaque est certainement repoussée. La valse des 150 et des 210 recommence. Deux heures plus tard, mais plus près de nous cette fois, nos grenades brusquement font rage. C'est la 2e qui reçoit l'assaut.

Cela dure quelques minutes à peine. Puis plus fort que précédemment l'ennemi reprend son pilonnage.

La ferme comblée de leurs cadavres, ils veulent nous l'arracher. Pour la prendre, il faut l'écraser. Les tuiles balayées par l'ouragan s'envolent. Le toit s'effondre. Les murs foudroyés se crevassent, fléchissent, se rompent, s'affaissent.

Mais quand de nouveau les Allemands sortent de leurs tranchées, la ruine les mitraille. Il existe encore là des hommes qui ne seront tués que plus tard. Ils profitent des rapides moments qui leur sont accordés pour joncher de morts ennemis le terrain convoité. Un bataillon allemand se brise sur ces moribonds.

Tout le jour, cela continue. Ils veulent passer ici ou là. Leurs canons s'activent comme des machines d'enfer. Puis les casques d'acier sortent du bois, faisant voler loin devant eux leurs grenades à manche. Ils se précipitent vers nos fusils qui les massacrent. Plusieurs viennent tomber sur notre parapet.

La nuit n'a pas calmé leur rage. Les deux dernières attaques avaient eu lieu vers cinq heures du soir. Au crépuscule ils ont paru sur notre gauche et leur vague s'est cassée sur notre mince ligne. Mais chacun de ces violents succès creuse pour le 57e un plus profond cimetière.

...Les Boches avaient tout de même quelque peu progressé vers la droite. Ils tenaient en partie les décombres de la ferme, et s'étaient insinués sur trois des faces occupées par ce qui restait de la compagnie Durat, maintenant coupée du régiment, isolée, perdue sans doute.

Après ces épouvantables efforts il se produit toujours des trêves plus ou moins durables. Les deux adversaires épuisés ont besoin de reprendre haleine. Un silence relatif monta sur la zone ensanglantée, dans la nuit lumineuse.

Tout d'un coup des cris s'élevèrent. C'étaient ces aigres voix allemandes si surprenantes dans l'anxieuse obscurité. Quelques-uns d'entre nous crurent comprendre qu'ils glapissaient : « Rendez-vous ! Rendez-vous ! »

Cela venait de la ferme du Mont-Lavé. Presque aussitôt une autre voix rugit aux quatre points cardinaux ce mot que les Français retrouvent dans les situations les plus désespérées.

Un sourire effleura les lèvres des poilus qui reconnurent l'intonation du capitaine Durat et d'autres voix, tous les

survivants de la 3e, s'unirent à leur chef pour proférer ce mot vengeur sous les étoiles.

VII. — **Surprise.**

2-3 juin.

La corvée nous porta des vivres vers minuit et dit que nous devrions tenir encore. Aucun renfort ne paraissait sur nos arrières. Nous ne pouvions compter sur la relève.

Un perpétuel roulement dans le sud, tel que d'un fleuve enflé par le déluge, occupa nos pensées jusqu'à l'aube. On se battait non loin de nous et, de ce côté-là, le ciel s'illuminait comme les horizons crépusculaires des soirs d'août dans la mort du soleil rouge. Une ample partie de l'espace semblait se consumer dans une flamme pourpre, sur Villers-Cotterets, plus loin peut-être.

Plus près de nous, les fusées palpitaient comme les pulsations de nos cœurs. Graves, dans l'obscurité, songeurs, nous écoutions une fois de plus la nuit sourde, les vagues et sombres rumeurs, et nous regardions l'embrasement sinistre, pensifs, les épaules courbées.

Lorsque l'esprit s'occupe, la nuit glisse comme un éclair noir. Le trait brillant du jour frappa des visages pâlis, fatigués par l'insomnie. Il n'y eut point de café. Silencieux, accroupis dans les ruines de leur fossé détruit, parmi les cadavres déjà raides, les survivants grignotaient des biscuits dans le brouillard diaphane.

Les régiments voisins n'ayant pas avancé sur nos ailes, nous demeurions en l'air, notre front dessinant une sorte d'angle obtus très large, sur lequel nos trois bataillons réduits de moitié s'égaillaient en tirailleurs, dans une situation critique.

Plus de réserves derrière nous. Une mince rangée de poitrines. Un cordon de troupes décimées. Mais c'étaient des âmes trempées dans le creuset du mont Renaud.

Les cartouches semées devant lui sur le sol, les grenades débouchées à portée de la main, chaque homme, la face tendue, observait le blême glacis couvert d'uniformes feldgrau.

Les brancardiers de la légion demeurés après le départ de leur régiment pour relever leurs blessés et leurs morts — ils n'avaient pas interrompu leur tâche pendant les plus durs

combats — achevaient d'emporter les derniers corps, et nous les vîmes disparaître, imperturbables.

Comme la veille, les avions grondaient bien avant l'apparition de l'aube. C'était la fameuse escadrille des Tango que nous connûmes à Vauclerc.

L'effort ennemi, ce jour-là, se porte sur la gauche. Il veut peser sur l'une des branches de notre fragile éventail.

Toute la journée, sous le ciel éclatant, se poursuivront des tentatives chaque fois repoussées.

A un moment, ils ont pourtant crevé notre front et progressé derrière nous sur la route nationale. On s'est furieusement colleté sous les peupliers, dans les fossés de cette route. C'est le sergent Sirey, mon vieux compagnon d'autrefois, qui les a refoulés avec ses hommes, à la grenade, et finalement il a rétabli notre ligne.

Tout d'un coup, un officier fou de douleur surgit, venant on ne sait d'où, blessé, arrosant de son sang la terre. Mon ami Paranteau (1) ! Oh ! quand il est tombé là devant tous, en plein champ, achevé, criblé de huit balles, dans l'éclair de son agonie, s'est-il rappelé la terrible conversation que nous eûmes, tout près d'ici, dans la tranchée du *Fer à cheval* de Beaune, sur la mort et sur l'au-delà? Le bombardement recommence, effrayant. C'est toujours le même système. Il faut les tuer pour les vaincre, les hacher, les écraser, ces fantassins toujours debout.

— Mettez votre sac sur votre tête et patientez. Abritez-vous de votre mieux sur ce terrain nu. Que chacun compte sur sa chance !

Mais quand revient la nuit, ceux qui vivent toujours se sentent plus morts que les morts.

Et l'obscurité n'amène point de répit. Un groupe allemand surgit devant la 9e et s'obstine. Debout sur leur talus croulant, les sergents Havard et Boisseau, le caporal Richard et le caporal Jardinier, repoussent à coups de grenades, par quatre fois, les assaillants indomptés.

(1) Paranteau (Henri-Edmond-Louis), né le 21 novembre 1893 à Aigrefeuille (Charente-Inférieure). Incorporé au 123e régiment d'infanterie le 12 août 1914. Caporal le 28 octobre 1914. Parti aux armées le 26 décembre 1914. Passé au 57e le 6 janvier 1915. Sergent le 25 mai 1916. Après avoir suivi les cours du centre d'instruction de Saint-Cyr, est nommé aspirant le 20 juillet 1917. Dirigé sur le 57e aux armées le 2 août 1917. Sous-lieutenant à titre temporaire le 9 janvier 1918. Tué le 1er juin 1918 au combat de Saconin (Aisne). Cité à l'ordre de la division le 30 juin 1918.

Tout le jour ils ont rampé vers nous, avec leur casque énorme que camouflent des épis de blé. Le nuit tombe sur leur défaite. Sont-ils fatigués maintenant?

De nouveau, le front roule partout. Dans le sud, cela ne marche pas. Nous le saurons plus tard. Il est temps, paraît-il, de nous ramener en arrière sur de nouvelles positions. Avant l'aube, le 57e devra commencer le repli. Mais c'est la volonté de nos chefs, non celle de nos ennemis, qui nous contraindra de quitter cette ligne compromise.

...Je dormais, terrassé par la fatigue, et je rêvais.

Dans mon songe étrange, je voyais un homme tué depuis deux ans, notre ancien commandant, l'héroïque et maigre Amilhat. Avec sa face bouleversée et ses gestes désespérés, il semblait m'avertir de je ne sais quelle menace imminente et terrible qui bientôt fit claquer mes os. Que disait-il? Que savait-il?

Quelqu'un me secoue. Je me soulève. Se suivant à peu de distance, des poilus courbant le dos passent dans la tranchée, se hâtent sans paroles. Je m'étonne qu'il fasse grand jour. Un ciel implacable rayonne.

— Vite ! dit l'homme qui m'a réveillé. Nous avons juste le temps. Vite ! Vite !

Encore engourdi, je m'en vais, et comme un somnambule je vois les poilus rangés, droits, muets, la face sévère et crispée.

Très haut se lamentent des voix dont les modulations plaintives s'affaiblissent et se raniment. D'innombrables obus à gaz geignent au-dessus de nos têtes.

Nous quittons la tranchée ; nous arrivons dans le champ de blé, et dans la lumière intense, comme un aveugle qui retrouve péniblement la vue, je découvre, en franchissant la route, les cadavres tordus, déjà noirs.

Le piaulement des balles enveloppe le groupe hâtif qui marche et se tait. Et là-bas, franchissant les décombres de la ferme, rigides comme des statues d'airain, irrésistibles comme la destinée, progressent froidement, silencieusement, par longues rangées grises, impassibles sous les casques noirs, les Boches.

VIII. — La ferme du Mont Lavé.

31 *mai-3 juin.*

Cernée, traquée, réduite à une trentaine d'hommes, la compagnie Durat se débattait depuis deux jours dans une terrible agonie. La ferme, sur le rebord du ravin boisé, dans l'angle des deux petites routes de Vauxbuin à Saint-Amand et du Mont-Lavé à Saconin, marmitée, assaillie sans trêve, n'était plus qu'un monceau de poutres et de pierres, jonché de cadavres bleus et gris. Des grappes de morts entouraient le calvaire du carrefour, plus haché de mitraille que la cible d'un champ de tir. On se battait corps à corps, la nuit, le jour, à vingt mètres, à dix mètres. Ce n'était plus sous la lune de juin qu'un cimetière en lambeaux d'où partaient, entre deux explosions de grenades, des cris insensés, injures, éclats de rire à faire dresser le poil, menaces, bravades du désespoir, défis farouches des moribonds.

Deux compagnies allemandes tenaient dans un étau de fer cette chair douloureuse et plus forte que son supplice.

Dans son P. C. de Saint-Amand, le colonel Bussy, ignorant le sommeil, la fatigue, grave et calme comme dans les plus tragiques moments des mois passés, surveillait avec inquiétude ce coin fumant et fulgurant de la bataille.

Tiennent-ils encore? Brusquement éclatait le crépitement des mitrailleuses. C'en était peut-être fini. Mais non ! Là-bas volaient les fusées rouges. Au secours ! Au secours ! De l'artillerie ! Au secours !

Et le cœur serré, de très loin, l'on écoutait l'éclatement sombre de nos C. F. et le claquement de nos derniers lebels. C'était plus fort qu'au mont Renaud. On eût cru que les morts eux-mêmes sortaient de leur stupeur pour combattre. Et ce combat se poursuivait sans trêve avec une rage si folle que l'ennemi reculait, étonné.

Nos assaillants étaient des gamins, des feldgrau imberbes, recrues de dix-huit ans qui s'abritaient mal, attaquaient par masses, avec fougue, subissaient des pertes énormes.

Dans l'après-midi du 2 juin, un coureur audacieux, traversant le cercle de feu, parvint par miracle à la ferme, portant au capitaine Durat les félicitations du général et l'ordre de repli.

Mais comment sortir du guêpier? Ils s'enfonçaient dans

un abîme qui les dévorait. Comment s'échapper? Un homme, un sur cent peut passer. Un groupe reste captif dans son malheur. La fournaise les mangera. Derrière eux, s'étend le champ de blé, les sillons qui pourraient couvrir, sauver des tirailleurs habiles. Ce champ de blé battu de balles, à cinquante pas, prend l'aspect du paradis pour les fantassins épuisés, accrochés à leurs blocs de pierre, les yeux dans les yeux des Allemands, les poches bourrées de grenades, rongés par la faim, brûlés par la fièvre, en loques comme des mendiants sublimes.

Dans la matinée, pour resserrer leur front, sentir le coude à coude, sur l'ordre de leur chef, ils abandonnent la ferme et se réfugient dans la carrière qui s'adosse au bâtiment ruiné et que leurs blessés encombrent. Le gémissement des malades monte plus fort avec la nuit. Les fusils-mitrailleurs jettent de brèves flammes dans la large porte de granit que baigne l'ombre.

Le capitaine Durat, casqué, la barbe au vent, l'éclair aux yeux, la capote trouée de balles, le revolver au poing, court de l'un à l'autre, console les mourants, prend un fusil pour aider à repousser les ennemis quand ils veulent forcer le passage.

...Depuis plusieurs heures, on entend au fond de la carrière des coups de pioche pressés.

Quand le groupe qui combat à l'extrême-avant, épuisé, cède la place aux camarades, il prend les outils, et creuse le tunnel qui mènera peut-être vers la liberté les survivants, s'il en reste.

Pour rejoindre un boyau qui conduit à Saint-Amand et qui court à quelques mètres de leur position, le capitaine a eu l'heureuse idée de tailler une sape. S'ils se hissaient hors de la carrière pour prendre leur course en plein champ, ils tomberaient tous fusillés.

Si l'on termine assez tôt l'ouvrage, quelques soldats de la 3e pourront conter plus tard ce qui se vit au mont Lavé. Cette existence invraisemblable est vécue par des hommes exténués, aussi près de la mort qu'on ne le fut jamais. Quand les torpilles s'arrêtent, les mausers craquent, les grenades grêlent, et les Allemands exaspérés surgissent de leurs trous.

Chaque heure qui passe comme un orage diminue notre rideau de combattants. Vers la fin de la nuit, la lutte s'est

calmée. Les travailleurs annoncent que leur tranchée vient de rejoindre le boyau. Il y a un moment terrible où l'instinct de la vie se réveille. Ils se regardent dans les ténèbres comme des naufragés. Mais Durat leur commande :

— Les blessés avant tout !

Alors, rassemblant leurs forces, ils chargent sur leur dos les camarades, vont les déposer dans le champ de blé pendant que les amis, à l'entrée de la carrière qu'ils défendront jusqu'au bout, tirent à chaque instant des rafales, avertissant l'ennemi qu'ils sont toujours là.

L'aube va luire, et maintenant chacun s'énerve. Les minutes prennent une ampleur, une intensité inouïes. Par petits paquets, les poilus se rassemblent, l'arme à la bretelle, se pressent vers l'orifice du tunnel, vers la porte du salut.

Durat, tirant sur sa barbe, semble rêver. A quoi pense-t-il? Les autres accroupis tout près, comme des tigres, les Allemands, peuvent bondir à tout instant sur la proie lamentable.

— Comment ! dit le capitaine avec tristesse, vous laissez là vos deux lieutenants qui sont tués?

Quatre hommes partent, rampent, reviennent avec des halètements rauques, tirant deux corps pareils à des paquets sanglants.

On charge les fiers cadavres sur l'épaule des plus forts. En silence, étouffant ses pas, la phalange meurtrie s'enfonce dans l'étroit passage.

Le capitaine Durat part le dernier avec des fusiliers-mitrailleurs.

IX. — **En rase campagne.**

3 juin.

Que s'est-il passé dans la matinée du 3 juin? Le barrage allemand brusquement déclenché sur un vaste front s'intensifie, précédant les stosstruppen. Comme un mur qui s'use sous le choc de quinze béliers, le 144e à notre droite fléchit, au moment où sur notre ligne fatiguée et surprise à l'instant même où elle commençait le repli voulu par le commandement, se ruent les Boches.

Comment comprendre une telle aventure? L'homme tournoie comme un fétu dans l'ouragan.

Vous arrivez avec vos poilus hébétés de fatigue et mal dégagés du sommeil. Vous heurtez votre capitaine qui rit,

la canne au bras, le revolver au poing, et qui vous dit :

— Hein, petit, quelle affaire ! Plus loin ! Filez ! A deux cents mètres ! En tirailleurs ! Repli par échelons !

En même temps vous êtes pris dans un réseau de sifflements aigus, et comme celui qui s'échappe dans les incendies, quand la maison s'écroule, vous entrevoyez des figures connues, et qui cependant vous semblent des figures de rêve.

Tous les visages sont sérieux avec parfois un étrange sourire. Le sergent Sirey, là, tout près, dans les herbes, dirige le feu strident de sa section.

Tout d'un coup l'on sait qu'on est seuls.

Le 1er et le 2e bataillon ont laissé quelques groupes à la ferme Saint-Amand et franchissent à deux kilomètres en arrière le ravin de Saconin. Le 3e bataillon, ou plutôt ce qu'il en reste, bientôt tronçonné, se morcelle. Dans les blés épars, ses éléments lancent des gerbes de coups de feu. On se replie chacun à son tour, s'arrêtant pour tirer quand les casques noirs émergent de la blondeur du champ. Lorsqu'une escouade française se lève et prend la course, l'ennemi la fauche de droite, de gauche, d'en face. On s'aperçoit que Sirey pris en flèche, cerné, se débat dans la tempête des grenades. Si l'on peut regrouper deux ou trois sections, on repart en avant pour dégager un voisin compromis. Le lieutenant Chauveau, près de la route de Saconin, se défend pendant plus d'une heure et, finalement blessé au milieu de ses morts, rejoint par les Allemands, refuse de se rendre, décharge sur ses agresseurs son revolver, et se laisse massacrer.

Le capitaine Durat, avec son groupe, se trouvait à la ferme Saint-Amand. Privé de munitions, il fait sortir les baïonnettes, tire de sa musette un képi rouge à trois galons. C'est là qu'il atteint au prodige avec son héroïque bande. Les jeunes Boches fascinés n'osent plus tirer sur lui. Un agent de liaison du colonel le somme de battre en retraite (1).

Vers midi les débris du 3e bataillon acculés au ravin s'accrochent au bord du plateau, à l'endroit où se creuse une grotte profonde.

Le commandant Pimouguet, tout en larmes, s'y tient avec ses derniers soldats (2).

(1) Le capitaine Durat, qui a survécu à la guerre, appartient aujourd'hui à l'armée du Maroc.

(2) Pimouguet (Guillaume), né le 20 octobre à Douzains (Lot-et-Garonne).

Sur la lèvre du plateau, des mitrailleurs basques ont installé leur hotchkiss et prennent de flanc la colonne allemande qui se déploie vers Saint-Amand. Ce sont d'implacables tireurs. On voudrait les embrasser, ces hommes noirs et maigres, au masque froid, tranquilles comme à la chasse aux palombes.

La colonne allemande vacille comme un bois battu par le vent.

Mais les Boches cherchent des cheminements, et, par Missy-aux-Bois, continuent leur marche puissante.

Cependant, des bruits connus s'élèvent en arrière : le déchirement des lebels.

X. — **La vieille garde.**

3 juin.

Le colonel Bussy, en arrière de la ferme Saint-Amand, voyait avec douleur fondre le 57e et dirigeait l'homérique combat avec des difficultés grandissantes. Ses agents de liaison tombaient l'un après l'autre, pauvres petites silhouettes mobiles, visibles sur le champ nu, cibles vivantes vite criblées.

Debout, les mains dans sa longue capote, à proximité des premières lignes, il surveillait lui-même les fluctuations de la lutte. Ce qui l'inquiétait, c'était le vide sur sa droite, le trou creusé par l'anéantissement du 144e. Et vers la gauche aussi, s'allongeait le morne désert.

C'est dans cet inconnu que galope sur un cheval de trait pris au T. C. son adjoint, le lieutenant Robert pris d'une héroïque folie, cherchant des camarades, un secours, un appui, bravant, pour le trouver, les balles.

Il entend bien là-haut, sur le plateau perdu, la mitrailleuse basque et les grenades de Chauveau. Mais qui pourrait, en ces minutes palpitantes, identifier les obscurs débris qui achèvent de mourir, en tuant autour d'eux, comme des fauves blessés.

Engagé volontaire au 150e d'infanterie en 1888. Élève à l'école de Saint-Maixent en 1895. Sous-lieutenant au 156e, le 1er avril 1896. Lieutenant au 69e, le 1er avril 1898. Passé au 57e en 1900. Capitaine au 112e, le 30 mars 1911. Blessé le 28 août 1913 à Guise. Cité à l'ordre de la division le 19 janvier 1915, et de l'armée le 24 avril 1915. Chevalier de la Légion d'honneur le 10 avril 1915. Chef de bataillon à T. T., le 31 mai 1916. Officier de la Légion d'honneur le 25 mai 1918. Tué à l'ennemi le 1er septembre 1918 en avant de Nesle.

Robert découvre enfin le 123e ou plutôt les loques de ce régiment, frémissantes comme un drapeau déchiré. Il voit le commandant Mauget qui vient de recueillir notre 6e compagnie, vingt-trois hommes avec Taravant leur capitaine, que le cyclone a balayés vers le nord et qui combattent avec le régiment ami. Mais la brèche reste large entre les deux corps diminués. L'officier revient au trot du lourd cheval, et radieux tout de même, comme tous les braves dans les instants critiques, il renseigne son chef.

On ne pouvait voir l'émotion du colonel. Il devenait de plus en plus grave, et lucide, donnait des ordres.

Débordé par le sud, il fit exécuter dans l'ordre et par échelons le repli, protégé par les mitrailleuses du lieutenant Sempé qui fut tué d'une balle au front sur la route de la Râperie. Deux groupes du 24e d'artillerie détruisaient froidement leurs obus sous le feu des Allemands, et se retiraient, navrés et fiers, par le ravin de Laversine.

Le colonel escalada le plateau de la Râperie d'où nous étions descendus trois jours plus tôt, et s'y installa, résolu à y périr s'il n'y pouvait pas vaincre.

Cela devenait terrible. Les deux bataillons qui restaient, mutilés, saignés, dirigés par l'admirable commandant Couraud, se composaient de maigres cohortes qui venaient de voir disparaître presque tous leurs officiers, Save et Defforge, cadavres qu'on traînait depuis le mont Lavé, criaient leur gloire. Aristéguy, Bourdelais, Ducouron, Sempé, Lafosse, restaient, glacés, à l'ennemi. Jolly, Aigneren, Daviaud, Laurent, Samuel, Turbet-Delof, Selleret, Rousseau, Drouault étaient blessés. Ce dernier, Drouault, blessé au mont Renaud, avait quitté l'ambulance pour nous rejoindre en apprenant que nous étions engagés.

On mit en ligne tout le monde, les pionniers avec des fusils, les derniers agents de liaison. Les musiciens, traînant des voiturettes, allaient chercher des grenades et des cartouches.

Vers midi, sur le plateau de Saconin, expira la dernière rafale française.

Le 3e bataillon, là-bas, n'existait plus. Les casques noirs parurent sur le bord de la crête et descendirent vers le village.

Le colonel Bussy, soucieux, observait leur sombre ligne. A droite c'était pire. Partout l'ennemi se montrait, s'insi-

nuait dans le ravin boisé. Pourtant un bataillon de chasseurs, tout neuf, venait prolonger notre front, et l'artillerie ne cessait de barrer la zone en avant de nous.

La division demande le colonel au téléphone.

— Où en êtes-vous, Bussy?

Il exposa la situation.

— Il faut tenir encore !

— J'ai ordonné de repousser les Boches à la baïonnette, s'ils prennent pied dans notre ligne.

Il y eut une conversation technique. Puis la voix qui venait de l'arrière reprit :

— Le 57e est le meilleur régiment de la division. Vous méritez une fourragère d'honneur.

Le colonel reprit son poste et se retourna. Quelqu'un lui parlait. C'était Clavier, l'adjudant téléphoniste. Pâle, il s'efforçait d'être correct et saluait.

— Mon colonel, je suis blessé à mort. Mais les lignes sont installées, les liaisons assurées, et le caporal connaît les consignes.

L'adjudant, sur ces mots, tomba sans connaissance.

Le vieil engagé volontaire, le lieutenant Dubois, notre porte-drapeau, succombait au même moment.

A 14 heures, se déclencha une attaque qui fut repoussée.

A 16 heures, se déclencha un nouvel assaut qui fut repoussé.

Quelle peut être, Seigneur, la force d'un beau régiment ! J'en rêverai toute ma vie !

Quand, à la tombée du soir, le 403e et le 407e arrivèrent pour relever le dernier carré de la vieille garde, l'offensive boche avait expiré dans ce secteur sanglant.

XI. — **Les rescapés.**

3 juin.

Au bord du plateau de Saconin, poussée vers l'abîme, suspendue sur la gorge, et toujours face à l'est, tenait toujours la suprême phalange du 3e bataillon.

Dans le ronflement des grenades et dans l'éclair des coups de feu, on se battait sur l'extrême limite du champ saccagé, couvert de nos morts.

Mais, à midi, ce fut la fin. Le commandant s'en rendit compte. Il ordonna de rompre le combat. Les voltigeurs et les grenadiers descendirent dans la creute qui s'ouvrait au

flanc de la pente. On prévint l'équipe des mitrailleurs qui représentait une compagnie. Sans une parole, les Basques cessèrent leur tir, démontèrent leur pièce, tranquilles comme dans un stand, et rejoignirent les leurs.

Le commandant Pimouguet regarda ses hommes, trente-cinq ou quarante soldats, silencieux, crispés.

— Que fais-je de quatre galons? Je suis rajeuni de vingt ans. C'est une section qui me reste. Qu'on fasse de moi un sous-lieutenant.

Son habitude était de bouffonner. Mais en cette minute, il ne plaisantait pas. Amer, il contemplait les rescapés, le casque à la main, la sueur coulant de ses tempes grises. La caverne se mit à retentir comme un tombeau que martèleraient des damnés.

— Nous avons fait notre devoir, dit le vieux chef. Les deux autres bataillons, notre colonel sont tués sans doute. Quelqu'un veut-il se rendre?

Le silence des voix humaines pesa dans la tombe sonore.

— Alors, dit-il, j'essaierai de vous tirer d'affaire.

Des larmes brillaient dans ses yeux. Tous le fixaient du regard. C'était la première fois que le 57e était vaincu. Mais étions-nous vaincus? N'y a-t-il point des malheurs égaux aux plus beaux des triomphes?

La pente vers Saconin, heureusement boisée, favorisa ce départ. On partit sans fièvre, en colonne.

En arrivant dans le ravin, à côté d'un petit lavoir, on fit la pause. Mais l'élément de tête aperçut des Boches qui déjà franchissaient la gorge sur la gauche.

— En avant!

On se relève. Il faut monter sur le coteau, et maintenant l'on marche, comme dans un cauchemar. Lorsqu'on se retourne et qu'en ouvrant la bouche, on entend les poumons siffler, on voit les mitrailleurs basques qui suivent, portant malgré leur fatigue les lourdes pièces de leur arme. Ils grimpent, les joues en feu, tirant la langue comme des chiens harassés.

Mais celui qui fuit la mort ne sent pas la douleur. Sur le nouveau sommet qui nous accueille, aucun être ne bouge. Les balles, maintenant, piaulent très haut, inoffensives.

— En avant! Toujours en avant vers l'ouest.

Arriverons-nous quelque part où nous pourrons dormir? On va, pareils à des automates, officiers et soldats, éga-

lisés par le malheur, les genoux pliés, droit à l'horizon que soulignent des files d'arbres. Il ne faut plus s'arrêter, se coucher. On tomberait ; on crèverait. Quand un obstacle se présente, interrompt la marche et qu'on regarde vers le front, on découvre avec un invincible effroi la ligne des fusants du barrage boche en plein ciel.

— En avant ! En avant !

C'est ainsi qu'on arrive après plus d'une lieue sur une route où des soldats bleus, tout frais, se reposent dans les fossés, près des faisceaux.

Notre arrivée soulève une rumeur. Deux hommes s'approchent de nous. Mais nous nous écroulons sur le talus à bout de forces.

Le premier de ces arrivants nous interroge d'une voix aigre. C'est un médecin.

— Qui êtes-vous? D'où êtes-vous?

Ne le voit-il pas?

— Ah ! dit-il, le 57e.Encore un de ces régiments du Midi ! Vous fuierez donc toujours?

Le lieutenant Castaings se lève, et sa face contre la sienne, sa face brûlée à Verdun où brûlent de terribles yeux, le regarde comme s'il voulait le dévorer.

— Ma cravache ! hurle Castaings. Ma cravache !

Quelqu'un le prend par le bras, le tire en arrière.

Maintenant qu'on est là, couchés, on ne se soucie plus de rien. Pourtant l'injustice est horrible. Jamais l'indifférence, l'incompréhension des civils n'égalera pareille injure. Si des militaires ne comprennent rien, que pourront savoir des civils?

Le compagnon du médecin est un prêtre, l'aumônier de ce régiment de renfort. Il nous observe avec des yeux tristes. Il nous devine et dit :

— Les pauvres malheureux ! Ils ont peut-être faim.

Des poilus se sont approchés, nous entourent et nous distribuent du chocolat que nous prenons avec des gestes mécaniques.

La détente alors se produit. Les sanglots soulèvent nos cœurs. Les pleurs roulent sur nos visages. Le commandant Pimouguet, étendu sur le dos, souillé comme les autres d'une carapace de glaise qui masque ses galons, mâche du chocolat, et de grosses larmes qu'il n'essuie pas roulent sur ses joues souillées de terre.

XII. — Dans le silence du plateau de Saconin.

En 1923, dans le mois de septembre, Havard et moi nous allâmes à Saconin. Nous vîmes le maire qui nous accueillit avec gentillesse, nous offrit du vin blanc.

— Vous avez fait la guerre ici? Ah! on s'y est battu!

Mais il ne savait pas le numéro du régiment. Cette ignorance, excusable pourtant, me sembla monstrueuse.

Nous vîmes la ferme du Mont-Lavé reconstruite, pimpante avec des tuiles neuves. Dans la carrière des grenades françaises se rouillaient et deux matelas maculés de taches noires pourrissaient sous le ciel. Le tunnel n'existait plus. Aucune trace de tranchée.

Dans le vaste champ brun se dressaient des milliers de croix. Autour du cimetière, un laboureur poussait, nonchalant, sa charrue.

Sur la route d'où Sirey avait chassé les Boches, une automobile gronda, et le conducteur n'eut pas même l'idée de s'arrêter, de méditer.

Mais dans le cimetière, nous allions trouver nos morts.

O douleur, nous ne trouvâmes que la tombe de Paranteau. C'étaient des Boches qui dormaient là. A côté d'eux reposaient des soldats du 9e zouaves et du 418e, les combattants de Mangin qui reprirent postérieurement le terrain perdu.

Les nôtres, nous dit-on, les Allemands les avaient brûlés. Anéantissement total. Pas même des tombes pour rappeler notre épopée.

Autour de la grotte où le bataillon Pimouguet avait fourni son effort suprême, nous découvrîmes des lebels brisés, des paquets de pansement. L'embryon de tranchée creusé par les mitrailleurs basques existait encore, enseveli sous l'herbe neuve. Nous reconnûmes sur la berme la trace des coups de bêche.

Jamais plus je ne visiterai un champ de bataille.

GEORGES GAUDY.

Hier et aujourd'hui

Comment on fabrique l'Opinion publique

L'HISTOIRE, a-t-on dit, est un perpétuel recommencement, sans doute parce que l'expérience acquise par les hommes ne profite qu'à eux-mêmes et non point à ceux qui les suivent. Les générations ne bénéficient pas des enseignements qu'auraient dû leur léguer les erreurs et les fautes de leurs devancières et nous avons vu avant 1914, comme nous l'avions déjà vu avant 1870, une opinion publique rester sourde aux cris d'alarme poussés par quelques Français clairvoyants et se refuser à croire aux menaces de guerre qui cependant peu à peu emplissaient l'horizon.

Il suffirait de feuilleter certaine presse d'avant guerre, — appartenant à presque tous les partis, — de relire certains discours prononcés et de la tribune même du Parlement, de se rappeler certaines déclarations émanant d'hommes d'État, de diplomates ou d'économistes qualifiés, pour retrouver une impression générale à l'époque : l'Allemagne et l'empereur sont pacifistes — que de notoriétés l'ont affirmé en revenant de Berlin ! — personne en Europe ne veut la guerre, et quelques fous la souhaiteraient-ils, qu'elle serait impossible, tant à cause du degré de perfectionnement des arme-

ments — ne se battrait-on pas désormais à des milliers de kilomètres et sans que les combattants s'abordent jamais — qu'à cause de l'impossibilité financière pour les États d'y faire face — cela tous les économistes l'ont affirmé solennellement. Et les plus sages d'ajouter : en tous cas, et pour toutes ces raisons, elle serait très courte !

Étaient-ils tous sincères? Leur langage était-il toujours inspiré, sinon par la sagesse et la raison, du moins par leur bonne foi et leur conviction? Nous le croyons pour la plupart d'entre eux, mais comment ceux dont le métier était précisément de diriger les affaires du pays, d'orienter l'opinion publique et de mettre celle-ci en garde contre les illusions dangereuses d'un optimisme trop facile, se sont-ils laissé égarer à ce point?

Et c'est ici que la presse française a sa lourde part de responsabilité.

Pour n'avoir point voulu — ou point osé — réagir contre l'indolence d'un peuple s'endormant peu à peu, par égoïsme ou par jouissance, dans les béatitudes d'une trompeuse sécurité et d'une quiétude dangereuse, elle a laissé l'Allemagne verser chez nous à pleins bords, avec une admiration pour elle dans tous les milieux — politiques, artistiques et littéraires — son narcotique démoralisateur et avilissant.

De bons Français, dont le patriotisme ne saurait être mis en doute, sont devenus inconsciemment dans tous les domaines, ses complices, et elle a eu à son service, dans une presse dominée par l'esprit de parti ou jugulée par des intérêts financiers, des plumes honnêtes et des plumes vénales pour faire sa criminelle besogne.

Le réveil a été terrible. Et cependant 1870 avait précédé 1914. Il suffit de comparer les deux époques pour y retrouver : d'une part, les mêmes méthodes d'envoûtement, de l'autre les mêmes illusions et les mêmes fautes. Pour avoir applaudi à la victoire de la Prusse à Sadowa, pour avoir cru au pacifisme du peuple allemand, la France avait été cruellement châtiée. Cela n'a donc servi de rien?

Peut-être feuilleterons-nous quelque jour les journaux français d'avant guerre qui ont le plus contribué à créer et à maintenir dans l'opinion publique un état d'esprit favorable à la réalisation des projets de notre ennemi. Nous y retrouverons, parmi l'écho des luttes violentes des partis politiques et des âpres querelles sociales, tout l'idéalisme

d'un peuple réfugié dans sa tour d'ivoire pour ne pas voir le danger qui le menace ; nous extrairons de leurs colonnes, si impitoyablement fermées à toute campagne alarmiste, les informations tendancieuses acceptées par inconscience ou légèreté, les notes et les communications accueillies par imprudence ou glissées avec impudence par l'ennemi, et les grands articles de politique extérieure où se manifestent publiquement les chimères et les illusions de ces singuliers directeurs de la conscience nationale.

Mais le passé d'hier est encore le présent. Il est trop près de nous pour que nous accablions les hommes sous le poids de leurs erreurs ou de leur opprobre.

Plumes honnêtes, plumes vénales, qui pourrait le dire? Ce qui est seulement certain, c'est que le bureau de presse de Berlin, où la propagande allemande prend son mot d'ordre, a mis à profit les unes et les autres pour servir sa politique antifrançaise et que bien souvent il a réussi à duper les unes et à soudoyer les autres. Certains écrivains, égarés par leurs tendances politiques ou leurs préférences personnelles, croyant servir les intérêts de leur pays, ont, de très bonne foi, fait exactement la même œuvre que celle inspirée à d'autres et pour lui nuire par les reptiles de la presse allemande. Car on ne peut s'y tromper, tant que la presse française sera livrée sans défense aux requins de la finance, il se trouvera toujours dans ses rangs des journalistes — ils n'en ont souvent que le nom — sans scrupules, pour accepter, à l'insu souvent même des grands journaux qui les emploient, le mot d'ordre de l'ennemi avec des subsides dont ils ignorent quelquefois, il est vrai, la provenance.

Bornons-nous donc pour le moment à suivre dans un grand journal français les événements qui précédèrent la déclaration de la guerre de 1870, en nous attachant plus particulièrement à ses *Bulletins* consacrés à la politique extérieure et à ses correspondances de Berlin. Cette lecture est suffisamment édifiante, au fur et à mesure que surgissent les incidents d'où naîtra le conflit, pour nous inciter à en extraire ce qui est de nature à justifier nos appréhensions et nos craintes. On comprendra peut-être qu'avec de tels informateurs, l'opinion française ait cru alors, de très bonne foi, en une Allemagne pacifique et laborieuse.

N'en fut-il pas de même en 1914?

*
* *

Rappelons tout d'abord à ceux qui seraient tentés de l'oublier que malgré les énormes fautes commises par la diplomatie française en 1870, et les erreurs non moins graves de la politique impériale, que malgré l'agitation belliqueuse entretenue en France par certains partis politiques et l'influence néfaste de l'impératrice et de ses conseillers sur la direction des affaires de l'État, la guerre n'eût point été fatale si, dans l'autre camp, un homme d'État n'avait su, avec une habileté machiavélique, tirer parti de ces circonstances pour ameuter contre la France chauvine l'opinion européenne et provoquer par ses manœuvres occultes les événements qui ont permis la réalisation, par le fer et par le sang, de ce qui était la grande pensée de sa vie : l'unification de l'Allemagne.

Que le chancelier de Bismarck ait souhaité et voulu, prémédité et préparé la guerre, il en a fait lui-même l'aveu, dans une déclaration écrite de sa main et publiée par lui dans *le Moniteur de l'Empire*, lorsque, dans un mémoire fameux adressé à l'empereur, il riposta aux notes de Frédéric III qu'il n'avait pu empêcher de régner :

« Des documents établissent que Son Altesse Royale (devenu Frédéric III) savait déjà alors (au printemps de 1870) que je considérais la guerre comme *nécessaire*, et que je ne serais retourné à Varzin qu'en donnant ma démission, si cette guerre avait été évitée.

« L'Allemagne voulait entrer dans une ère belliqueuse et de gloire ; elle savait parfaitement que, quelle que fût l'issue de la campagne de 1870, elle inaugurait un siècle de guerres. »

Tout le génie de la politique bismarckienne consistera à dissimuler aux yeux de l'Europe ses véritables desseins, à masquer ses ambitions nationales et ses buts secrets, à abuser l'ennemi sur ses intentions réelles, et à poursuivre clandestinement, sous une apparence hypocritement pacifiste, son organisation militaire.

Lorsque tout sera prêt et que les armements de la Prusse seront à la mesure de son rêve de conquête, il lui suffira alors de tendre à la France le piège dans lequel elle se jettera aveuglément, de la contraindre à déclarer elle-même une

guerre voulue et préparée à son insu, afin de pouvoir l'accuser d'avoir déchaîné le conflit, et de dresser contre elle le monde tout entier ; et, comme malgré toute cette savante préparation diplomatique et militaire, la France hésitera encore à se lancer dans l'aventure, prête peut-être à se ressaisir, la dépêche d'Ems, maquillée avec la complicité de Moltke, fidèle *alter ego* du chancelier, provoquera sans rémission l'épouvantable catastrophe !

L'année 1869 est donc d'un intérêt tout particulier pour l'observateur sagace et avisé. Il a fallu, en effet, organiser autour des agissements de la Prusse la conspiration du silence et si parfois un fait quelconque suscitait une pointe d'inquiétude et risquait de soulever un coin du voile sous lequel elle travaillait à notre perte, la dissiper aussitôt avec de bonnes paroles et de rassurantes affirmations.

La presse inspirée par Bismarck aura dans ce travail une mission tout indiquée : endormir la France dans une sécurité trompeuse et dans l'ignorance la plus complète des buts poursuivis par la diplomatie de Berlin, la persuader de la solidité de la paix et la convaincre de l'inutilité de nouveaux armements, lui vanter les sentiments de cordialité et d'affection que professent pour elle ses voisins et l'assurer en toutes circonstances de la sympathie qu'ils lui portent et du désir qu'ils ont de vivre chaque jour avec elle en rapports de plus en plus étroits.

Ainsi, la *Correspondance Havas* communique aux journaux français, à la date du 2 janvier 1869 :

« On écrit de Berlin : A la réception des ministres et des généraux, le roi a causé sur la consolidation de la paix, et a exprimé sa confiance que la nouvelle année serait vouée entièrement aux travaux pacifiques, d'autant plus que des expériences récentes ont prouvé que la bonne volonté des cabinets européens conciliait tous les différends. *Le roi a approuvé spécialement tous les efforts faits par le comte de Bismarck en faveur de la paix.* »

Lorsque le comte de Bismarck demande à la tribune du Reichstag le séquestre des biens du roi de Hanovre, qui, fidèle au pacte fédéral pendant le conflit austro-prussien, a vu son pays envahi par l'armée prussienne et, malgré la victoire de Langensalza, annexé à la Prusse par le traité de Prague, le bulletin politique du *Journal des Débats* écrit :

« La Chambre des députés de Berlin a discuté hier le pro-

jet de loi concernant la mise sous séquestre de la fortune de l'ancien roi de Hanovre.

« Notre intention n'est pas, on le pense bien, d'intervenir dans cette affaire délicate, *qui ne nous regarde en aucune façon*. La mise sous séquestre a été prononcée par 256 voix contre 70 » (31 janvier 1869).

Quel chef-d'œuvre d'inconscience que ce « qui ne nous regarde en aucune façon » ! Même désintéressement au sujet du vote relatif au séquestre des biens de l'électeur de Hesse. Mais là, il y a mieux : c'est l'éloge de M. de Bismarck qui, par son habileté, a réussi à mettre fin aux intrigues ourdies contre la France !

« Une dépêche de Berlin qui nous est parvenue la nuit dernière, résume en quelques lignes un discours prononcé par M. de Bismarck à la Chambre des Seigneurs, à l'occasion de la discussion de la loi de séquestre. Selon M. de Bismarck, l'ancien Électeur de Hesse aurait consacré l'argent qu'il tirait de la Prusse, à titre d'indemnité annuelle, à des intrigues tendant à aigrir la France contre l'Allemagne, et celle-ci contre la France, et à faire croire dans les deux pays à une guerre prochaine, tandis que sur les deux rives du Rhin on ne demande qu'à vivre en paix.

« Il ne sera pas sans intérêt de lire le texte complet du discours de M. de Bismarck qui contiendra peut-être des détails sur ces intrigues de l'Électeur de Hesse, dont nous entendons parler pour la première fois. Que cet habile homme soit ainsi parvenu à agiter l'opinion publique en Allemagne et en France avec tant de mystère, que M. de Bismarck, plus habile encore, ait seul pu le prendre en flagrant délit, voilà un fait des plus singuliers et qui aura sa place marquée parmi les curiosités historiques » (bulletin du 16 février 1869).

Comme on le voit, les menaces de guerre ne reposent sur aucun fondement et seules, les intrigues de l'Électeur de Hesse, « le pelé, le galeux d'où vient tout le mal » et qu'on s'est empressé de dépouiller de ses biens, selon une habitude chère à la Prusse, ont pu le faire croire en France et en Allemagne. Heureusement que ce fidèle ami de la paix qu'est Bismarck a découvert cette odieuse machination. La France et l'Allemagne peuvent dormir tranquilles : « Sur les deux rives du Rhin, on ne demande qu'à vivre en paix. »

Et pour bien en convaincre l'opinion française, le bulle-

tin du même journal, commente en ces termes le discours du chancelier :

« Bismarck ne poursuit qu'un idéal : la paix ; il veut vivre en bonne intelligence avec la France qu'*il aime d'un cœur sincère* (!) ; il n'aspire pas à d'autre ambition qu'à cimenter l'union des peuples allemands pour collaborer aux œuvres pacifiques de la civilisation. »

Mais malgré toutes ces assurances, on s'inquiète en France des armements nouveaux auxquels on se livre de l'autre côté du Rhin et que des journaux français ont signalé et commenté. Le *Journal des Débats* ayant reproduit lui-même, dans son numéro du 6 janvier 1869, un entrefilet emprunté à la *Gazette de Voss* sur la réorganisation de la landwehr qui se traduirait par une augmentation importante d'effectifs, « et cette nouvelle pouvant faire impression sur l'opinion française, » le *Journal des Débats*, qui semble avoir décidément à cœur de dissiper toute inquiétude, lui consacre un article de fond dont voici un extrait :

« Quelques journaux se sont émus d'une note récemment publiée par la *Gazette de Voss*, d'où il semblait résulter, après une lecture superficielle *(sic)*, que la landwehr prussienne allait être augmentée de 167 bataillons nouveaux. C'est là un malentendu qu'il importe de dissiper » (dans l'intérêt de qui?)

L'auteur de l'article nous explique alors longuement qu'il s'agit simplement en réalité de la mise en pratique d'une loi de novembre 1867, mais que l'augmentation de 167 bataillons sur ce qui existait en 1865, est loin d'être réalisée. Et il conclut en ces termes :

« Il n'est pas inutile de rappeler à cette occasion que l'importance et le rôle de la landwehr ont été complètement modifiés par la réorganisation de 1861, aujourd'hui étendue à l'Allemagne entière. Elle n'est plus destinée, comme par le passé, à combattre en ligne, mais simplement à occuper les places fortes et à appuyer l'armée active.

« Nous avons cru devoir soumettre ces explications à nos lecteurs, plusieurs journaux ayant attribué à ces mesures d'*organisation intérieure*, décrétées d'ailleurs depuis longtemps, une signification belliqueuse que les faits sont loin de justifier » (10 janvier 1869).

C'est toujours le même langage : la France n'a rien à craindre, la Prusse n'est pas belliqueuse et ne songe pas à

de nouveaux armements. Foin des alarmistes! Tout est à la paix...

Mais cette fois, cet article n'est pas l'œuvre d'un correspondant de Berlin. Il s'agit bel et bien d'un article de fond au bas duquel se lit le nom de ce collaborateur militaire si pleinement documenté sur la véritable portée de la réorganisation de la landwehr, et par cela même si rassurant : K. Hillebrand.

Or, un Français clairvoyant et qui, mieux que quiconque, a su lire dans le jeu de la diplomatie allemande, M. Foucault de Mondyon, dans un travail inédit que nous avons eu sous les yeux et auquel nous avons pu emprunter la plupart des documents publiés dans ce chapitre, nous révèle la véritable personnalité de ce collaborateur d'un des plus grands journaux de Paris, avant la guerre de 1870.

Karl Hillebrand, alors professeur à la Faculté de Douai, quand il écrivait cet article, était né à Giessen, dans le grand duché de Hesse. Et si l'on voulait douter, malgré son origine, de l'intérêt qu'il témoignait à la politique allemande, il suffirait de se reporter à une étude sur la Prusse contemporaine publiée par lui en 1867 et où il formulait, en ces termes, son opinion sur l'œuvre de M. de Bismarck :

« Il serait facile de prouver, écrivait-il, que la politique de M. de Bismarck n'a pas été moins honnête que celle de Richelieu, de Cromwel, de Frédéric III et de M. de Cavour. Il serait plus aisé encore de démontrer qu'au point de vue diplomatique, sa conduite a été d'une correction irréprochable...

« Il est possible que devant l'intérêt de son pays tout scrupule se serait tu chez cet homme d'État, dont le désintéressement et la moralité personnelle ont toujours été à l'abri de tout soupçon. Heureusement les circonstances et ses ennemis ont voulu qu'il n'eût jamais besoin de faire taire ses scrupules » (pages 46 et 47). Et encore :

« Si le roi Guillaume croit réellement avoir des droits séculaires sur le Schleswig-Holstein ; s'il est convaincu que la Constitution est intacte et qu'il n'y a que malentendu ; s'il croit avoir été provoqué au combat par l'Autriche, c'est à l'habileté de M. de Bismarck que sont dus ces résultats, qu'on jugera différemment, selon le point de vue auquel on se placera » (p. 45).

Veut-on savoir quelle était son opinion sur l'armée prussienne?

« Ses frontières naturelles une fois atteintes, la Prusse cesse d'être une puissance conquérante, car elle sera identifiée avec l'Allemagne, et l'Allemagne, de sa nature, n'est pas une puissance expansive. Du moins elle ne l'est pas militairement et politiquement. De plus, même à prendre la Prusse telle qu'elle est, avec l'organisation militaire qu'elle a eue jusqu'ici, n'est-ce pas le système militaire le plus démocratique qui existe et par sa nature toute défensive (une guerre de conquête qui durerait un an lui serait impossible avec ce système), n'est-il pas en même temps le plus inoffensif? Je n'insiste pas sur ce point. Quiconque connaît l'armée prussienne, si superficiellement que ce soit, sait que ce n'est là ni une armée de lansquenets, ni une armée de gentilshommes et que, malgré ses nombreux officiers de petite noblesse, c'est une armée essentiellement nationale et populaire » (p. 54).

C'est cependant à cet Allemand si imbu de la grandeur et de la « correction » de la politique bismarckienne que le *Journal des Débats* a confié la mission de rassurer l'opinion française et d'endormir sa vigilance ! On croit rêver...

Mais ce qui est de nature à nous déconcerter plus encore que ce choix, c'est la régularité avec laquelle se succèdent les insertions de la *Correspondance de Berlin* et de la *Correspondance provinciale* où se manifestent chaque jour les mêmes tendances. En voici quelques extraits qui se passent de commentaires :

« *Berlin, le* 25 *janvier.*

« En réponse à une revue politique publiée par *la Patrie*, dans son numéro du 23 janvier, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que les appréciations de *la Patrie* sont d'autant moins justifiées qu'aucune puissance, moins que la Prusse, ne désire provoquer un remaniement de la carte de l'Europe » (service télégraphique Havas).

26 *janvier.*

On lit dans le *Moniteur wurtembergeois* de Stuttgart du 22 janvier :

« La *Bœrsenhalle* de Hambourg prétend avoir appris de Berlin que des traités réglant la réciprocité du service dans l'armée de la Confédération du Nord et des armées du Sud devaient être conclus aussi avec la Bavière et le Wurtem-

berg. Il n'y a pas un mot de vrai dans cette nouvelle. »

Même numéro :

On lit dans la *Correspondance de Berlin :*

« Dans une correspondance guelfe, adressée de Hanovre au journal *la Presse* de Paris, on signale l'extrême activité avec laquelle la Prusse pousse cette année l'instruction des recrues, dans la prévision, suppose-t-on, d'une guerre prochaine. Est-il nécessaire de rappeler que l'appel des recrues, qui devait avoir lieu en octobre dernier, a été ajourné de trois mois, et qu'ainsi l'instruction de ces jeunes soldats doit être activée pour réparer le trimestre perdu dans leur temps de service? »

Mais cette explication ne semble pas sans doute assez convaincante.

Une autre lettre de même source et conçue dans le même esprit, publiée par la *Correspondance du Nord-Est*, insiste également sur cette instruction précipitée des recrues, et ajoute que le 9e et le 10e corps de l'armée prussienne, composés en grande partie de soldats originaires des provinces annexées, doivent être mobilisés.

« Ce bruit n'est qu'une pure invention dont le sens est assez facile à saisir. D'ailleurs le déplacement de régiments prussiens à l'intérieur de la monarchie ne saurait s'appeler mobilisation : c'est *dislocation* qu'on le nomme, il n'a militairement aucun des caractères de la mobilisation. »

D'ailleurs plus que jamais, n'est-ce pas, l'Europe est pacifique et jamais autant qu'aujourd'hui les deux peuples n'ont souhaité vivre en paix :

Berlin, le 17 *février.*

La *Correspondance provinciale* signale l'importance des paroles prononcées par M. de Bismarck pendant la discussion engagée à la Chambre des Seigneurs sur le projet de loi concernant le séquestre. Elle dit :

« Le langage plein de confiance de M. de Bismarck au sujet des intentions pacifiques des gouvernements européens, des déclarations franches et cordiales sur la nation française, forte et vaillante à la guerre, mais qui, comme nous, aime la paix, et sur la ferme volonté des nations allemande et française de vivre en paix et de n'avoir entre elles aucune question qui les divise, ces expressions sans détour ne manqueront pas de consolider la confiance dans la paix. »

5 *mars.* — *Bulletin.*

« On trouvera plus loin le discours que le roi de Prusse a prononcé à l'ouverture de la session du Reichstag ; on remarquera les assurances pacifiques qui servent de conclusion à ce discours. »

Si le bulletin et les deux correspondances de notre journal s'attachent en toutes circonstances à nier l'effort militaire de la Prusse et à calmer les appréhensions injustifiées que provoque la révélation de manœuvres, d'appels sous les drapeaux ou de réorganisation, voici que, par contre, il accueille sans observation, lui donnant ainsi le caractère d'une information exacte et vérifiée par son rédacteur militaire, l'entrefilet suivant :

29 *avril.*

Le *Journal de Liége* publie la correspondance suivante datée de Longwy :

« On parle beaucoup des transports de troupes, d'armes et de munitions de guerre qui se remarquent sur la ligne de l'Est. Voici ce que j'ai pu apprendre quant à la forteresse de Longwy. L'effectif de la garnison de cette place a rarement été aussi faible : il se compose de deux compagnies d'infanterie, d'une vingtaine d'artilleurs et d'autant de cavaliers.

« En revanche, les magasins regorgent de munitions, les vieux dépôts de poudre ont été renouvelés, et près de 600 000 kilos de poudre fraîche y ont été déposés depuis un mois ; les anciens canons ont été remplacés par des canons rayés de nouveau système ; les créneaux fermés depuis tant d'années sont rouverts, et le nombre des bouches à feu, qui n'était que de cinq par bastion, a été augmenté. Des approvisionnements de biscuits, de fabrication récente, sont accumulés dans les arsenaux. Les travaux aux remparts sont poussés avec une grande activité : Metz, ainsi que les autres petites forteresses de la frontière sont dans le même cas. »

Comme on le voit, c'est la France qui arme tandis que la Prusse persiste dans son attitude pacifique. Une longue citation de la *Correspondance provinciale* de Berlin, parmi

laquelle nous retenons ces lignes, nous le démontre une fois de plus :

22 *août.*

« L'état de paix n'a pas été troublé entre les trois puissances (France, Autriche, Prusse) : la nouvelle organisation de l'Allemagne a pris racine non seulement dans le droit des gens, mais aussi dans la conscience générale.

« En ce qui concerne la politique de la Prusse, elle n'a laissé subsister aucun doute sur le caractère sérieux de ses intentions pacifiques dans tous les sens. Par ses actions comme par ses manifestations, le cabinet de Berlin a paralysé les suspicions qui accusaient la Prusse de vouloir acquérir un accroissement de puissance et de territoire, soit en attaquant les pays voisins, soit en exerçant une pression violente sur les confédérés allemands.

« Le gouvernement prussien s'est voué principalement aux tâches importantes et difficiles que lui pose le développement de la patrie plus restreinte et de la patrie plus large ; il a cherché à éviter par son attitude conciliante toute contestation avec les puissances voisines.

« Le roi Guillaume aussi a ouvertement et positivement déclaré, dans des allocutions solennelles aux représentants du peuple allemand, que l'Allemagne avait besoin elle-même, pour la régularisation de ses affaires intérieures, des bienfaits de la paix, et qu'elle le devait tant pour l'œuvre de sa réorganisation que comme une garantie de la paix du monde.

« Si les gouvernements des grands États se mettent d'accord avec l'esprit de cette déclaration, la paix de l'Europe sera assurée pour longtemps... »

Et comme *le Moniteur* s'étonne d'une telle assurance et d'un tel optimisme en rappelant que la Prusse n'a pas cessé de convoiter l'Alsace et la Lorraine, le *Journal des Débats* lui répond dans son bulletin, en date du 27 août :

« *Le Moniteur* nous dit ce matin qu'il aime la paix autant que nous, mais que cependant notre manière de l'aimer n'est point la sienne.

« *Le Moniteur* croit que la revendication de l'Alsace et de la Lorraine est, au delà du Rhin, un lieu commun qui ne disparaît jamais complètement de l'ordre du jour.

« *Nous n'en croyons rien*, et nous serions curieux de savoir sur quel discours sérieux, sur quel texte méritant quelque

attention, on s'appuie pour émettre une pareille opinion. »

Pauvre Prusse calomniée, et si pacifique cependant! Continuons nos citations :

3 *octobre.*

On lit dans la *Correspondance de Berlin :*

« Le temps des coalitions est passé et ne reviendra plus, espérons-le. Il y a aujourd'hui entre les gouvernements, comme entre les peuples, une sainte alliance naturelle et toute faite qui s'appelle la Paix. Chaque jour s'effacent les tristes souvenirs et les ressentiments que l'époque des batailles avait laissés après elle. « En avant! » disait le poète Uhland à l'Allemagne de 1813 : en avant! notre général se nomme : En Avant! » L'Allemagne de nos jours pousse le même cri et donne le même nom à son général : En avant dans la route du progrès et de la liberté! En avant dans les voies pacifiques de la civilisation. »

Suit un éloge de la France et du régime libéral :

« Que les appréhensions que causerait la situation de l'empire français existent d'autant moins que l'évolution libérale actuelle est considérée plutôt comme un renouvellement de forces pour le régime impérial et comme une nouvelle garantie pour le maintien de la paix et de l'ordre général. »

Commentant ce document, les *Débats* ajoutent :

« La conclusion de cet article est un nouvel exemple des *dispositions amicales* que la presse officieuse de Berlin n'a cessé de témoigner à l'égard du gouvernement français. »

Le 21 octobre, c'est sous la plume de son secrétaire de la rédaction, M. P. David, un grand article de fond de deux colonnes, à propos de la visite du prince royal de Prusse à Vienne, et des témoignages d'amitié échangés à cette occasion.

La conclusion est conforme à tout ce que nous avons pu lire jusqu'ici et plus que jamais rassurante :

« Voilà donc trois choses qui paraissent indubitables : c'est qu'aujourd'hui la guerre est absolument impossible; c'est qu'il n'y a point de motif sérieux de douter du maintien de la paix; c'est que l'Autriche, la Prusse et la Russie ne sont point en état de contracter une nouvelle alliance (1)

(1) Il avait été question dans un article de la *Gazette de Cologne* de l'éventualité de cette alliance, lancée à titre de ballon d'essai pour exciter l'imagination française.

contre qui que ce soit, et à la faveur de quoi que ce soit. Elles ne voudraient pas si elles le pouvaient, elles ne pourraient pas si elles le voulaient. »

N'oublions pas que nous sommes presque à la fin de l'année 1869. Comment l'opinion publique, trompée par de telles affirmations proclamées avec tant d'assurance par un des plus grands journaux de Paris, eût-elle pu avoir assez d'indépendance et de liberté d'esprit pour douter de la vérité d'un tel langage ! Tout concourt d'ailleurs à lui persuader que l'armée prussienne est purement un instrument de défense et non d'agression :

27 *octobre.*

On lit dans la *Correspondance de Berlin* du 23 octobre :

« Le docteur Virchow est l'auteur d'une motion par laquelle le gouvernement prussien serait invité non seulement à réduire les forces militaires de la Confédération du Nord, mais à négocier auprès des autres cabinets en vue d'un désarmement général.

« Les démocrates d'au delà et en deçà du Rhin nous permettront de leur faire observer :

« Que les forces militaires de la Prusse sont sur l'extrême pied de paix, et que même depuis un an le temps de service a été abrégé dans la limite du possible par l'avancement des congés de libération comme par l'ajournement de l'appel sous les drapeaux ; qu'en conséquence on ne peut rien faire de plus dans cette voie sans toucher à l'organisation militaire prussienne et sans l'altérer en principe.

« Est-il besoin d'ajouter que cette même armée telle qu'elle est constituée, n'ayant sous ses drapeaux qu'un nombre relativement restreint de jeunes soldats dont le temps de service est limité à la durée de leur instruction militaire, — et puisant sa principale force dans la réserve et dans la landwehr, c'est-à-dire dans des soldats redevenus citoyens — est, de sa nature même, essentiellement *une armée de défense ?* On ne peut lui contester ce caractère et personne ne prend au sérieux les prétendus dangers résultant pour les voisins d'une nation, de ce que celle-ci possède une très grande force, effectivement, pour se défendre. »

Un mois après, à l'occasion de la présentation à l'empereur de ses lettres de créance, le nouvel ambassadeur de

la Prusse et de la Confédération générale du Nord, M. le baron de Werther, ayant dans le discours d'usage tenu le langage de rigueur en pareille circonstance, et prononcé les paroles suivantes :

« J'obéirai à l'expresse volonté de mon souverain, en vouant tous mes efforts à maintenir et à cimenter les relations d'amitié et de parfaite intelligence qui existent si heureusement entre les cours et gouvernements de la France et de la Prusse », le *Journal des Débats* ne manque pas d'y trouver aussitôt ce qu'il cherche : « Ces paroles nous plaisent, dit-il, parce que nous y voyons un gage de paix. »

Suit un éloge de M. de Werther que M. de Bismarck n'aurait certainement pas pu souhaiter plus chaleureux !

« Il est le plus Français des diplomates prussiens, celui qui éprouve le plus de sympathie pour notre pays et pour nous. Ces dispositions sont en quelque sorte héréditaires chez M. de Werther, elles lui ont été transmises par son père, qui a représenté la Prusse près du gouvernement français, en qualité de ministre plénipotentiaire, pendant treize ans, de 1824 à 1837. Le premier baron de Werther était un homme excellent, de bonne compagnie, très loyal et très habile dans l'exercice de sa fonction. Il y portait une grande droiture, une grande sincérité, et une fermeté digne qu'il savait tempérer par une singulière aménité de formes et de langage.

« C'était un homme de bien, etc., etc... »

Conclusion :

« Si le baron de Werther est un homme d'État distingué et un diplomate de premier ordre, c'est aussi un messager de paix qui connaît la France et qui l'aime. L'ambassade de Prusse ne déchoira pas dans ses mains, et l'on peut croire qu'il saura la maintenir au rang élevé où son prédécesseur l'a placée. »

Ce n'est plus seulement M. de Bismarck qui aime la France, c'est maintenant son nouvel ambassadeur à Paris. Réjouissons-nous, Folleville ! Qui parle de dangers imminents, quels sont les prétendus patriotes qui alarment sans cesse notre bon peuple de France alors qu'il possède de tels amis ! Aussi dans un article publié le 10 janvier, M. Auguste Léo, examinant la situation extérieure, déclare-t-il sans ambages :

« Le véritable patriotisme ne consiste pas à pousser la France dans une voie pleine d'illusions et d'embûches, mais à l'éclairer sur cette *vérité incontestable* qu'heureusement la

France *n'a pas besoin d'être armée* jusqu'aux dents pour être à l'abri de toutes les mauvaises chances. Les peuples qui l'entourent ont des intérêts divergents, et une politique loyale et intelligente y trouvera toujours autant d'amis que d'ennemis. *La France n'a pas besoin d'un armement lourd et ruineux pour trouver dans le monde respect et sympathie* » (10 janvier 1870).

En vain feuilletons-nous le *Journal des Débats* du mois de février 1870 au mois de juin suivant, nous ne trouvons plus trace des préoccupations qui ont jusqu'ici motivé ou inspiré tant d'articles. La *Correspondance de Berlin* a elle-même suspendu ses insertions et il n'est plus question ni de M. de Bismarck, pour le louer, ni de la Prusse pour nous vanter ses sentiments pacifistes, ni de la Confédération pour nous parler de sa sympathie pour la France.

Qu'est-ce à dire? la feuille en question s'est-elle rendu subitement compte que jusqu'ici elle n'aurait pas mieux joué son rôle si elle avait été l'organe officieux de la chancellerie de Berlin et a-t-elle modifié son orientation d'une manière plus conforme à l'intérêt national?

La candidature Hohenzollern est le coup de théâtre qui l'a fait cependant sortir de son mutisme :

« A propos de cette candidature allemande, écrit M. John Lemoinne dans son numéro du 7 juillet, nous voyons des alarmistes ressusciter tous les grands fantômes de l'histoire et nous dire avec le plus grand sérieux, que la Maison de Prusse veut faire revivre la monarchie universelle de Charles-Quint et de la Maison d'Autriche. L'aigle noir est devenu la bête noire de nos rêves, et M. de Bismarck le bouc émissaire de tous nos mécontentements. Eh bien, pour parler sincèrement, nous ne croyons M. de Bismarck ni si rêveur, ni si maladroit. *Nous ne serions pas étonnés qu'il fût tout à fait étranger à ce nouveau projet espagnol.* Il a l'esprit trop pratique pour s'imaginer qu'en ce moment-ci, après la Révolution française, c'est-à-dire après la révolution du monde entier, etc., etc... »

Rien n'est changé hélas! l'aveuglement persiste, plus tenace que jamais, et alors que le *Standard* dit que la candidature Hohenzollern est certainement l'œuvre du comte de Bismarck, M. John Lemoinne continue le lendemain :

« Nous avons dit que nous ne serions pas surpris si M. de Bismarck était resté étranger à toute cette affaire de famille.

Les journaux qui passent pour être ses organes disent que non, et nous ne nous sommes pas trompés, et on s'étonne ici de cette concordance. Elle vient de ce qu'il nous est impossible de dénier une certaine perspicacité et le sens commun, même à des hommes qu'on peut avoir un jour pour ennemis. La Prusse a bien assez à faire en Allemagne sans aller chercher des châteaux en Espagne.

« *Nous savons* que le gouvernement espagnol se défend absolument de toute négociation préparatoire avec M. de Bismarck et affirme que toute l'affaire a été traitée directement et exclusivement avec le prince Léopold, sans que le ministre prussien s'en soit mêlé en aucune façon. »

Quelle inconscience... ou quelle audace ! M. John Lemoinne invoquant les journaux à la solde de Bismarck pour proclamer l'innocence du chancelier !

Non, décidément, il ne faut pas que la France croie à la guerre !

Le 9 juillet 1870, les *Débats* publient :

Dépêche du *Temps*, de Francfort, 9 juillet :

« On assure positivement que le roi de Prusse conseille au prince de Hohenzollern de ne pas maintenir son acceptation. La Prusse dégagera, dit-on, sa responsabilité par une déclaration formelle. *On croit peu à la guerre.* »

Le 10 juillet :

Dépêche de la *Correspondance du Nord-Est*, citée en première page :

« *Berlin, 9 juillet, midi dix.*

« La position prise par le gouvernement se résume dans ces mots : « Nous ne sommes pour rien dans l'affaire. » On croit généralement à une solution pacifique. *Il n'y a jusqu'ici aucun mouvement militaire.* »

Parbleu, la Prusse est prête !

Le 11 juillet :

Dépêche Havas. De Berlin, le 9 juillet soir :

« La *Gazette de la Bourse* dit que les cercles militaires n'accordent pas à cette affaire espagnole la plus minime attention, car ils considèrent des éventualités de guerre *comme étant impossibles.* Cette absence de préoccupation, cette conscience personnelle de la situation remplissent de confiance tout le monde des affaires. »

Et ce sera ainsi jusqu'au dernier moment ; jusqu'à la veille même du terrible conflit qui allait mettre aux prises la France et l'Allemagne, le *Journal des Débats* maintiendra sa confiance obstinée dans la loyauté de M. de Bismarck, et jusqu'à la dernière minute, il se moquera de ses confrères français qui combattent son optimisme révoltant.

Et ainsi, pendant qu'il annonce dans une petite correspondance de Madrid : « Le maréchal Prim chasse dans les monts de Tolède, et doit se rendre à Vichy, » et d'autre part : « Le gouvernement espagnol n'est pour rien dans l'affaire, » et enfin que « Moltke est en villégiature », etc., la Prusse mobilise tout tranquillement et masse ses troupes de première ligne aux approches de la frontière française.

Déjà, au moment même où la France jetait les bases d'une alliance avec l'Autriche, le *Journal des Débats*, dans des articles publiés en août 1869, qu'il serait facile de retrouver, disait très catégoriquement que M. de Beust était un personnage gênant et qu'il ne pouvait compter sur la sympathie de la France tant qu'il n'aurait pas accepté de se soumettre sans arrière-pensée à la situation créée par les événements de 1866. Cette déclaration venait en réponse à un discours de M. de Beust dans lequel le ministre autrichien se réclamait de l'amitié de la France.

Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur des agissements aussi significatifs, ni de rechercher à quels mobiles obéissait le journal en question, en observant une telle attitude. Cinquante années se sont écoulées depuis, et les rédacteurs qui ont mené cette campagne si opposée aux véritables intérêts de leur pays sont maintenant disparus.

Ceux qui assument la tâche de diriger aujourd'hui le grand journal en question ne pourront donc y voir nulle suspicion ni défiance à leur égard. Ils n'y trouveront que notre désir de mettre en garde la presse française contre une telle sujétion, et d'éclairer l'opinion publique sur de telles manœuvres.

Pour justifier de sa bonne foi à propos de la candidature Hohenzollern, et mettre sa responsabilité à couvert, il a suffi à M. de Bismarck de se servir de quelques télégrammes « Havas », d'une dépêche du *Times* et de trois articles signés John Lemoinne.

Presse égarée, presse complaisante ou presse servile? Qui pourra nous le dire jamais !

X X X.

Abel et Caïn [1]

I

Une mince blancheur fendit les lames des volets clos ; la nuit refluait vers les angles de la chambre ; un merle, dans le jardin proche, commençait à fredonner ; Christine s'éveilla.

Elle avait dormi sur le côté droit, tournant le dos à son mari. Elle ouvrit tout à fait la paupière, et, s'étant un peu soulevée, elle vit que M. Chaptal, allongé à plat, dormait d'un profond sommeil, d'un sommeil si rigide qu'elle faillit se demander : « Serait-il mort? »

Christine, depuis trois jours, pensait à la mort plus qu'à nulle autre chose. Elle était venue à Meaux pour les obsèques de Mlle Butard, une tante de son mari. Celle-ci, septuagénaire, avait fini *seule*, de même qu'elle avait prétendu vivre en sa retraite ; une femme de service l'avait trouvée gisante sur les carreaux de son vestibule, déjà froide, foudroyée par une syncope. Ce matin devait avoir lieu, chez le notaire, l'ouverture du testament.

La défunte, on le croyait, laissait tout à son neveu ou presque tout. Christine écartait la perspective des menus changements agréables qu'une succession modeste, même rognée par le fisc, pouvait mettre dans le ménage, souvent gêné, du professeur. L'avarice de M. Chaptal n'en laisserait guère profiter sa femme ni ses deux fils. Il répugnait à Christine d'escompter dans ce deuil un gain. C'était une âme assaillie de scrupules, toujours en garde contre ses penchants, vacillante néanmoins dans les remous de leurs impulsions. Les mouvements du cœur, beaucoup plus que la raison, gouvernaient

sa conduite. Elle raisonnait, d'autre part, sur elle-même à l'infini ; le démon de l'analyse l'eût volontiers martyrisée, mais son instabilité la sauvait des idées fixes.

En songeant à la morte, elle se préoccupait du pays inconnu où s'en vont les âmes pour n'en plus revenir. Pays que Mlle Butard n'avait apparemment ni pressenti, ni désiré, ni appréhendé. Ancienne directrice de collège, fonctionnaire émérite, elle faisait de la neutralité plus qu'une attitude, la règle intime de ses jugements. Les questions exclues des programmes, frappées d'interdit par la doctrine officielle, étaient nulles devant son esprit.

« Pour elle, se disait Christine, quel éveil dans la lumière ! »

Et sa foi incertaine ajoutait :

« Si du moins la lumière existe. Après le silence de Dieu, le plus terrible est le silence des morts... »

Tout en dormant, M. Chaptal inclina sur l'oreiller sa tête barbue et grisonnante. Le sommeil accusait les rides de ses lourdes paupières, la flaccidité des muscles autour d'un nez pincé du bout et d'une bouche exsangue, des plaques d'un jaune bilieux vers les pommettes, toute l'usure d'un tempérament fatigué par trente-deux ans de labeur ingrat.

— Le pauvre homme ! eut envie de murmurer Christine.

Ces trois mots ne signifiaient aucun mépris ; ils enveloppaient de la pitié, une pitié distante ; elle estimait son mari, elle le plaignait d'être un cheval de fiacre voué à des courses dures, sous le fouet ; mais le mariage, sans la joie d'avoir un fils, lui aurait semblé une chaîne de déceptions.

M. Anselme Chaptal était veuf quand il connut Christine. Sa première femme avait succombé en mettant au monde son petit garçon Hubert, qu'il élevait tant bien que mal. Fille d'un médecin pauvre de la banlieue lyonnaise, Christine Joubin avait elle-même, à quelques mois d'intervalle, perdu son père, puis sa mère. Aux approches de la trentaine, avec une position médiocre de secrétaire dans une revue, la solitude, l'avenir douteux l'écrasaient. M. Chaptal, assez bel homme — ses élèves le surnommaient, non sans ironie, François Ier — lui plut par une sérieuse probité. Il l'entretint des inconvénients de son veuvage, du besoin qu'avait Hubert d'une sollicitude maternelle. Christine possédait un dangereux pouvoir d'illusion, parant les êtres, selon son rêve, de qualités excessives. Elle crut avoir trouvé un ami vraiment bon, sinon tendre.

Plusieurs points cependant, chez lui, la heurtaient. Il marchait les pieds en dehors, indice de vulgarité, mais elle surmonta cette déplaisance. Chose qu'elle jugea plus grave, il vivait hors de toute

religion, nihiliste en métaphysique. Le pédagogue laissait pointer parfois une rigueur de sèche décision :

« Ce que j'ai dit, c'est dit, » telle était sa formule ; et il l'appuyait en abaissant la main d'une façon tranchante.

— *Magister dixit*, répliqua un jour Christine malicieusement.

Il essaya de rire, elle le sentit mortifié. Malgré tout, elle l'épousa parce qu'il la voulait ; elle subit un désir plus fort que sa résistance ; elle crut au reste entreprendre une œuvre de compassion, voulant s'attacher au fils de la morte, comme s'il eût été le sien.

Dès leur voyage de noces — une simple excursion en Normandie — M. Chaptal contraignit moins son naturel. Sa ladrerie peureuse perçait à chaque instant ; il refaisait les comptes des hôteliers, les pourboires arrachés de son gousset étaient ridicules. Christine, à Bayeux, ayant avoué devant une boutique son envie d'un bibelot peu cher, il marchanda, ressortit sans acheter en déclarant que « leurs moyens n'autorisaient pas des folies ».

Lorsqu'ils s'installèrent à Saint-Cloud, — il enseignait dans une institution de Boulogne, — son premier soin fut de ployer sa femme à ses méthodes d'économie. Professeur d'arithmétique, il lui démontrait, chiffres en main, comment elle devait s'y prendre afin d'équilibrer son budget. Ses combinaisons excédaient Christine ; une fois, elle perdit patience :

— Donne-moi pour le ménage ce qu'il faut, et n'en parlons plus.

M. Chaptal s'indigna, la bouda : elle se rebellait contre ses principes, il ne ferait jamais rien d'elle ! Son orgueil pédagogique était froissé, plus encore que son avarice contredite.

Il n'avait pourtant pas l'étoffe d'un tyran de mélodrame. Cet avare était amoureux ; ce despote n'était qu'un petit bourgeois. Il sentait, quoique grossièrement, le charme de Christine ; sa délicatesse lui faisait peur comme une supériorité qu'il ne pouvait égaler, par où elle le dominait quand même.

Il lui savait gré d'être douce pour son Hubert. Il n'aurait point voulu d'autre enfant, mais, après quatre mois de mariage, quand elle se reconnut enceinte, il se résigna, sans trop oser se plaindre jusqu'à la naissance de François. Christine fut très malade ensuite ; il trembla visiblement de la perdre, comme l'autre. S'il avait accueilli de bonne grâce le nouveau-né, ces inquiétudes, la note du médecin, les nuits où les cris du poupon dérangèrent son sommeil, tout l'indisposa contre lui. Une garde étant nécessaire au delà du temps prévu, son courroux fit explosion :

— Ce gosse va nous coûter les yeux de la tête ! Il aurait mieux fait de rester où il était.

Sa goujaterie bouleversa Christine au point que la fièvre la reprit tout d'un coup. Trop de duretés la meurtrissaient, depuis longtemps. dans les manières de cet homme! Un certain manque d'éducation s'aggravait de ses habitudes professorales et de cette brutalité positiviste commune à beaucoup de scientifiques. Le soir, avant de se coucher, lorsqu'elle se mettait à genoux pour dire tout bas sa prière, au bout d'une minute, en signe d'impatience, il faisait claquer son pouce, comme il eût rappelé à l'ordre un élève attardé au seuil de la classe. Christine essaya de ne point s'en apercevoir, puis elle le supplia de finir; il cessa, n'ayant aucune intention persécutrice; mais, le surlendemain, il recommença par manie.

De même, son indifférence religieuse était agressive sans viser à l'être; pédantesque, il proposait devant sa femme une idée qu'il estimait « féconde » : substituer aux fêtes liturgiques des conférences contradictoires sur les dogmes.

Dans sa carrière, il n'envisageait qu'un gagne-pain mercantile. Elle l'entendait, au début d'une leçon particulière, avertir un gamin rétif : « Ton père me paie pour t'apprendre le calcul; je t'en bourrerai. »

Plus elle vivait avec lui, plus elle voyait incompatibles leurs façons d'être. Ce n'était pas simplement la religion ou l'irréligion qui les séparait, mais une disparité native tenant à leurs ascendances : un siècle au moins de bourgeoisie intellectuelle avait précédé Christine; le grand-père de M. Chaptal était un paysan lozérien, rude et sordide.

Mais, courageusement, Christine avait su, comme elle disait, « faire la part du feu ». Délogée de ses illusions sur le mariage, elle se réfugia dans la maternité. Elle aima l'orphelin, elle le choya, même à l'excès, parce qu'il n'était pas son enfant. Le marmot — il avait un an et demi — exerça toute de suite sa patience par les mauvaises habitudes dont elle n'osa pas le corriger, et même qu'elle lui donna. Un soir, comme il souffrait d'une dent à percer, pour calmer ses hurlements elle lui prit la main entre les siennes jusqu'à ce qu'il s'endormît. Le lendemain, il ne voulut pas dormir sans la main de Christine. L'enfant, comme l'animal, réitère d'une façon plus exigeante une chose déjà faite et qui lui plaît. Au lieu de le dresser en lui résistant, Christine trouva meilleur d'être faible; elle voulait se prouver qu'elle agissait en vraie mère, non en marâtre. Elle approcha de son lit le berceau, garda la main d'Hubert entre ses doigts, sûre qu'il s'apaiserait; mais, si elle le lâchait, il se réveillait aussitôt, se remettait à crier. M. Chaptal grogna; Christine, jusqu'à deux heures du matin, le bras lassé, les nerfs tendus, veilla.

Le pli était pris ; tous les soirs elle sacrifia son sommeil à celui d'Hubert et l'enfant qu'elle portait, son François, devait se ressentir de ces fatigues absurdes.

Au surplus, même tout petit, Hubert se défendait contre sa volonté de tendresse, recevant ses soins, mais tyrannique, hargneux déjà, et, lorsqu'il eut un petit frère, sombrement jaloux. Cette pente à la jalousie lui venait sans doute de sa mère. M. Chaptal avouait qu'il avait eu à en souffrir. « Quand je sortais, narrait-il de sa première épouse, Marianne m'aurait fait suivre si elle l'avait pu. » Or, le pauvre homme ne connaissait guère que deux chemins : celui de son pensionnat, celui de la banque où il mettait à l'abri son maigre avoir.

Hubert s'annonçait un garçon vigoureux, avec une nervosité pourtant inquiétante. De visage, il ressemblait à sa mère, née dans le Morvan ; une forte tête carrée et crépue, des prunelles couleur d'agate, enfoncées, méfiantes, rappelant celles des campagnards qui défendent leurs yeux du soleil et du vent ; un nez comique, dressé comme un plantoir, et des lèvres plates, serrées aux commissures à la façon des coins d'une bourse bien liée.

Il s'encolérait pour des riens ; Christine s'opposait aux intempérances de ses caprices, il trépignait, vociférait à s'enrouer, devenait cramoisi, violacé ; plutôt que de le voir désespéré ou malade, elle finissait par fléchir. Il refusait de prononcer : « Bonjour, maman, » si des chocolats n'étaient point le salaire de sa politesse. Il s'asseyait dans le sac à charbon, se complaisait à être sale ; Christine essayait de le raisonner : « Si tu t'assois dans le sac à charbon, tu vas me donner de l'ouvrage. » « Il faut que je te donne de l'ouvrage », répliquait-il d'un petit air diaboliquement effronté.

Elle n'obtenait de lui ni crainte, ni amour. M. Chaptal l'en raillait : « Tu aurais une classe à tenir, tu serais vite coulée ! » Hubert le craignait ; seulement le professeur, absent hors de l'heure des repas, ou les jours de congé, hébété dans des corrections de copies, corrigeait tout, sauf son gamin.

Christine échouait donc auprès de tous les deux, mais François la consolait. Depuis le moment où elle avait eu la certitude d'être mère, sa vie grisâtre fut illuminée d'un bonheur palpitant : « Cet amour-là, au moins, se redisait-elle, ne me décevra pas. Le fils de ma chair sera *moi.* » Dans l'idée qu'elle se formait de l'enfant invisible, elle faisait abstraction de son mari. En l'éliminant, elle pensait préserver son fils de la ressemblance. Elle se persuadait qu'il ne marcherait pas les pieds en dehors, qu'il n'hériterait de M. Chaptal ni la brutalité scientifique, ni la ladrerie. De fait, à sa naissance, Fran-

çois reproduisit toute la finesse de sa mère, et presque rien des traits du pédagogue.

Dans le miroir brumeux du passé, elle se retrouvait le saisissant entre ses bras, le posant sur ses genoux, palpant avec ses mains vibrantes d'amour le tendre corps blotti contre sa poitrine. Il lui avait semblé plus d'une fois que cette étreinte ne serait jamais interrompue : « Mon petit, » murmurait-elle, et François élevait vers son visage de grands yeux fascinés. Elle repensait à une maladie où il la suppliait : « J'ai un chapeau de plomb sur la tête. Maman, guéris-moi. »

Christine, dans ses ivresses maternelles, ne voulut point négliger Hubert. Quand elle caressait François, elle l'attirait aussi contre sa robe. Mais si elle lui disait : « Embrasse ton petit frère, » il se détournait maussadement. A l'occasion, il le giflait, le griffait ; elle n'eût osé le confier à sa garde.

Lorsque François dénoua ses jambes, se mit à trotter, Hubert cependant fut aise de gambader avec lui. Mais il abusait de sa force, le culbutait, le laissait à terre.

Le jardin contenait un bassin minuscule creusé pour l'arrosage, une pierre inclinée descendait jusqu'à la surface de l'eau. François, un jour d'automne, glissa sur les genoux, s'enfonça dans le bassin à reculons. L'eau était froide, il eut peur de ne pouvoir plus remonter, il s'affola. Il jetait des cris, suppliait Hubert : « Aide-moi ! » Hubert, en ricanant, le regardait se débattre : « Débrouille-toi ! Débrouille-toi ! » Christine, à ses clameurs, se précipita et lui tendit la main. Elle tança Hubert de sa dureté, il répondit ce mot terrible :

— Est-ce que je suis la bonne de François?

Il méritait un châtiment. Christine songea : « Si j'avertis son père, *on* fera semblant de le punir, et il m'en voudra davantage. » Elle ne dit rien à son mari. Mais, depuis cet incident, elle ne douta plus qu'Hubert détesterait François. Par quelle méthode conjurer leur inimitié? Et, surtout, comment les aimer d'un même amour l'un et l'autre? La gentillesse de François rendait plus disgracieuse l'humeur acerbe de son aîné.

François avait pour sa mère des attentions, des câlineries de petite fille. Il lui apportait, quand elle rentrait, ses pantoufles. Sa tendresse inclinait à des effusions maladives. En baisant la joue de Christine, il murmurait : « N'est-ce pas, maman, que ça te fait du bien? » Ayant rencontré, un matin d'hiver, des enfants guenilleux, il pleura sur ce qu'ils devaient souffrir ; il voulait leur donner son manteau. Mais, instable comme sa mère, une fois qu'elle eut séché ses larmes, il se

déclara consolé : « Maman, la scène des petits pauvres est finie. »

Sous les vexations d'Hubert, néanmoins, il se rebiffait ; il ne se résignait pas au rôle de victime. Christine se souvenait d'une rixe où ils s'étaient égratigné la figure pour un morceau de gâteau. D'autres fois, ils s'étaient même lancé à la tête des carafes pleines, inondant le plancher et les murs. Hubert attrapait le chapeau de François, le fripait, l'en coiffait jusqu'aux yeux. François se défendait à coups de poing, déchirait la veste d'Hubert, le pinçait jusqu'au sang. Le pacifique devenait, malgré lui, guerrier au choc du barbare. Sa résistance, l'effet de l'âge amena entre les deux frères, non une entente, mais un *modus vivendi*, comme disait M. Chaptal, content de placer en ses propos le peu de latin qu'il savait encore.

Christine avait espéré qu'après leur première communion ils s'entendraient mieux. Cet acte, pour Hubert, simple formalité pompeuse, ne changea rien à son état d'esprit ; la piété de François, trop sensitive, s'évapora dès qu'il s'engoua des romans de passion et des poètes ultra-modernes.

Plus il grandissait, moins Christine avait prise sur lui. Juste au moment où il aurait eu besoin d'une forte influence, elle l'avait, d'ailleurs, un peu négligé. En 1916, dans l'hôpital où elle veillait toutes les deux nuits, elle avait connu, au chevet d'un blessé, un homme étrange qui l'aima d'un amour profond, absolu, et, sans exiger d'elle aucune folie dangereuse, lui donna, trois ans, l'illusion d'un rêve délicieux.

Le docteur Algrain semblait une espèce de moine laïque ; jusqu'à cinquante ans, l'appétit exclusif de savoir l'avait absorbé ; il savait immensément, mais ses recherches et ses enquêtes s'étaient concentrées autour de l'ethnographie ; il avait fait aussi de grands voyages dans le Levant et jusqu'en Extrême-Orient. Pourquoi la rencontre de Christine, plutôt que d'une autre femme, lui découvrit-elle au fond de lui-même un abîme de tendresses inemployées? Il ne chercha pas à le comprendre ; il se défendit peu contre l'attrait, résolu à ne jamais se perdre avec son amie dans la forêt des enchantements désastreux. Il se contenta d'une intimité chevaleresque et prudente dont M. Chaptal ne soupçonna rien. Puis, inquiet peut-être de trop aimer une femme qui ne pouvait, sans remords, se donner à lui, il décida soudain de repartir ; il explorait la région du Taurus en Cilicie ; il disparut et l'on apprit plusieurs mois après que des brigands ciliciens l'avaient tué, par derrière, d'un coup de fusil. Tout le temps qu'il fut là, Christine, sans oublier les jeunes gens, était moins attentive à leur conduite. « Je vous en veux, lui disait-elle, parce que vous me rendez indifférente à tout. » Elle encourageait Hubert et François

à sortir, les jours où elle attendait son ami. Hubert ne demandait qu'à prendre la maison pour une auberge ; François, à son tour, se débrida.

Les deux frères allaient chacun de son côté, dans le sens qui lui convenait. Ils ne se retrouvaient guère qu'à table, et le soir seulement, parce qu'Hubert mangeait à midi à l'École industrielle dont il suivait les cours. Hubert, attardé dans ses études, longtemps paresseux, s'adonnait au sport, s'intéressait à la mécanique, à la chimie. François rêvait un avenir de poète ; bachelier fantaisiste, il étudiait en Sorbonne, aspirant d'une façon vague à une licence de lettres. Christine s'alarmait de son trop d'imagination et cependant chérissait en lui des facultés qu'il tenait d'elle seule.

— J'existe, disait-il, pour que survive l'espèce des hommes désintéressés.

— L'espèce des bons serins, contestait Hubert.

A l'entendre, la vie moderne n'admettait qu'une fin valable : avec le minimum de travail, gagner le plus possible, et il sous-entendait : s'amuser le plus possible.

François évitait de le contredire, pour ne pas irriter son orgueil, mais il sentait de plus en plus les répugnances qui l'éloignaient de son aîné comme de son père. Christine s'évertuait en vain à les rapprocher : la famille restait, moralement, coupée en deux.

Le jour même où les Chaptal avaient appris la mort de Mlle Butard, une querelle s'était déchaînée, malgré l'habituelle douceur de François, entre son frère et lui ; et M. Chaptal avait soutenu en termes acrimonieux Hubert, tandis que sa femme prenait parti pour François. Le motif paraissait peu grave. Un jeune corbeau blessé à l'aile était tombé dans le jardin. Hubert le surprit sautillant le long d'un buisson ; hardiment il le saisit et il s'égayait de le voir, étreint par ses doigts, se débattre, se retourner sans succès pour le mordre, agiter dans le vide ses pattes griffues. Il le montra, en riant, à François qui admira le noir bleu du plumage lustré sur la tête plate de l'oiseau et son œil émerillonné, aigu, dévorant :

— Il doit avoir faim, je vais lui chercher un bout de viande.

— Ah bien oui ! s'exclama Hubert. Il a faim d'être mis dans le pot-au-feu. Je vais proprement l'occire.

Et il lui serra le cou, l'étrangla.

— Je ne veux pas, suppliait François, laisse-le vivre. Il ne t'a rien fait.

Hubert jeta sur le gazon la bête inanimée. François la ramassa et, constatant qu'elle était bien morte, il s'indigna :

— Hubert, tu me dégoûtes. Tu as des voluptés d'assassin.

— Tu es idiot! Pour un corbeau blessé! Je lui ai rendu service. Est-ce que tu t'attendris sur un poulet qu'on jugule?

— J'ai horreur de voir mourir ce qui veut vivre. Et j'ai trop senti que tu prenais plaisir à l'étrangler.

— Pourquoi pas? confessa Hubert crûment. Ce rapace, si j'étais un cadavre, aurait bien joui de me déchirer.

Là-dessus, il porta l'oiseau à la cuisine, affirmant qu'un jeune corbeau ferait un excellent bouillon. Christine se récria : le volatile était mort étouffé, et savait-on si sa blessure ne lui avait pas empoisonné le sang?

Hubert, au dîner, rouvrit la dispute. M. Chaptal opina que la pitié de François pour un affreux corbeau n'était que de la folle sensiblerie. Christine, d'un ton véhément, défendit son fils, ouverte, comme lui, aux compassions éperdues. Elle soutint que l'homme devait, par la bonté, se réconcilier avec les bêtes, refaire, autant qu'il se peut, la paix du premier Paradis. M. Chaptal haussa les sourcils d'une manière interrogative : le paradis terrestre, ô mythe enfantin!

— Comment y croire? dit Hubert, pédant par imitation. L'homme n'est qu'une brute, sortie lentement de l'animalité.

— S'il n'était qu'un animal, répliqua François, raison de plus pour bien traiter les animaux,..

Un coup de sonnette rompit la controverse : le télégramme qui annonçait la fin subite de la tante.

Christine, la tête sur l'oreiller, les yeux entreclos, laissait défiler en elle, discontinus comme dans le rêve, et soudain renoués par une velléité de réflexion, ces faits et mille autres qui certifiaient trop bien l'erreur de son mariage, les horizons médiocres de sa vie et, en perspective, des conflits sans apaisement.

Elle aurait voulu ne penser à rien, se rendormir, quand, soudain réveillé, son mari se dressa, empoigna sur la table de nuit sa montre ·

— Huit heures! Et le notaire nous attend à neuf! Il se pencha vers Christine pour un baiser d'habitude, un baiser sur le front, et sauta nerveusement à bas du lit, courut écarter les volets. L'horloge de la cathédrale, comme frappant un gong assourdi par les siècles, martela dans le calme de la ville huit coups profonds. La fenêtre de leur chambre regardait un jardin. Christine abandonna ses yeux à la gaieté d'un matin d'avril. Un nuage, en plein ciel, étalait comme les plumes d'un paon blanc, au-dessus d'un platane dont les touffes neuves pendaient presque blanches, pareilles à de la sève encore coulante, en pluie verte.

A son tour, levée, elle s'approcha de la fenêtre ; l'air sentait bon ; elle vit, au bord d'une pelouse, un arbuste croulant de fleurs pour-

prines et où quelques feuilles menues semblaient se fondre parmi les flocons cramoisis :

— Mon Dieu ! soupira-t-elle, vous faites pourtant de la joie autour de nous. Si je pouvais la prendre !...

Mais le professeur, devant une petite cuvette, barbouillant avec parcimonie de savon sa barbe grise, émettait à mi-voix ces pronostics :

— Combien vendrai-je la maison? Quarante mille peut-être. Ne nous laissons pas rouler.

Une tristesse pinça le cœur de Christine, comme si la beauté du jour s'était éclipsée brusquement. Elle savait gré à son mari d'être quelqu'un de pratique, pour elle qui l'était si peu ; elle souffrait davantage de le sentir à mille lieues d'elle-même, étranger à jamais.

II

— Ah ! la chienne ! la chienne ! mumura M. Chaptal qui poussa Christine devant lui, hors de l'étude où Me Quatrevaux leur avait lu le testament.

Déception foudroyante ! Mlle Butard ne laissait à son neveu que ses meubles et à Hubert quinze mille francs exonérés, il est vrai, de tous droits. Le reste, sa maison, et soixante-quatorze mille francs en rentes sur l'État, elle le donnait à l'Assistance publique ; même au delà de la mort, elle continuait son fidèle esclavage vis-à-vis des pouvoirs qui avaient rétribué maigrement ses services. Elle semblait, en faisant de M. Chaptal son légataire universel, s'être moquée de lui.

Pourquoi « trahissait-elle » la famille? Devait-on inculper les perfides conseils du notaire? Christine l'entendrait longtemps, d'une voix nasillarde et molle, bredouiller le texte des legs. Elle s'efforcerait d'oublier la laideur du personnage, son teint marmiteux, sa mâchoire de bouc, ses dents toutes chevauchées et aurifiées, la fixité presque féroce de ses yeux bruns, des yeux d'avare et de fanatique. Cependant, Me Quatrevaux passait pour un honnête homme ; quel motif aurait-il eu d'engager sa cliente à déshériter son neveu? Par deux fois, elle avait assuré M. Chaptal qu'il serait son principal ou son unique héritier. Mais Christine le fit souvenir d'une maladresse qui avait dû la blesser durement :

— C'est à cause *du canard*...

Cinq ans auparavant, un dimanche, où il était venu se morfondre en sa pesante compagnie, elle l'avait engagé à dîner, le soir, avec elle ;

un canard aux olives était commandé à son intention chez un rôtisseur du voisinage ; impossible de dire non. M. Chaptal, que réclamaient chez lui des compositions à classer, refusa quand même ; il partit, il laissa la tante manger toute seule le canard. Elle en fut outrée comme d'une marque d'égoïste indifférence et, trois mois après, un codicille modifiait son testament. C'était bien pour « le canard » qu'elle l'avait déshérité. Mais il l'avait revue, elle avait dissimulé sa rancune.

De cette hypocrisie, M. Chaptal s'exaspérait, bien qu'il eût fait, à l'occasion, comme elle ; car un pli de méfiance paysanne le tenait sur le qui-vive contre les représailles possibles. Mais, plus encore, il lui en voulait d'avoir avantagé Hubert à son détriment, ce n'était pas dans l'ordre ! Il se voyait humilié, amoindri devant son fils.

Christine s'attristait par compassion, humiliée de reconnaître son mari même inapte à sauvegarder ses intérêts. La perte de l'héritage l'atteignait moins au vif : ce n'étaient pour l'instant, que des papiers de moins, voués au coffre d'une banque où ce qu'ils eussent rapporté aurait simplement servi à l'achat d'autres papiers.

Ils regagnèrent la maison de la tante, ce logis dont M. Chaptal pensait tout à l'heure : c'est à moi. Elle lui sembla plus funèbre que jamais, insupportable : des murs enfumés, gondolés et ventrus par endroits sous la poussée des pierres disjointes ; un réverbère tordu entre de fausses fenêtres ; des volets aux lames ébréchées ; la rue froide bloquée par le chevet de la cathédrale ; cet air d'abandon où s'engourdissent les alentours des vieilles églises ; en face, une école publique alignant ses mornes vitrages ; au dedans, des chambres assez vastes, mais de guingois, avec des marches à monter ou à descendre, quand on passait de l'une dans l'autre ; une odeur de moisissure, l'impression d'un caveau que le soleil et l'air visitaient malgré eux, et l'obscure présence de la morte désormais exécrée.

— Allons-nous-en ! Je ne peux plus me voir entre les murs de cette *cambuse.*

— Mon pauvre Anselme !

Et Christine, dans un mouvement de pitié, s'avança vers lui comme pour l'embrasser. Elle se contenta d'un regard attendri, la sécheresse habituelle du professeur coupait entre eux les expansions. Elle évitait, au reste, de s'attarder à la déconvenue du testament, cuisante, malgré tout, puisque l'héritage normal eût ménagé, même à François, la possibilité lointaine d'un peu d'aisance. Christine se dérobait aux sensations pénibles, de peur d'en être accablée.

— Partons, dit-elle, mais il faudra bien revenir pour l'inventaire des meubles, et quand on les déménagera.

Elle monta l'étroit escalier tortueux, s'occupa de préparer une valise. Pendant ce temps, M. Chaptal inventoriait, une fois de plus, le mobilier avec le coup d'œil — du moins, il y visait — d'un commissaire-priseur ; et il éructait son dégoût en des monologues amèrement sarcastiques :

Le salon, archi-démodé, grotesque! Qui voudrait de l'énorme canapé — dos arrondi, bords sinueux, — recouvert d'un velours jadis rouge où un costumier du temps des *Huguenots* aurait pu tailler pour des choristes des justaucorps élimés? Le bronze sur la cheminée, un lion terrassant une gazelle, n'amuserait que des imaginations barbares. « C'est bon à vendre au poids. » Dans la salle à manger, les chaises, la table ronde, la suspension, la pendule en stuc, tout est d'un *coco*, tout a l'air de sortir d'un bric-à-brac de banlieue :

— Enfin! exprima-t-il à Christine en repassant par la chambre de la défunte, ce *bonheur du jour*, s'il est authentique, pourra bien nous faire un jour de bonheur. Il vaut, je pense, de quatre à cinq mille.

Il ouvrit curieusement une grande armoire et les tiroirs d'une commode, mais n'en remua point le contenu ; il craignait de mal remettre les choses en place.

— Tu es plus adroite que moi. Regarde donc, je t'en prie, ce qu'il peut y avoir là dedans.

— A quoi bon? protesta Christine. Il ne faut pas déranger l'ordre qu'ont voulu les morts. C'est tout ce qui reste d'eux en ce monde.

— Et dans l'autre, pensa M. Chaptal. Il n'articula point ces mots désespérants, mais son esprit négatif se formait une volupté de mieux assurer sa persuasion : après cette vie, il n'y a rien.

Ses yeux achevaient autour de la chambre une enquête peu consolante.

— Tiens! la cave à liqueurs! reprit-il avec un petit rire de persiflage ; ceci nous appartiendra. Et les liqueurs aussi nous reviendront-elles?

Christine se tut, le blâma par le sérieux de sa mine. Devant le lit de la morte, cette gouaillerie la choquait ; l'allusion aux liqueurs lui remit en mémoire un ignoble épisode qu'elle avait surpris chez une voisine pauvre dont le père venait de mourir. Cette femme, une ancienne institutrice révoquée pour inconduite, en face du cadavre encore chaud, entourée de commères que le mort gênait comme elle, avait sorti une bouteille de cognac, rempli les verres, et, levant le sien :

— A la tienne, mon pauv' vieux! avait-elle dit en riant.

Juste à cette minute, Christine était arrivée, pleine de commisé-

ration. Sans parole, elle s'était agenouillée au pied du lit et la misérable, comprenant soudain, avait éclaté en sanglots.

M. Chaptal quitta la demeure de feu sa tante ulcéré, mais stoïque, cherchant à se venger par son mépris d'un mécompte irrémédiable. Sa valise à la main, en route vers la gare, il examinait cette question : « Ce qui vient de l'État doit-il retourner à l'État? »

Et il concluait, afin de s'apaiser, que Mlle Butard était stupide.

Christine, comme toujours, laissait un peu de son âme aux lieux qu'elle avait, quelques heures, habités. La maison où elle ne reviendrait que pour l'affreuse corvée du déménagment, elle la faisait sienne en rêve. Meaux lui plaisait, ville calme et discrète, ceinte d'élégants ombrages, traversée par une rivière mystérieuse et brillante, gardant autour de sa forte cathédrale la belle tenue de la province d'autrefois.

Pourtant, près du jardin des Trinitaires, comme elle enfilait d'un regard fugitif une longue allée mélancolique, elle réfléchit, trop clairvoyante :

— Je vivrais ici plus d'une semaine, je serais probablement dégoûtée...

Mais que pèsent les inconstances de son humeur ou ses nostalgies? Ce n'est point d'elle qu'il est question ; dans le train omnibus, sur une banquette de troisième, en grignotant un sandwich — l'économe M. Chaptal a simplifié de la sorte le déjeuner — Christine se tourmente d'Hubert et de François, de ces deux caractères impossibles à rapprocher, parce que l'un sent et comprend tout au rebours de l'autre. François voudrait être aimé de son frère ; Hubert ne songe qu'à le froisser.

Demain, enflé du petit pécule qui lui revient sans travail, il va prendre un ton plus haut, il se rendra probablement intolérable. Faudra-t-il que François quitte la maison, qu'elle se sépare du meilleur de son être? Ou qu'elle donne au père à choisir entre elle et l'autre fils? Cette décision de révolte l'épouvanterait. Comme des millions de créatures humaines, elle accepte autour de son cou le cercle de fer d'une destinée inclémente. Elle se voit liée jusqu'à la fin ; elle pâtira, se résignera, sachant pourquoi elle se résigne. Mais son abnégation, doit-elle l'imposer au fils de sa chair?

Des voyageurs, à Lagny, sont montés dans le compartiment. L'un d'eux, un ouvrier long et sec, pâle de visage, avec des poignets solidement emmanchés sortant d'un veston de velours vert à côtes, narre à son compagnon, par bribes, des souvenirs de guerre. Il a « fait la Marne » comme artilleur ; il parle d'un cheval, au moment de la grande retraite, à qui on avait laissé, huit jours, la selle sur le

dos. « Quand on lui a retiré la selle, la peau est venue avec... »

M. Chaptal, qui n'a pas fait la guerre, pense en l'écoutant : « Je suis plus à plaindre que ce cheval. Quand on m'ôtera mon harnais, ce n'est point la peau seule qui viendra, mais tout moi-même... »

Et Christine prête l'oreille à une autre aventure de l'ancien combattant :

« J'étais sous un prunier, j'avais la main pleine de prunes. Vlan! Un *éclat* dans l'épaule gauche. J'ai couru au poste de secours, mais je n'ai pas lâché mes prunes... »

Je n'ai pas lâché mes prunes. Christine se dit : je les aurais, moi, lâchées. Malgré tout, cet homme a raison ; il faut garder jusqu'au bout ce qu'on veut tenir. Pour moi seule, je n'aurais aucune défense ; le bonheur, l'avenir de François doivent m'armer.

En attendant, sa faiblesse succombe à une lassitude. Les cahots martelés du train la brisent et l'engourdissent. Elle ferme les yeux, puis les rouvre. La banlieue morne approche ; le ciel gris de lin, déjà fumeux, s'affaisse au bout d'une plaine sur des masures qui ressemblent à des huttes de nomades. Christine, presque endormie, rêve des gueux inconnus campés là-bas. Elle a pitié de leur misère ; elle les envie, s'ils s'aiment dans la solitude et la paix.

III

A la gare de l'Est, sous le hall long et morne, peu de monde attend. Christine laisse en arrière M. Chaptal alourdi par les valises ; elle cherche des yeux François qui, sans doute, est venu à sa rencontre. Elle n'aperçoit qu'Hubert, tête nue selon la mode, les deux mains appuyées sur sa canne à bec de corne, et scrutant avec une dure impatience la file hâtive des voyageurs.

Il est là pour savoir le contenu du testament.

Christine l'aborde et il l'embrasse ainsi que M. Chaptal l'embrasserait, la regardant à peine, l'œil tendu vers son père qu'il va, tout de suite, interroger.

— Et François? Où est-il? s'enquiert la pauvre femme déjà anxieuse.

— Je ne sais pas. Il ne m'a rien dit.

Il jette sa réponse comme par-dessus son épaule, et se porte en avant, saisit une des valises que M. Chaptal, soulagé, lui abandonne sans penser au mouvement qu'il fait.

— Eh bien! Es-tu content?

M. Chaptal prévoyait la question fâcheuse; malgré tout elle le

gêne ; il détourne la tête, sa bouche lippue tord dans sa barbe grise une grimace où voudrait s'atténuer son embarras.

— Je t'expliquerai. Toi seul hérites...

— Elle me laisse tout?

— Non, pas grand'chose. On ne sait encore au juste. C'est inouï. L'aurait-on crue si bête? Jamais tu ne devinerais qui aura la grosse part.

Comme pour prendre sa revanche sur l'ineptie de la tante, M. Chaptal ricane. Quand il a nommé l'Assistance publique, Hubert hausse les épaules, tape du bout de sa canne sur le trottoir :

— La vieille était maboule. Il faut attaquer le testament.

Et, son père lui opposant qu'elle aurait pu ne rien leur léguer :

— Vous n'êtes que des gourdes, conclut le jeune héritier, car il écrase du même coup d'œil de mépris son père et sa belle-mère.

Comme si elle n'avait pas entendu cette insolence, Christine inspecte, à droite et à gauche, la cour de la gare. Des passants longent la grille, traversent ou sortent, foule anonyme qui semble courir, dans la confusion d'un film sous la fausse lumière de l'écran, qui se brise, qui revient, toujours la même. Pourquoi n'y peut-elle reconnaître la seule figure qu'elle voudrait voir? M. Chaptal, d'un ton dénué de patience, l'interpelle :

— Tu viens?

— Et si François arrive?

— Tant pis. Il n'est jamais à l'heure.

Christine est tentée de répondre : « Partez, je l'attendrai toute seule. » Mais, si vraiment quelque chose d'anormal l'a retenu? Et faire bande à part, c'est aggraver la scission dont elle est très malheureuse. Elle les suit, en se retournant à chaque pas : non, décidément, il ne viendra point. Dans le métro, dans le train jusqu'à Saint-Cloud, silencieuse elle reste absorbée par le tourment des conjectures.

A peine si elle écoute son mari disserter sur le meilleur emploi des fonds qu'Hubert, aussitôt majeur, encaissera ; il indique des valeurs étrangères « de tout repos » ; Hubert ne voit qu'un moyen de réparer le vilain tour qu'a joué la tante : quelques bonnes spéculations. La prudence paternelle ne pèse pas un milligramme devant ses calculs. D'ailleurs il eût estimé trop juste que Mlle Butard dépouillât tout le monde à son profit.

« Quand les enfants se débrouillent — telle est sa théorie — ce sont les parents qui leur doivent. » Son cousin Auguste Lavergne, dont le père, modeste employé des postes, s'était saigné pour faire de lui un médecin, le jour où il a été reçu docteur, en a simplement avisé sa famille par une carte postale d'un laconisme exemplaire :

« J'ai passé mon doctorat avec la mention très honorable. Le cycle de mes études est terminé. *Nous sommes quittes.* »

Façon de régler ses comptes qui excite l'admiration d'Hubert : « C'est carré, c'est mathématique, » déclarait-il à François que pareil cynisme ahurit...

Au sortir de la gare, à Saint-Cloud, un pressentiment lugubre saisit Christine toujours en émoi : la grosse cloche de l'église sonne un glas ; quand, pour l'un des siens, ou pour elle-même, le glas tintera-t-il comme à cette heure? La cloche de Saint-Cloud annonce avec des sons identiques les fêtes et les deuils. Mais Christine aime son timbre grave, sa voix de force et de certitude, portant au loin par delà les berges de la Seine et, de l'autre côté, jusqu'aux bois, vers la plaine de Rueil et les hauteurs de Garches. Lorsque cette cloche s'ébranle sur la ville, Christine reçoit une double et singulière impression : il lui semble que s'ouvre un lieu magnifique, plein de lumière et d'encens, comme si demain c'était Noël ou Pâques ; elle ressent l'enthousiasme d'une communion avec des mondes éternels, à jamais radieux, et aussi un effroi, l'attente d'elle ne sait quelles catastrophes ; et chacune de ses volées lui martelle le cœur sous un désir de pénitence préservatrice, un amer attrait d'anéantissement. Mais tout cela fugace, dissipé au hasard de ses émotions qui se contredisent, se bousculent comme des nuées opaques courent sur des nuées lumineuses.

En cette minute, elle a pris les devants ; elle dévale à grands pas d'une ruelle qui se précipite entre des murs enfumés ; elle tourne au coin de l'hospice, s'élance, à droite, dans la rue des Écoles. Là, depuis dix ans, les Chaptal habitent une maison des plus mesquines, peu confortable, mais qu'elle a incorporée à sa pauvre vie. C'est un pavillon assez bizarre : au-dessus d'un cube de maçonnerie en bonne pierre meulière, un étage en briques maquillées sous de la peinture grise et un toit triangulaire faisant saillie ; une bâtisse bourgeoise par ses fondations, terminée, faute d'argent, à la façon d'une baraque.

Christine s'arrête contre la grille obstruée de lierre et que déborde un sorbier touffu. Elle presse le bouton de la sonnette. Un chien, dans le vestibule, donne de la voix, mais, flairant l'approche de sa maîtresse, se tait aussitôt. Quatre à quatre, quelqu'un descend pour ouvrir : François est donc là !

— Pourquoi n'es-tu pas venu, mon chéri?

— Tu ne m'en veux pas ! ma chère amie — c'est ainsi qu'elle aime être appelée par son fils — nous avions ce matin une conférence de cet admirable René Toulouse sur le peintre Magnasco ; je n'ai pas

eu le courage de la manquer. Et puis je savais qu'Hubert allait, tout de suite, débattre ses intérêts ; il m'agace...

François a mis dans son explication une fougue quelque peu fébrile ; sa mère est à mille lieues d'y soupçonner un mensonge. Elle lui tend ses deux joues et le baise au front passionnément.

Il est moins grand qu'Hubert, mince et délicat de contours, « une fille manquée », disait M. Chaptal quand il était enfant. Un duvet pâle, léger comme le trait d'un pinceau, virilise à peine ses lèvres où sa mère peut retrouver les inflexions des siennes, tendres et discrètement ironiques. Il tient d'elle aussi des yeux céruléens, veloutés, aux pupilles entourées d'un cercle d'or ténu, la courbe d'un nez gracieux, une peau dont la blancheur émet plus de lumière qu'elle n'en absorbe, une nonchalance d'allure plus élégante que maladive. Il porte en sa mine une fraîcheur virginale, mais avec l'appétit des éclosions voluptueuses.

Christine passe les doigts dans ses cheveux mal bouclés sur son front :

— Si tu savais quelle séance nous avons eue chez cet affreux notaire !

— Le testament n'est pas bien? demande-t-il, secoué tout d'un coup au fond de ses chimères lointaines.

Christine n'a pas le temps de lui répondre. La porte, derrière eux, s'est ouverte. Hubert dépose la valise paternelle et, se frottant les mains, il vient à François avec ce rire de mulet que lui a transmis M. Chaptal :

— On t'a dit que je vais être millionnaire? Hein ! La grande noce...

— C'est vrai? s'écrie François, dont la figure naïve inscrit en un clin d'œil de la stupeur, un sourd mécontentement — le réflexe du Moi désavantagé — et une plus franche satisfaction.

— Tant mieux si tu es riche ! Tu penseras moins à l'argent quand tu en auras beaucoup.

— Pourquoi veux-tu qu'il y pense moins? relève M. Chaptal entré au milieu de ce colloque. Que diable ! il faut être de son temps. Soyons pratiques !

— Tu ne l'as guère été avec la tante, osa intervenir Christine, prompte à défendre son fils.

— Christine, gronde M. Chaptal, est-ce que, toi aussi, tu vas retourner le couteau dans la plaie? Qu'on ne me reparle plus de ces imbécillités. Je n'irai même pas chercher les meubles à Meaux. Sauf le bonheur du jour, je ferai tout vendre sur place, à l'encan...

Il remonte d'un air sinistre dans sa chambre. On l'entend aller et venir en homme exaspéré ; enfin, il s'assoit lourdement à sa table

de travail où, sans doute, après avoir inscrit les dépenses de son voyage, il reprend un paquet de copies non corrigées.

François, lorsque sa mère lui explique l'énigme de cette querelle et la duperie du testament, conclut, très à son aise :

— Et puis après? Nous serons demain ce que nous étions hier; Hubert, à vingt et un ans, aura quinze billets dans sa poche ; il pourra les jouer aux courses, les perdre en cinq minutes...

— Pas si bête, se récrie Hubert, je saurai les rendre juteux.

— Et tu ne nous offriras même pas une bouteille de champagne?

— Si, un beau gueuleton, et pour toi, *une poule* avec.

— Mon Dieu ! que tu es vulgaire ! interrompt Christine agacée.

Elle observe François, l'effet sur lui de la gaudriole malsonnante. François a rougi ; il a souri du sourire du jouvenceau qui ne veut point paraître ingénu, puis, brusquement sérieux, il se replie comme dans un songe.

Hubert, sous le mot cuisant, s'est rebiffé ; il croise les bras, lance à la façon d'une tirade :

— C'est bien ça ! Je sens trop, ma mère, que tu me méprises. Je suis d'une autre race que toi. Je suis peuple, moi, et j'en suis fier. Il faudrait avoir l'air sucré comme François. Va ! tu ne comprends rien à la jeunesse d'aujourd'hui. Nous n'allons pas chercher au confessionnal ce qu'on doit dire ou ne pas dire. Nous sommes des réalistes. Nous appelons les choses par leur nom. Le mensonge des simagrées nous dégoûte. Nous disons à la vie : « Donnant donnant ; tu ne vas pas nous dindonner avec tes scrupules, avec la peur de ce qui est. » La vie est un placement, nous entendons qu'il rapporte.

Christine lui prend les deux mains, l'attire près d'elle sur le divan de la chambre étroite dont elle a fait un petit salon :

— Mais non ! mon pauvre chéri, je ne te méprise pas ; je t'ai assez prouvé que je t'aime depuis le temps où je passais des nuits sans sommeil, ta main dans la mienne pour que tu dormes. Je te veux meilleur, voilà tout. C'est mon devoir de t'avertir, si tu parles mal. On n'a pas besoin, pour dire les choses comme elles sont, d'être grossier.

— En quoi l'ai-je été?

— Ne m'oblige pas à faire la maîtresse d'école. Il y a des mots canailles, et si on les met ensemble, ils ont l'air d'un couple d'ivrognes cassant les vitres d'une maison honnête.

— Voilà bien les préjugés bourgeois, la peur des mots plus que des choses.

— Les choses sont dans les mots, risqua François, venant à la rescousse de sa mère.

— Et tu as la frousse des choses comme de tout !

Hubert, plus hargneux, se lève brusquement ; une de ses colères l'emporte où il semble perdre le contrôle de ses paroles comme de ses gestes :

— Tiens ! vocifère-t-il, tu me ferais croire que nous ne sommes pas du même sang, toi et moi.

Il s'élance vers l'escalier par où il grimpe à sa chambrette. François le poursuit, essaie de le retenir :

— Tu déraisonnes, mon vieux. Est-ce que le sang de ton père n'est pas le mien?

Penché sur la rampe, Hubert crie d'en haut :

— Tu prends le parti de ta mère contre moi, tu n'es pas un frère. Nous n'avons rien de commun que le hasard...

— Hubert, mon enfant, proteste Christine indignée, ne blasphème pas *votre* naissance. François est ton frère, il t'aime. Ne nous rends pas, avec ton mauvais cœur, la vie insupportable, quand nous pourrions être si heureux !

— Heureux ! Tu peux le dire, le jour où nous sommes volés de cent mille balles. Ce que je pense de la vie, veux-tu le savoir? J'en pense comme ce charretier de quarante-cinq ans qui déclarait : « J'ai déjà ch... mon temps plus qu'à moitié. »

Hubert éclate de rire, satisfait d'avoir proclamé son droit à paraître un goujat ; et, tirant avec brutalité sa porte, s'enferme en sa « turne », comme il l'appelle.

M. Chaptal, engagé dans la correction d'un problème difficile, a tout entendu, mais ne bronche pas. L'incorrection verbale d'Hubert le choque ; seulement pourquoi son frère et Christine l'ont-ils provoqué? Contre le loup les agneaux ont toujours tort.

— Au moins, qu'on respecte mon travail !

François, après cette algarade, rejoint sa mère, puis sort nerveusement dans le jardin.

— Quel horrible poseur ! a-t-il dit d'Hubert, se gardant de prendre au tragique ses amertumes et ses grossièretés. Et quel ingrat !

— Il est bien à plaindre, murmure Christine. Ses yeux deviennent rouges, comme si elle allait pleurer.

En cet instant, la tête d'un chien se glisse par la porte entre-bâillée du salon ; Faust, un berger malinois aux oreilles pointues, au poil fauve moucheté de noir, regarde longuement sa maîtresse ; il s'avance à petits pas, sans bruit, jusqu'au divan où elle s'est affalée ; il lui lèche les mains. Sous cette caresse muette, Christine fond en sanglots.

Émile Baumann.

(A suivre.)

les idées & les faits

LECTURES

LE CLERC FOURVOYÉ.

M. Julien Benda, fort piqué, répond, après trois mois, à ce que je lui ai dit ici même. Il aurait pu employer ce temps un peu mieux qu'à polir quelques épigrammes sans pointe.

Avec un sérieux fort comique, M. Julien Benda me somme de répondre à une question. Il paraît, d'après M. Albert Mathiez, aveuglément cité par le champion de la critique historique, que j'ai fait preuve de mauvaise foi ou d'ignorance en écrivant dans un de mes livres qu'en 1792 le gouvernement français était « officiellement » allié de l'Autriche. Mon silence serait même un aveu.

Puisque M. Benda y tient, je vais lui dire pourquoi je me suis tu. C'est un pont aux ânes non pas même des historiens de la Révolution, mais de ceux qui ont lu l'histoire de la Révolution, ailleurs que dans les manuels scolaires, que, le 17 janvier 1792, Brissot proposait à l'Assemblée législative le texte suivant :

ARTICLE PREMIER. — *Le roi sera invité à* notifier *à l'Empereur au nom de la nation française qu'elle regarde le traité de mai* 1756 *comme anéanti, et parce que l'Empereur l'a violé, et parce qu'il est incompatible avec la constitution française.*

S'il fallait « notifier » à l'Empereur que l'alliance était anéantie, c'est donc qu'elle subsistait en fait et officiellement. M. Julien Benda trouvera ce texte au *Moniteur*, tome XI, page 152. Après quoi nous lui recommandons la parole testamentaire du professeur anglais à son lit de mort : « Mes enfants, vérifiez toujours vos références. »

Nous pouvons même lui révéler où M. Albert Mathiez (dont nous n'avons pas la brochure sous la main, bien qu'elle nous soit entièrement consacrée), a dû prendre qu'en 1792 il y avait deux ans que l'alliance de 1756 n'existait plus. C'est dans un chapitre d'Albert Sorel qui dit qu'en se rapprochant de l'Angleterre en 1790, l'Autriche avait cessé *en fait* d'être l'alliée de la France, de même qu'en fait l'Italie avait cessé d'être l'alliée de l'Allemagne bien avant le mois de mai 1915. M. Albert Mathiez, pour la commodité de sa thèse, n'a pas voulu voir plus loin. Mais il a fourvoyé M. Julien Benda, respectueux des bonnets universitaires.

Pour le surplus, M. Julien Benda, fort attentif aux petites choses, néglige beaucoup trop le texte de Gabriel Naudé que nous avons transcrit à son intention. Je ne doute pas que M. Benda en ait entendu le sens littéral. Ce qui lui échappe définitivement, — nous l'aurions cru plus subtil, — c'est la raison pour laquelle nous avons cité cette page de clerc vraiment pur.

INTERVERSIONS.

M. Julien Benda se gausse de la « plasticité du monde ». Pourtant rien ne marche en sens unique. Tout arrive, tout est arrivé, tout arrivera en politique de même que, dans la nature, selon le mot d'Edmond Perrier, « tout ce qui est possible s'est fait ». Il n'en va pas autrement dans le domaine des idées.

Paris ne sera pas éternellement le séjour des rois de France, disait Gabriel Naudé cent soixante-quinze ans avant la Révolution française. Mais la Révolution française, au bout de cent quarante ans, n'est-elle pas déjà méconnaissable? Deux de ses éléments sont devenus réactionnaires : la liberté et le patriotisme. Le sentiment bourgeois d'une vie indépendante par la propriété ou par les professions « libérales » est entré en lutte avec le socialisme égalitaire. L'internationalisme a cessé d'être aristocratique et le nationalisme est passé à droite.

En 1914, un prince de Salm, se souvenant de ses ancêtres, qui avaient vécu à Paris au service des rois de France, — leur hôtel est aujourd'hui le palais de la Légion d'honneur, — avait demandé à ne pas se battre sur le front occidental et il fut tué sur le front russe. Une pareille exception, un pareil scrupule, qu'on ne peut reconstituer qu'avec un grand effort d'imagination, servent à mesurer les prodigieux éloignements qui s'opèrent, par l'effet du temps, dans les esprits et les consciences.

L'affaire autrichienne, de 1791 au 21 janvier 1793, sur laquelle

M. Julien Benda est si mal renseigné, qu'a-t-elle été? Une « affaire de trahison ». Louis XVI et Marie-Antoinette ont été condamnés à mort pour « intelligences avec l'ennemi »... Pitt et Cobourg, plus d'une moitié de la Révolution est là avec les « frontières naturelles », les annexions et la confusion qui s'établissait toute seule entre la « faction des anciennes limites » et le parti contre-révolutionnaire.

Aujourd'hui, ce sont les républicains qui accusent les royalistes de vouloir des annexions et des conquêtes et de « voir des traîtres partout ». Cette manie, si c'en est une, n'est qu'un legs de la Révolution recueilli par la droite. Perpétuel *hodie mihi.*

MARTET ET GOURGAUD.

Par antiphrase, M. Jean Martet intitule *Silences de M. Clemenceau* le recueil de ses conversations avec le grand homme. C'est un genre qui nous a valu les *Entretiens de Gœthe avec Eckermann* et le *Mémorial de Sainte-Hélène.*

Mais le *Mémorial* est pompeux. Il est préparé pour la galerie et la postérité. Napoléon parlait comme ça quand il voulait, mais il ne parlait pas tout le temps comme ça. Il n'était pas toujours dans la sérénité olympienne, planant au-dessus des siècles, des hommes et de l'histoire. Après Las-Cases, il faut lire Gourgaud pour entendre aussi les « silences » de Napoléon.

Il est étonnant de voir à quel point le *Journal* de Gourgaud ressemble aux conversations transcrites par M. Jean Martet, avec la même exactitude qui rend jusqu'au son de la voix. Dans son réduit de la rue Franklin et dans son cottage de Vendée, Clemenceau était comme l'Empereur foudroyé sur son roc. Tous deux ont répandu sur l'humanité un âcre mépris. Personne n'a trouvé grâce à leurs yeux.

Cueillons au hasard dans ce *Journal* qui est comme l'envers du *Mémorial.* C'est aussi dur pour les hommes du premier Empire que les *Silences* pour les hommes de la troisième République.

Dans la légende napoléonienne, Ney est le brave des braves. Dans Gourgaud, il est encore brave, c'est entendu, mais « voilà tout ». Le sentiment de l'Empereur sur le prince de la Moskowa? Un traître, un « coquin ». Louis XVIII l'a fait fusiller. Il aurait dû l'être plus tôt. Murat, fusillé aussi? Celui-là « n'a eu que ce qu'il méritait ». Une « pauvre tête », et qui « se croyait un grand homme ». Un traître encore. Davout? Autre traître. Lannes? L'Empereur ne voulait même pas qu'on prononçât son nom devant lui. Kléber? Il ne pensait qu'aux

femmes. Junot, un bravache, autre coureur de jupons. Moreau, un grand capitaine? On l'a dit. Il n'était pas capable de commander plus de 20 000 hommes. Jourdan? « Impossible de pousser plus loin l'ineptie. »

Il ne reste rien du personnel de l'Empire dans le *Journal* de Gourgaud comme il ne reste rien du personnel de la République dans le *Journal* de Martet. Nous avons passé les militaires en revue, — une autre revue que celle de Raffet. Mais les autres? Talleyrand? « Un prêtre marié à une catin » (Napoléon disait aussi : « De la... dans un bas de soie. ») Corvisart? « Un misérable, » etc... Et quant à la famille, elle n'était pas mieux traitée. Joséphine? Des dents gâtées. Le vice-roi Eugène? « Une tête carrée. » Mon frère Joseph? N'a pas de cœur. « Il resterait bien au feu, mais ce serait en se serrant le ventre tant il est peureux. L'Impératrice (Marie-Louise) y resterait en faisant sous elle. » Ravissante galanterie du gendre des Césars.

Des individus, qu'on passe aux peuples. C'est la même chose. La France? « Ce n'est plus qu'une nation déshonorée, lâche. » Elle aussi, comme Ney et Murat, « n'a que ce qu'elle mérite. » Les Anglais sont « des bêtes » et les Américains des marchands. Les Prussiens? « Je ne les ai jamais vus bien se battre. » Les Juifs? « Un vilain peuple poltron et cruel. »

Quand l'auteur du Concordat, l'oint du sacre (il plaisantait énormément cette onction) parle de la religion, on croirait entendre le carabin de 1860 Georges Clemenceau. Napoléon était très capable d'écrire (avec moins de charabia) un *Au soir de la pensée*. Nous ne sommes que matière. L'anatomie du veau révèle la même structure, les mêmes organes que l'anatomie de l'homme. Tout périt avec nous. « Quant à moi, mon opinion est faite. Je ne crois pas que Jésus ait jamais existé. »

Tout cela fait beaucoup de ressemblances entre grands hommes déchus et victimes de l'ingratitude. Et ce qu'il y a dans le tréfonds de Napoléon comme de Clemenceau, ce qui commande leur mépris et leur exécration de l'espèce humaine, cela tient en un mot : l'amertume.

Mais tous deux font penser que peu d'âmes s'élèvent jusqu'à l'orgueil et que le commun des mortels croupit dans la vanité. Lamennais, si je ne me trompe, a écrit quelque chose d'approchant.

GÉNITIF.

Les documents qui viennent du ministère des Affaires étrangères se sont fait remarquer très longtemps par leur belle tenue et leur

langue châtiée. Cette tradition se perdrait-elle? Nous lisons dans le memorandum français pour la Conférence navale de Londres : « Est-il possible de réaliser entre les puissances navales méditerranéennes un accord de garantie mutuelle et de non-agression auquel seraient associées celles d'entre elles qui ne seront pas représentées à Londres, et d'abord une puissance comme l'Espagne, *dont il n'est pas besoin de rappeler l'importance des intérêts navals en Méditerranée.* »

C'est une façon de parler qui se répand beaucoup. Elle n'en est pas moins affreuse. Le génitif est un cas dont le sens se perd en français depuis que l'on dit « des solutions de justice » au lieu de dire : « des solutions justes ». C'est un tic qu'on croit élégant et qui semble remonter aux Goncourt et à l'écriture artiste. Clemenceau, si direct dans le parler, abusait de cette déplorable tournure quand il avait la plume à la main. Mais le *dont... de...* est ce qu'on appellerait dans ce style « une aggravation de charabia. » On a pu lire ces jours-ci la notice nécrologique d'un industriel philanthrope qui était ainsi conçue : « Sa disparition sera regrettée surtout parmi le personnel de sa maison *dont* il a, par ses institutions de prévoyance, assuré, dans la limite du possible, *le sort des vieux jours.* » On finira par écrire : « Cette femme, dont la beauté des yeux l'avait séduit. » Ce fâcheux emploi du génitif, contraire au génie de la langue, est venu des prospectus. Il est entré dans les journaux. Par contagion, il envahit le style diplomatique, qui, tout comme les réparations à La Haye, se « commercialise ».

JACQUES BAINVILLE.

LA VIE A L'ÉTRANGER

MIRAGES ET RÉALITÉS DE LA HAYE

La Conférence de La Haye a montré que M. Tardieu s'entend à monter et même à fignoler un succès diplomatique. C'est un art séduisant, mais combien décevant ! Multiplier les obstacles artificiels pour faire briller le cavalier. Faire sortir de sa boîte le croquemitaine Schacht juste assez pour l'escamoter. C'est bien. Mais affirmer qu'en cas de carence allemande dûment constatée, la France, même seule, reprendra une entière liberté d'action dont l'Allemagne elle-même doit reconnaître la légitimité, n'est-ce pas le grand coup d'éclat? Avec cela, dit M. Tardieu, je tiens mes interpellateurs. Est-ce là vraiment le but d'une politique? La belle affaire en vérité de proclamer une liberté d'action quand on a d'avance les bras et les mains liées !

N'est-ce pas exactement le cas? Tout le jeu a consisté à profiter de la répugnance des Allemands à l'égard de tout rappel du Traité de Versailles pour obtenir une formule que l'on prétend plus favorable. N'est-ce pas déjà une constatation pleine d'ironie que le principal auteur du Traité de Versailles en constate l'impuissance? Toute la partie relative aux sanctions et en particulier l'article 430 est basée sur le principe de l'action collective, surtout après l'interprétation restrictive de l'accord de Londres du 31 août 1924. En vertu de cet accord, il faudrait une décision unanime de la Commission des réparations pour poser la question de manquement. Il faudrait aussi l'unanimité pour constater le manquement ou, à défaut de ce constat, saisir un Comité d'arbitrage de trois membres et décider

éventuellement les mesures d'exécution. Le plan Young nous a fourni l'occasion de sortir de ce maquis en supprimant la Commission des réparations pour les affaires allemandes. Faudrait-il donc envisager la reconstitution en cas de crise? Grâce à la répugnance des Allemands pour le Traité de Versailles, M. Tardieu a pu édifier sur le papier une autre procédure qui aboutit à la liberté d'action. Mais est-il bien sûr que ce nouveau régime juridique se substitue purement et simplement à l'ancien? De deux choses l'une : ou bien il y a véritable novation et alors le Traité de Versailles n'existe plus, ou bien le Traité de Versailles subsiste encore, même à l'état de fantôme, et il se trouverait quelqu'un pour en rappeler le caractère collectif, le jour où une puissance invoquerait sa liberté d'action isolée.

Ce n'est pas le seul élément de mirage qu'il y ait dans de telles combinaisons. La liberté d'action est subordonnée à un appel à la cour de La Haye et à un verdict de cette cour constatant « que le gouvernement allemand a commis des actes faisant apparaître sa volonté délibérée de détruire le plan Young ». Pesez bien tous ces mots. La Haute Cour doit constater une action du gouvernement du Reich lui-même et non pas de tel ou tel Allemand comme M. Schacht. Et il faut que ces actes fassent apparaître une volonté délibérée de mauvaise foi. A qui fera-t-on accroire qu'un pareil verdict sera jamais rendu? Ou l'Allemagne sera assez forte pour jeter le défi ouvert et les juges reculeront sur leurs sièges, épargnant la faillite de la liberté d'exécution ; ou bien il y aura toujours un moyen d'esquiver ou d'atténuer le constat. En vérité M. Tardieu s'est offert un magnifique sabre à La Haye. Mais c'est un sabre de bois.

Par le plan Young, les gouvernements se flattent de passer la main aux hommes d'affaires. Mais ils ne s'en sont pas plus tôt avisés qu'ils sont obligés de constater la persistance des éléments politiques.

On peut nier la Banque Internationale et même mobiliser une bonne partie de la dette, l'avenir dépend de la résignation d'un peuple qui ne prend pas la peine de dissimuler que la politique de réconciliation ne peut être que la révision continue du Traité de Versailles. Alors, que devient le système fondé sur le rétablissement de la liberté financière d'un débiteur qui ne se cache pas de chercher à esquiver ou tout au moins à diminuer ses engagements? C'est ainsi que les représentants des Trésoreries des états créanciers ont été amenés à découvrir toutes sortes de fissures dans le fameux plan élaboré par les banquiers. Sans doute, la rivalité notoire des différentes classes de techniciens a pu multiplier les débats futiles sur les pointes d'aiguille. N'empêche que l'on reste rêveur quand on constate qu'au seuil même de la seconde Conférence de La Haye, l'Allemagne a encore

cherché à tourner l'engagement juridique d'un règlement définitif des réparations.

Le grand public n'a pu comprendre l'intérêt réel d'une série de menues chicanes. Celle qui a frappé le plus est celle des dates de paiement. Ce n'a été qu'un élément de marchandage pour les Allemands. Il était trop clair que tout le plan Young avait été calculé sur la base des moyennes, — annuité moyenne, mensualité moyenne, c'est-à-dire échéance au milieu de chaque mois. Ce qui est beaucoup plus sérieux, ce sont les efforts tentés pour renforcer les garanties et notamment les 92 gages collatéraux. Ce qui est bien plus important encore c'est la manœuvre esquissée en vue de subordonner la suspension des paiements aux volontés des gouvernements. Or, sur tous ces points, on est revenu en somme presque complètement au plan Young, c'est-à-dire que les États ont dû s'incliner devant les banquiers, même l'État travailliste personnifié par M. Snowden qui n'a pas pu réussir à faire accepter une formule insidieuse de nature à assurer le contrôle des tarifs de chemins de fer pour ouvrir l'Allemagne au charbon anglais.

Il faut insister sur la question du moratoire, car c'est vraiment le pivot du système. Pourquoi les Allemands seraient-ils assez sots pour se mettre en état de carence volontaire quand le plan Young leur fournit le moyen de reviser honnêtement les paiements? En cas de difficulté, le Reich peut obtenir un moratoire de transferts ou de paiements. Sans doute ce moratoire ne peut, en principe, dépasser deux ans avec seulement la prorogation d'une annuité, et un nouveau moratoire ne peut être accordé avant que le précédent soit liquidé. Mais il est si facile de prolonger un état de crise reconnu ! Le plan Young a prévu un Comité consultatif qui peut provoquer des aménagements. On a bien cherché à subordonner ce Comité consultatif aux gouvernements. Les banquiers l'ont emporté. Par conséquent, il est certain que, si les financiers le veulent, le plan Young sautera.

Ce n'est pas très rassurant, surtout quand on constate les liens qui existent entre les banquiers américains et l'Allemagne. Ce n'est pas l'élément qui a été le plus remarqué de l'incident Schacht. Ce n'est pas le moins symptomatique.

Dans les incartades de M. Schacht, on n'a voulu voir en général que les manifestations politiques d'un nationaliste que les créanciers de l'Allemagne ont eu l'imprudence de faire investir de pouvoirs dictatoriaux au lendemain de la catastrophe monétaire pour assurer la stabilité du mark. C'est un point de vue bien mesquin. Et plus mesquin encore quand on annonce sur tous les toits l'intention de

faire reviser les statuts de la Reichsbank de manière à décapiter le président et à en faire un fonctionnaire discipliné, un domestique des dirigeants socialistes qui serait libre d'achever le sabotage déjà si bien commencé des finances. Les banquiers du plan Young ne l'entendent pas de cette oreille, surtout pas les banquiers américains, à qui on laisse les volants de direction. Comme par hasard, ces banquiers sont des hommes-liges du groupe Morgan, tout comme M. Schacht. Ce sont les Américains qui ont fixé la solution dont l'effet le plus clair a été le maintien de M. Schacht. Le résultat essentiel est obtenu. Les statuts de la Reichsbank ne pourront être modifiés qu'avec l'autorisation des banquiers.

Il ne reste plus qu'à passer par les décisions des banquiers pour la mobilisation de la dette. L'opération leur sourit, car elle annonce de belles commissions. Là encore M. Tardieu a obtenu un résultat très séduisant en apparence. L'Allemagne s'engage à laisser le champ libre au premier emprunt des réparations, au besoin jusqu'au 31 mars 1931, bien que l'on espère lancer l'affaire avant le 1er octobre. Comme les Allemands ont des besoins d'argent pressants, on leur laisse comme poire pour la soif les 135 millions de dollars de l'emprunt Kreugh (monopole des allumettes) en assurant la priorité du service des emprunts de réparations. Surtout on leur ouvre la perspective de s'associer dans la proportion d'un tiers aux emprunts de réparations. La combinaison est certes ingénieuse, car elle établit la solidarité de crédit des créanciers et du débiteur. Elle est surtout intéressante pour le débiteur que l'on va soigner parce qu'on a besoin de sa prospérité. En somme les créanciers vont se faire les banquiers de l'Allemagne. Ils lui fourniront l'argent nécessaire non seulement pour l'avance des réparations, mais aussi pour la reconstitution de ses forces, à moins que ce ne soit pour le gaspillage démocratique. Avons-nous besoin de souligner le danger de cette combinaison plus spéculative que morale? Nous n'avons qu'à nous rappeler l'histoire des emprunts russes. Encore les milliards engloutis en Russie ont-ils été une partie du prix de la victoire. Mais comment une Allemagne renforcée et qui ne considère le plan Young que comme une étape, règlera-t-elle ses comptes avec ses bailleurs de fonds? Nous allons de paradoxe en paradoxe. Après le paradoxe de la réconciliation par l'exécution, nous arrivons au paradoxe de l'avance de l'indemnité par des mercantis et peut-être par les victimes elles-mêmes. Pour bien montrer qu'elle l'entend ainsi, l'Allemagne limite au minimum sa participation à la Banque Internationale. Elle préfère travailler avec l'argent des autres.

SAINT-BRICE.

LES LETTRES

« AMOUR NUPTIAL », PAR JACQUES DE LACRETELLE

La littérature consiste généralement à tirer des livres de la vie. Voici que M. Jacques de Lacretelle s'efforce de faire de la vie avec de la littérature. Plus précisément, il a tiré un roman de commentaire d'un roman. Ces jeux de l'esthétique et de l'intelligence sont à la mode. Quand la vie des livres est plus intense que la vie des hommes, et qu'elle la dévore, c'est en marge des livres que les hommes écrivent leurs mémoires. On n'a pas oublié le *Journal des faux monnayeurs*, de M. André Gide. M. de Lacretelle lui-même n'en est pas à son coup d'essai dans ce genre, puisque après avoir publié l'essai psychologique intitulé *Colère*, il a écrit le *Journal de Colère*. Le livre qu'il fait paraître aujourd'hui pourrait prendre comme titre : « Journal romancé de Silbermann », et aussi, pour quelques-unes de ses pages, « Journal de Paola Ferrani ». Car M. de Lacretelle nous fait assister, dans ce roman dont le principal personnage est un romancier, à la conception de deux de ses propres livres. Plus simplement, on pourrait dire que c'est, au début tout au moins, le journal romancé de Jacques de Lacretelle. Il est même gênant que le héros anonyme qui est le narrateur du livre fasse si souvent songer à M. de Lacretelle, notamment quand il parle d'art et de littérature. Le roman prend parfois un faux air de confession qui nous déconcerte. Mais nous devons penser que ce personnage est pour M. de Lacretelle une sorte de témoin excessif, outré par l'œuvre

d'art, ce qu'est M. Teste par rapport à M. Paul Valéry. « Il me ressemble d'aussi près, écrit M. Paul Valéry de M. Teste, qu'un enfant semé par quelqu'un dans un moment de profonde altération de son être ressemble à ce père hors de soi-même. » Ainsi le narrateur d'*Amour nuptial* serait-il, plus ou moins, une sorte de projection de M. Jacques de Lacretelle dans la littérature. Mais une projection qui, peu à peu, prend corps dans une figure romanesque plus indépendante, ainsi qu'on va le voir d'après un résumé de son aventure.

Le narrateur — il faut bien nous résoudre à lui donner cette appellation incolore — est un écrivain qui épouse une jeune fille dont l'intelligence lui plaît. Il le croit, du moins, d'après les entretiens qui ont précédé leurs fiançailles. Ces entretiens se déroulaient dans un décor verdoyant de la Suisse. Mais les jeunes gens ne se laissaient guère émouvoir par le paysage ; le narrateur surtout, qui le décrit par des phrases comme celle-ci : « Comme le soleil était chaud, nous décidâmes d'aller vers un petit bois arrosé par des sources, qui était le lieu le plus humide sur le plateau du Muveran. » Jamais aucun des écrivains français réputés pour être le plus éloignés du goût de la nature n'a écrit de lignes moins évocatrices. On sait que les paysages ne retiennent M. de Lacretelle que dans la mesure où ils peuvent fournir des satisfactions à son esprit. En face des pâturages suisses, le narrateur ne lui ressemblerait guère si, au lieu d'admirer le ciel et la verdure, il ne dissertait de l'art littéraire. L'art tient dans sa vie la plus grande place. Il dit : « Il me semble que traduire par les mots ce que je vois me donne de ce spectacle une compréhension plus profonde. L'expression est comme une clef que je tiens entre mes doigts et que je peux faire jouer. » Voilà qui devrait inquiéter la jeune fille. Cet homme qui s'attache plus à l'œuvre d'art qu'à la réalité dont elle est issue, quelle attitude aura-t-il devant les réalités que représentent un ménage et une famille? Mlle Élise Mérillier n'y songe pas, sans doute, et met au-dessus de tout la remarquable intelligence du jeune homme. Le mariage se fait quelques mois après le voyage en Suisse. Et le reste du livre nous retrace la crise de ce ménage.

A quoi tient cette crise? A un désaccord entre les caractères des époux? C'est un des motifs que nous donne le narrateur. Mais pour accepter ce motif, il faudrait que nous soyons sûrs de connaître le caractère d'Élise. Or, on ne nous en donne qu'un aperçu assez factice. Elle aurait, nous dit-on, un goût de beaux sentiments et de la vertu, qui contrarie, chez son mari, le besoin de liberté absolue qu'éprouve l'artiste. En fait, ce moralisme est représenté à l'arrière-plan, de façon assez falote, et semble bien n'être qu'un prétexte que

le narrateur se donne à lui-même. L'explication de la mésentente entre les époux est ailleurs ; elle tient toute en ceci : ce n'est pas Élise qui, peu à peu, inspire de l'aversion à son mari, mais la vie de ménage et de famille, pour laquelle cet esprit n'était pas fait.

On a dit qu'aucun grand artiste n'était fait pour elle (c'est une thèse que M. de Montherlant aime à soutenir). En tout cas il y a, dans la fondation d'une famille, une participation aux puissances de la nature, qui risque fort de ne pas émouvoir une imagination toute cérébrale. Cette imagination est celle du narrateur. Il nous dit quelque part que l'architecture d'un pont, le jeu de la lumière et de l'ombre sur les piliers, transportaient non seulement son esprit mais son âme : la géométrie de lignes de pierre excitait sa volonté. — Ainsi, M. de Lacretelle est-il touché par la géométrie du temple de Pæstum. — Mais quand il s'agit de mystères qui tiennent aux forces obscures de la vie, l'intelligence du narrateur est déconcertée. Ce désarroi éclate quand Élise va être mère. La jeune femme entre au contraire avec aisance dans le grand jeu de la nature ; elle est, en cela, parfaitement femme ; sa maternité prochaine ne lui inspire qu'allégresse et confiance. « Elle songeait à cette naissance, écrit son mari, avec gravité, mais comme à une chose naturelle et pour laquelle on se sent assez fort. » Pour le mari, la venue de cet enfant semble un prodige. Il sent ce que la paternité devrait être pour lui, car il écrit : « Je m'étais dit, un jour, que ce prodige m'éclairerait peut-être sur le mystère de la vie, qu'il m'apporterait le principe d'une explication universelle. » Mais non, il demeure étranger à cette vie profonde de la chair de l'homme. « Que les femmes s'entendent à rapetisser les choses ! » se dit-il en voyant Élise préparer la layette. Il ne s'aperçoit pas que c'est lui qui détruit les choses, à force de les enfermer dans le champ de l'intelligence. Car lui, cependant, poursuit les travaux de son esprit : il écrit *Silbermann*, dont il achève le dernier chapitre le jour de la naissance de son fils. Si bien que l'œuvre de l'écrivain apparaît un peu comme une réplique, — sinon une riposte, — en face de l'enfant de l'homme.

Après cette naissance, la crise ne fait que s'aggraver. Le narrateur s'écarte de plus en plus dans sa solitude intellectuelle. Il souhaiterait que son fils aussi fût arraché à sa famille. « J'avais décidé de faire de lui, dit-il, un être libéré de toute marque héréditaire, de tout dogme traditionnel. » Par surcroît cet homme, qui est de famille protestante, tient de son éducation un goût de l'absolu qui soumet toutes choses à l'idée qu'il s'est faite de la vérité. Ce n'est pas seulement une intelligence pure, mais une conscience pure, qui porte sa vérité en soi. Se trompe-t-elle, tout se trouve détruit par son

erreur. Pour avoir voulu se placer orgueilleusement au-dessus de la complexité de l'être humain, le mari d'Élise en vient à se dissocier complètement. Il parvient à faire de son sentiment pour sa femme l'amour tout idéal que sa tête souhaitait ; mais en même temps son corps prend sa revanche dans des débauches qui l'emportent comme des crises de folie passagère et totale. Quant à Élise, elle meurt bientôt d'une maladie de cœur. La femme qui, dans cette aventure, représente la créature humaine avec ses nuances et ses contrastes, a été détruite par ce conflit avec un esprit endurci dans l'irréalisme.

On le voit, le personnage qui est tout à la fois le narrateur de *Silbermann* et celui de ce livre, est engagé peu à peu dans un drame qui ne nous permet plus, comme au début, de le prendre pour le « double » de M. Jacques de Lacretelle. Pourtant c'est bien à ce titre qu'il nous intéresse le plus. La partie la plus romancée du livre n'est-elle pas, d'ailleurs, une de ces fictions qui, aux yeux de M. de Lacretelle, sont un instrument de connaissance et servent à explorer la vie des idées? *Amour nuptial*, nous dit la notice qui accompagne le volume, pourrait porter en sous-titre : Biographie d'un homme de lettres du vingtième siècle. Disons : biographie romancée d'un certain type d'écrivain de notre temps ; et nous serrerons de plus près l'exactitude.

Nous définissions ici même, il y a quelques mois, M. de Lacretelle : un esprit qui s'attache à l'analyse des âmes, en projetant dans le jeu des sentiments la lumière de la connaissance. Les résultats de ces analyses intellectuelles, où le monde est considéré de l'extérieur, sont, par exemple, des récits comme ceux de *l'Ame cachée* ou de *Paola Ferrani*. Mais, quittant un moment sa position d'observateur écarté, M. de Lacretelle a imaginé de faire entrer dans la vie un esprit analogue au sien. Il a plongé un génie tout cérébral au sein des réalités humaines. Et il a décrit son impuissance à s'y mêler. Ce roman est en définitive le drame d'une intelligence trop détachée des êtres et des choses.

Ce qui étend sa portée, c'est que ce drame est celui de plus d'un écrivain à notre époque. M. Teste, le héros de M. Paul Valéry, dit : « Je rature le vif. » Et, comme en réplique, le personnage de M. de Lacretelle, quand il veut écrire une œuvre, déclare qu'il lui faut se détruire. « Si le grain ne meurt... », dit aussi M. André Gide. Y aurait-il, dans notre pays littéraire, un lieu désertique où l'intelligence dévore sa propre substance? Il faut croire, en tout cas, que les subtiles délices goûtées dans ce climat idéal ne laissent pas oublier le déroulement ordinaire de la création. C'est à la frontière entre les deux existences que se joue le roman de M. de Lacretelle. Un esprit

y revendique ses droits à l'autonomie et à l'abstraction ; il semble aussi qu'il exprime parfois l'angoisse de s'être exilé des sources de la vie.

André Rousseaux.

Les Livres Nouveaux.

HISTOIRE DU CHEVALIER DES GRIEUX ET DE MANON LESCAUT, par l'*Abbé Prévost*, avec une préface et des notes par Pierre Varillon, à « la Cité des Livres ».

Il est difficile de porter la main sur ce livre en fleur et nous devons remercier M. Pierre Varillon pour la belle édition qu'il nous en donne aujourd'hui et pour laquelle il a écrit des notes qui ne sont jamais lourdes ni fastidieuses, et une préface qui est un modèle de clarté, d'intelligence et de précision. Pour le texte, il s'est référé au plus complet que nous ayons, qui est aussi le plus sûr, et a pensé, non sans raison, qu'il était inutile de charger ce volume de variantes qui ne sauraient ici passionner notre curiosité.

Ce que je voudrais marquer, fût-ce le plus brièvement, c'est comme M. Varillon, du moins il me semble, a pénétré au cœur de cette œuvre, la vigueur et la subtilité de ses commentaires. Je crains en effet que nous n'ayons sur *Manon* les idées les plus fausses. La plupart des grandes œuvres du siècle dernier nous ont habitués à un certain concept de l'homme, de la vie et de l'amour. C'est à travers lui que nous jugeons d'œuvres comme *Manon* ou comme *la Princesse de Clèves*, bien éloignées cependant d'un romantisme vulgaire et qui, pour différentes qu'elles soient, ont au moins un caractère qui leur est commun : une certaine attitude courageuse ou, si l'on veut, résignée, devant les rigueurs de l'existence.

M. Varillon, qui a su se garder d'un romanesque assez facile, a su tout de même éviter un autre écueil : il a compris qu'il fallait voir en *Manon* tout autre chose qu'une aimable et charmante marionnette, c'est un être de chair, un être où la pulsation du sang est perceptible aux plus rudes des hommes. Pour beaucoup d'entre eux, et il ne faudrait pas l'oublier, Manon a pu être pour quelques instants, quelques jours ou quelques années, le visage de l'amour. Car si l'amour n'est pas moral, il subit quelque morale. Sans l'ordre tout se détruit, et peut-être y a-t-il là une sombre grandeur. Mais il y a aussi les lois de la vie qu'on ne saurait longtemps contraindre ni méconnaître. Nous voyons se rejoindre et resplendir dans *Manon* les dures nécessités de l'univers et l'exemple d'une passion assez pure, malgré ses hontes, pour triompher du malheur.

Gilbert Charles.

ROMAIN ROLLAND : SA VIE, SON ŒUVRE, par *Stefan Zweig* (les Éditions pittoresques). — VIE DE RAMAKRISHNA, par *Romain Rolland* (Stock).

Il fut un temps où l'auteur de *Jean-Christophe* se réclamait de Voltaire. Il convient de se demander ce que Voltaire penserait d'un livre comme *la*

Vie de Ramakrishna. On perd pied dans ce monde de visions, d'extases et de spéculations aussi aventureuses que confuses. Si encore M. Rolland pensait que ces exégèses fussent utiles à la vérité ! Mais, M. Stefan Zweig cite justement cette phrase de *Jean-Christophe.* « La vérité ! Il n'y a pas de vérité ; il n'y a que des hommes qui peinent pour la chercher. » Tout Romain Rolland est là : un idéal sans but, une foi sans objet. Il n'est pas de plus creuse nourriture.

Rien de lamentable comme cette tension inutile, cet effort dans le vide Un grand dessein, de vastes routes, toute peuplées d'ombres héroïques, Beethoven, Michel-Ange, mais qui ne conduisent nulle part. Et ce mépris de toute forme, ce refus du défini et du construit ! — « Je veux retrouver mes assises, » s'écrie Romain Rolland. C'est le propos habituel des démolisseurs.

Cela n'empêche pas M. Zweig de voir en R. Rolland un bâtisseur du monde, l'un des constructeurs de ce qu'il appelle une « libre Europe ». Mais quelle Europe? Et que serait une Europe privée de ses marques distinctives, de ses caractères propres, une Europe en un mot qui se mettrait, à la suite de R. Rolland, à l'école de l'Asie? Rien de plus qu'une expression géographique, un conglomérat de nations et de cultures juxtaposées sans aucun lien. Il n'y a que l'universel qui unisse. Et l'universel, c'est tout autre chose qu'une simple addition d'éléments, qu'une simple totalité. Voilà ce que l'Asie n'a jamais compris. Ni Hegel, ni Renan, ni Michelet, ces véritables maîtres de Romain Rolland.

CHARLES SINGEVIN.

LA VOCATION DU SAVANT, par *Pierre Termier* (Desclée de Browwer).

On ne sait ce qu'il faut louer davantage chez M. Pierre Termier du style ou de la pensée, de l'écrivain ou du savant. Ce petit livre unit à la précision scientifique la plus sûre, le lyrisme le plus sincère et le plus vibrant. Le secret semblait perdu de pareils ouvrages qu'on ne saurait mieux nommer que *platoniciens*. Il y a d'ailleurs, chez M. Termier, un christianisme platonicien, qui ne perd rien, et bien au contraire, à être renouvelé et revivifié par la pratique des sciences de la nature. « La jeunesse des vivants, écrit-il, la jeunesse de la Terre, la jeunesse du Monde, sont des reflets, de pauvres et fugitifs reflets, mais les reflets tout de même de l'immarcescible jeunesse de Dieu. » Les divers chapitres du livre sont une illustration à la fois rigoureuse et enthousiaste de ce thème fondamental.

Qu'on lise par exemple, dans le premier chapitre, l'hymne à la beauté des sciences, ou qu'on suive M. Termier dans son exposé du *Problème de la terre* ou encore qu'il mêle à sa méditation scientifique les plus ravissants souvenirs d'enfance comme dans *l'Alpe de Sarenne*, partout on est séduit par l'envol d'une pensée qui, des réalités de ce monde, s'élève sans cesse à l'éternel. Sous la plume de M. Termier, toutes choses prennent signification et densité. Il est peu de lectures qui satisfassent à ce point et aussi pleinement l'intelligence et le cœur.

CHARLES SINGEVIN.

L'HISTOIRE

UN DOCUMENT SUR CADOUDAL

Une des constatations qui frappent le plus, qui stupéfient même, lorsqu'on étudie la psychologie des deux adversaires dans les révoltes de l'Ouest, c'est bien celle que ni l'un ni l'autre n'accordèrent aucune valeur à la parole réciproquement donnée. Entre eux, un serment restait sans valeur.

La Convention commença en disant : « Défense aux soldats républicains faits prisonniers et libérés moyennant l'engagement de ne plus combattre en Vendée, de reconnaître cet engagement. Rien ne peut être valable à l'égard des rebelles. » — Effectivement, les prisonniers libérés étaient renvoyés sur le front vendéen, dès que leurs cheveux avaient repoussé, car les rebelles prenaient toujours la précaution de tondre leurs captifs avant de leur rendre la liberté.

La Convention, affichant un pareil mépris de la parole donnée, les Vendéens et les Chouans ne pouvaient que lui rendre la pareille. Ils le firent dans les circonstances les plus solennelles, lors des traités de la Jaunaie et de la Mabilais. Chefs chouans et vendéens signent l'acte de soumission à la République, mais s'empressent d'écrire au comte d'Artois cette lettre typique conservée dans les archives anglaises et que nous avons donnée au troisième volume de *l'Angleterre et la Vendée :*

« Nous prions nos chefs-nés de croire que la démarche que nous venons de faire a été forcée par les circonstances ; qu'après avoir combattu avec succès pendant deux ans et demi pour rétablir le roi,

nous n'avons plus voulu perdre en un jour le fruit de nos travaux. *Signé :* Chantreau, chef de division ; Solilhac, aide-major général ; Forestier, officier général de Stofflet ; de Busnel, commandant en chef de l'Ille-et-Vilaine ; de La Huitrie ; Palierne, député de Stofflet ; Goulet, député de Scépeaux ; de Boishardy, commandant des Côtes-du-Nord ; de Béjarry, officier général de l'armée de Charette.

Jusqu'ici Cadoudal et les chefs morbihannais passaient pour n'avoir pas voulu user des mêmes procédés. Cadoudal, a-t-on dit, plus sincère, préféra se retirer lors des pourparlers de la Mabilais plutôt que de promettre et ne pas tenir. C'est possible, mais un document extrêmement curieux, inédit, pensons-nous, montre que, l'année suivante, il n'était plus arrêté par les mêmes scrupules.

Voici les faits ; voici le document :

On était au printemps de 1796. La guerre n'avait point cessé dans les landiers bretons à la suite des traités de 1795. Cependant, le désastre de Quiberon, la liberté religieuse accordée à la Mabilais, la lassitude, une lassitude infinie, en même temps que le génie de Hoche, anéantirent les dernières espérances des combattants royalistes. Ils le reconnurent ; il fallait remettre la lutte à d'autres temps. Ils acceptèrent de se soumettre. Le 11, Cadoudal écrivit en ce sens au général Quantin. Une entrevue eut lieu entre eux. Cadoudal promit de signer la paix. Mais, de même que les signataires des traités de 1795 savaient, en signant, qu'ils reprendraient les armes à la première occasion favorable, ceux de 1796 ne gardaient pas moins au cœur l'indéfectible espoir de la revanche et de la victoire.

Afin de mieux tromper Hoche, ils lui adressèrent par l'intermédiaire de son lieutenant dans le Morbihan, le général Quantin, une lettre collective, datée de Vannes, 1er messidor an IV (19 juin 1796) ; mais, dans cette lettre, ils dépassèrent tellement la mesure que le général Quantin la garda au lieu de la remettre à Hoche. Raisonnablement, il ne pouvait la prendre au sérieux ; il ne pouvait être assez naïf pour croire que, par suite de quelque miracle inattendu, les chefs morbihannais avaient trouvé soudain leur chemin de Damas républicain, bien mieux qu'ils avaient été illuminés de la foi révolutionnaire et qu'ils en étaient arrivés à prononcer des paroles d'exécration et d'anathème contre le régime pour la restauration duquel ils n'avaient cessé de combattre depuis tant de mois.

Voici cet étonnant document :

Liberté, égalité. Soumission à la loi et à la République française, une et indivisible.

Vannes, 1er messidor de l'an IV de la République, une et indivisible.

Nous soussignés, André-Marie Guillemot, âgé de 24 ans, natif de Plieren, boulanger de sa profession ; Julien Cadoudal, âgé de 18 ans, natif d'Auray, cultivateur ; Georges Cadoudal, 25 ans, natif de Brech, cultivateur ; François Roquefeuille, âgé de 26 ans, natif de Bars, département de l'Aveyron ; Pierre Duchelar, âgé de 36 ans, natif de Guémené, cultivateur ; Jean-Marie Trébur, âgé de 20 ans, natif de Pontivy ; Jean-Marie Leridant, âgé de 20 ans, natif de Vannes ; Jacques Robb, âgé de 30 ans, natif de Fraumont, ancien militaire ; Jean-Baptiste Picoré, âgé de 36 ans, natif de Flin, département de la Meurthe, tisserand ; Christophe Glain, âgé de 46 ans, natif d'Auray, notaire public ; François Piogé, natif de Sablé, domicilié de Vannes, tisserand, ancien militaire ; Jean-Baptiste Guilloux, âgé de 26 ans, natif de Port-Brieux, marin, tous cy-devant chouans, jurons fidélité à la République française, aux lois de laquelle nous promettons d'obéir sur notre vie. Nous promettons en outre de faire remettre les armes et munitions de guerre à tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont été avec nous et qui ont partagé depuis longtemps notre rébellion ; nous promettons de déclarer au général Quantin, que nous reconnaissons pour être le seul général légitime et commander en chef dans le Morbihan, nous lui promettons, disons-nous, de lui déclarer les repaires où nous déposions nos approvisionnements de bouche, nos armes et nos munitions de guerre et aussi les lieux qui recèlent nos malades et nos blessés, dans l'intime persuasion où nous sommes que le général Quantin empêchera qu'aucun mal ne soit fait à ces malheureux individus, victimes d'une trop longue erreur qu'ils ont partagée avec nous et dont nous sommes sincèrement repentants, c'est pourquoi, nous, cy-dessus désignés, soussignés, et chacun pour ce qui nous concerne, nous nous obligeons, sur notre vie, à donner l'exemple de la déposition de nos propres armes et à guider nous-mêmes tous nos compagnons de rébellion qui nous apporteront avec eux leurs armes déchargées et en bon état et leurs munitions de guerre dans les places cy-après désignées. Savoir :

Moi, André Guillemot, à Auray, en quatre fois différentes, à dater de ce jour, jusqu'au 8 du présent inclusivement.

Moi, Georges Cadoudal, comme ayant une grande influence, déposer à Vannes à dater de ce jour jusqu'au 8 du présent mois de messidor, toutes les poudres, armes et autres munitions de guerre et de bouche actuellement en dépôt dans les diverses caches, repaires, etc., de tout l'arrondissement du Morbihan.

Moi, Roquefeuille, à Auray, en quatre fois différentes à dater de ce jour jusqu'au 5 du présent inclusivement.

Moi, Pierre Duchelar, à Pontivy, en quatre fois différentes, à dater de ce jour jusqu'au 9 du présent inclusivement.

Moi, Jacques Kobb, me joindrai à André Guillemot pour Auray, au terme déjà fixé audit André Guillemot.

Moi, Jean-Marie Trébur, reprendrai mon domicile dans la place de Vannes, d'ici au 8 courant.

Moi, Jean-Marie Le Ridant, reprendrai mon domicile dans la place de

Vannes, d'ici au 8 courant ; — idem pour moi Picoré, d'ici au 5 courant.

Moi, Glain, reprendrai mon domicile dans la place de l'Orient, d'ici au 8 courant.

Moi, Piogé, reprendrai mon domicile dans la place de Vannes, d'ici au 8 courant.

Moi, Jean-Baptiste Guilloux, reprendrai mon domicile à Port-Brieux, d'ici au 8 courant.

Enfin, nous le répétons chacun pour ce qui nous concerne, nous jurons foi, fidélité et soumission aveugle aux lois de la République et nous abjurons avec loyauté et sincérité imperturbable, nos erreurs; nous promettons même d'aider de tous nos moyens et nos connaissances locales, de faire arrêter ceux de nos cy-devant compagnons de révolte qui ne voudraient pas suivre notre exemple.

Nous jurons que nous détestons la royauté et tous ses signes caractéristiques et nous promettons de ne jamais porter et de ne jamais souffrir quiconque oseroit se présenter devant nous revêtus de ces marques infâmes de la tirannerie que nous avouons être l'attribut de l'Esclavage et de l'Orgueil.

Donné les jour et an que dessus :

Julien Cadoudal.	Guillemot.
Pierre du Chélar.	François Roquefeuil.
Jacques Kobb.	Jean-Marie Trébur.
J.-M. Le Ridant.	Christophe Glain.
J.-B. Guilloux.	J.-Baptiste Picornet.

Cette lettre, en réalité un mince cahier de six folios dont trois pages et demie seulement sont remplies, est, sauf les signatures, d'une même écriture. Le texte fut évidemment rédigé d'avance et proposé à la signature des chefs. Mais ces chefs n'étaient point hommes à signer sans avoir lu, en particulier Cadoudal.

Que pouvaient-ils espérer d'un pareil document? Pensaient-ils réellement tromper à ce point le général Quantin, Hoche, les représentants, le Directoire? Sans doute, sinon ils ne l'auraient pas écrit ; mais il faut avouer qu'ils attribuaient à leurs adversaires une bien singulière naïveté. Quoi qu'il en soit, ils donnèrent nettement l'impression qu'ils se soumettaient ; ils firent rendre les armes à leurs compagnons ; ils parcoururent les paroisses belliqueuses, prononçant des paroles d'apaisement.

Le 26 juin, Cadoudal écrivait au général Quantin pour lui reprocher certains ravages accomplis par la garnison de Baud dans la paroisse de Plumeliau. Il ajoute, par contre : « Je sais que de l'autre côté du Blavet, les Chouans ont provoqué les hostilités ; je n'avais pas encore eu le temps de leur faire parvenir des ordres ; mais depuis qu'ils les ont reçus, ils se rendent tous à Pontivy. Je puis vous promettre que toute l'armée comprise dans le département du

Morbihan va déposer ses armes. C'est avec toute la loyauté et la franchise qui caractérisent un honnête homme et surtout un homme qui aime son pays que je vous fais ces promesses. »

Quelques jours plus tard, nouvelle lettre : le général affirme que le désarmement est une chose accomplie. Il demande un passeport et termine : « Salut en la Patrie. — Georges. »

Le désarmement s'est opéré : un désarmement trompeur. Un émigré, le marquis de Guern, ayant demandé au marquis de Francheville : « Comment se peut-il que vous ayez fait votre paix, Puisaye ne l'ayant pas faite », Francheville répondit : « Je n'ai pas plus fait la paix que mes camarades et que le comte Joseph lui-même ; nous avons fait une paix simulée, nous avons rendu de mauvais fusils, mais nous avons caché les bons. Il y en a, mon cher marquis, dans votre bourg de Guern lui-même, plus de deux mille cachés. Je vous promets que cela se réveillera, mais il y a trop de troupes à présent (1). »

« Il y a trop de troupes à présent, » tout est là.

Les historiens récents qui nous ont parlé de Charette et de Cadoudal n'ont pas toujours bien compris leurs héros. Les voulant sans taches et sans défauts, ils ne les ont pas assez montrés tels qu'ils étaient. En réalité, Charette et Cadoudal doivent être vus sous un jour beaucoup plus réaliste. Pour combattre la République, pour rétablir la royauté, certains moyens, peu recommandables, comme la violation du serment, apparaissaient légitimes. Les traités de la Jaunaie et de la Mabilais, la fausse pacification de 1796 le démontrent d'une façon manifeste. La main signait, le cœur demeurait indomptable (2).

Émile Gabory.

(1) Arch. nat., F^7 3682, 19.

(2) Les curieuses lettres des chefs morbihannais au général Quantin étaient conservées à son château de Liervemont (Calvados). A la mort du dernier propriétaire, M. Le Court, en 1912, elles échurent à M. l'abbé Simon, curé de Cambremer.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. PAUL MOLDENHAUER
MINISTRE DES FINANCES DU REICH

La personnalité de M. Moldenhauer, ancien ministre de l'Économie nationale, ministre actuel des Finances du Reich en remplacement de M. Hilferding et délégué à la conférence qui vient de s'achever à La Haye, est loin d'être aussi nettement définie que celle des hommes d'État allemands dont nous avons eu l'occasion de parler jusqu'ici : un Schacht, un Stresemann, ou même un Curtius.

Les Allemands eux-mêmes hésitent à se prononcer à son égard et, à la veille du départ pour La Haye de M. Moldenhauer, le correspondant d'un des plus grands journaux de Berlin ne trouvait à dire de lui que ceci : « Il faut en premier lieu être attentif à ce que fera le nouveau ministre des Finances du Reich, pour apprendre à le mieux connaître. *Il semble promettre beaucoup de choses qui nous font aujourd'hui défaut en politique. »*

M. Paul Moldenhauer est né le 2 *décembre* 1876, *à Cologne, où son père était alors professeur au gymnase Frédéric-Guillaume. Il étudia à l'Université de Bonn où il passa deux ans. M. Tardieu s'y trouvait, paraît-il, en ces mêmes années* 1896-98, *ce qui permit aux deux anciens* Commilitonen, *lorsqu'ils se rencontrèrent il y a quelques semaines à La Haye, d'évoquer les souvenirs communs de leur jeunesse déjà lointaine, alors qu'après de longues journées de promenades, de beuveries et de chansons, on rentrait en bande joyeuse, sur un bateau tardif que, par une allusion plus que transparente à l'état des passagers et en sou-*

venir d'Arthur Rimbaud, déjà très populaire en Allemagne à cette époque, on avait surnommé le Bateau ivre.

Il passa ensuite à Gœttingue, y obtint le doctorat en droit, fut chargé de cours à l'École des Hautes Études commerciales de Cologne, puis, en 1919, *nommé professeur des sciences relatives aux assurances à l'Université de cette ville.*

Outre de nombreux ouvrages et articles sur les assurances, on doit à M. Paul Moldenhauer deux ouvrages importants : Sur le progrès international des assurances sociales *et sur* l'Accord de Londres de 1924.

Membre du parti populiste dont le Dr Stresemann était président, M. Moldenhauer entra au Reichstag en 1920. *Il ne tarda pas à s'y faire remarquer dans toutes les discussions d'ordre social ou économique. Il s'y acquit très vite le renom d'un politicien modéré, réaliste, souple, prudent. Ami personnel de Stresemann dont il a toujours soutenu la politique, il prit en octobre dernier au ministère de l'Économie nationale, la place du Dr Curtius, lorsque ce dernier fut nommé aux Affaires étrangères. Il s'y montra nettement opposé aux conceptions du Dr Hilferding, théoricien remarquable, mais tenant moins compte dans la pratique des nécessités financières du pays que des exigences de son parti. Le Reichstag, où dominent les éléments socialistes ou socialisants, a eu, en effet, depuis la guerre, en matière de finances, une politique extrêmement imprudente et démagogique. Si honnête et intelligent que fût le prédécesseur de M. Moldenhauer, Hilferding, il n'en est pas moins vrai que son projet de réforme financière était de nature à satisfaire la foule, plutôt que ceux qui ont la responsabilité des grandes entreprises. En revanche, le gouvernement allemand s'était laissé mettre par le président de la Banque d'Empire « dans un état de dépendance financière insupportable et indigne », suivant la très juste remarque de la* Germania. *M. Moldenhauer, dont on vante l'esprit critique, n'eut pas de peine à se rendre compte des dangers que présentait une pareille attitude. Dans un des rares discours prononcés par lui au cours de sa brève carrière de ministre de l'Économie nationale, à l'Assemblée générale de la fédération nationale des industriels allemands, il a clairement fait savoir qu'il n'ignorait aucunement les défauts de la réforme financière proposée par Hilferding et acceptée par le cabinet dont lui-même faisait partie. Il a déclaré en même temps que cette réforme devrait avoir pour effet de réduire notablement les impôts, ajoutant qu'en cas contraire, et si la réforme était remise à plus tard, il ne pourrait pas garder son portefeuille.*

Quelques jours plus tard, le Dr Hilferding sombrait sous les coups du Dr Schacht. Celui-ci, en effet, dont le rôle dans l'élaboration du plan

Young avait normalement pris fin le jour où, à l'instar des autres experts qui l'avaient signé avec lui, il avait cru pouvoir le recommander à son gouvernement, avait, par la publication de son fameux mémorandum en décembre dernier, rendu inévitable la crise qui amena la démission de Hilferding et son remplacement par Moldenhauer. Il refusa ensuite de faire partie de la délégation du Reich à La Haye. Puis, à peine arrivé en cette ville où tout allait bien jusque-là et où on l'avait appelé pour savoir de lui comment il fallait interpréter ce malheureux plan Young qu'il avait aidé à rédiger et qu'il s'était quelques semaines auparavant efforcé de torpiller, il s'empressa de faire un éclat, — éclat prémédité, comme bien l'on pense, — en adressant au banquier américain Reynolds, président du Comité d'organisation de la Banque des règlements internationaux, une lettre où, clairement, il refusait de laisser la Banque d'Empire, dont il est le président inamovible, collaborer au plan Young.

On a pu soupçonner un instant M. Moldenhauer de quelque vague complicité avec le Dr Schacht, à qui, somme toute, il devait son portefeuille, puisque c'est lui qui avait contraint Hilferding à s'en aller.

Son attitude très nette à La Haye permet de le laver de ce soupçon. Il a sans doute bénéficié avec plaisir des avantages que la brutalité et le manque de souplesse du Dr Schacht lui ont fournis en le faisant apparaître, par comparaison, comme tout à fait modéré. En tout cas, il a, très nettement, refusé d'accepter la carte forcée du Dr Schacht et, d'accord avec M. Curtius, plus énergique lui aussi que ne l'aurait été sans doute Stresemann, il s'est mis sans retard à étudier le moyen d'assurer la participation financière de l'Allemagne en recourant, à défaut de la Banque d'Empire, à un autre groupe de banques allemandes. Cette attitude a, du reste, pleinement réussi, comme l'on sait, et l'orgueilleux Dr Schacht a mis les pouces sans tarder.

Il est bien évident que ni M. Moldenhauer, ni M. Curtius ne manqueront d'exploiter ce succès et, comme on l'a très justement dit, de monnayer l'estime et la confiance *qu'ils se sont acquises par là.*

*
* *

Il semble donc que le choix fait par le chancelier Müller du populiste Moldenhauer pour succéder au social-démocrate Hilferding n'ait pas été malheureux pour l'Allemagne.

M. Moldenhauer s'est d'ailleurs fort bien rendu compte des difficultés qu'il aura à résoudre. Dans une courte allocution adressée au personnel du ministère des Finances en prenant possession de ses services il a dit : « La politique financière allemande a actuellement deux missions prin-

cipales : elle doit d'abord surmonter les difficultés de trésorerie et ensuite faire aboutir un programme de réformes financières qui pourra les alléger.

« *Ce problème, au premier abord, ressemble à la quadrature du cercle. Il a néanmoins une solution et* on la trouvera si l'on unit pour cela la volonté et l'énergie. »

Cette petite phrase que je souligne montre que le Dr Moldenhauer, ministre des Finances du Reich, ne manque pas de cran. L'exercice 1929 *s'est, en effet, soldé par un déficit de* 630 *millions de marks, dû en majeure partie aux dépenses excessives causées par les lois sociales et les institutions socialistes qui ne cessent de se développer sous l'influence des social-démocrates.*

Il va donc falloir non seulement faire des économies désagréables, augmenter les impôts sur le tabac, la bière, relever la cotisation de chômage et, en même temps, — ainsi que l'exige le parti populiste auquel appartient M. Moldenhauer, — alléger les charges fiscales qui pèsent sur le revenu, sur la fortune, les patentes, les propriétés agricoles, les sociétés, les valeurs et les opérations de bourse.

Une lourde tâche, en vérité, et pour laquelle M. Moldenhauer aura besoin d'une souplesse plus grande encore que celle dont il a fait preuve à La Haye. Mais trouvera-t-il à Berlin d'aussi bienveillants partenaires que ceux avec qui il s'est battu au Binnenhof?

★★★

Le Théâtre : *M. Méré, M. Clerc et Machiavel.*

On a longtemps soutenu ici M. Charles Méré. Tout en reconnaissant ce que ses pièces avaient de grossièrement mélodramatique, son style de baroque et l'ensemble d'inélégant, on hésitait à le condamner complètement parce qu'il prenait soin d'articuler ses pièces. Il maintenait une qualité indispensable : le métier. Il se donnait la peine de construire une action, avec péripéties, coups de théâtre ; ce n'est pas grand'chose? C'est toujours à l'art dramatique ce que la charpente est à l'architecture. Aujourd'hui, c'est M. Méré lui-même qui semble courir au-devant de la condamnation : il ne prend pas même la peine d'articuler la moindre charpente, il prend n'importe quel grossier assemblage fabriqué en série par les Américains. Déjà il avait adapté *Crime,* qui n'était qu'un vulgaire scénario policier mais qui du moins n'était pas inconvenant. Cette fois, il adapte *Shangaï*, qu'on aime mieux ne pas qualifier parce qu'on écrirait un gros mot.

Une princesse asiatique est séduite et abandonnée par un Anglais ; il la laisse avec une fille, il se marie, il a une fille ; l'abandonnée

change les enfants au berceau, élève la fille de sa rivale, devient directrice d'un mauvais lieu de Shangaï, retrouve l'Anglais et vend devant ses yeux sa fille à des bateliers chinois : voilà le spectacle que M. Méré est allé chercher sur la scène américaine pour en orner la scène française. N'a-t-on pas droit de dire qu'il s'expose de gaieté de cœur aux condamnations les plus sévères?

Ses adversaires le comparaient jadis à Georges Ohnet. Du moins, celui-ci était honnête. On a seulement la consolation de penser que de telles grossièretés ne sont pas fabriquées en France.

*
* *

M. Clerc a au moins le mérite de montrer un homme honnête dans une honnête pièce. Le protagoniste du *Beau Métier* est un haut fonctionnaire du ministère des Finances. C'est lui qui prépare la besogne nécessaire que les politiciens gâtent au dernier moment. Comme l'État dilapide l'argent public, il n'a pas le moyen de payer dignement ses grands serviteurs ; ceux-ci se consolent avec le haut sentiment de leur dignité et de leur utilité ; mais la famille, autour d'eux, accepte beaucoup moins facilement le sacrifice, d'autant qu'on voit l'argent couler aux mains des politiciens et de ceux qui les écoutent. Un jour la tentation se présente sous une forme pressante et précise : le serviteur de l'État vient d'être ému par un scandale qui touche à la fois en lui de légitimes sentiments personnels, l'amour du métier et le dévouement au bien public. Il devait aller dans une capitale étrangère conclure une délicate négociation financière ; au dernier moment on le remplace par un politicien qui dans un cas analogue a accumulé de dangereuses sottises que les fonctionnaires ont dû ensuite réparer. Outré par la malfaçon plus encore que par l'injustice, le héros du *Beau Métier* prête l'oreille à l'offre qu'on lui fait d'un poste important dans une affaire privée. Mais il s'aperçoit qu'on lui demande en échange un service préjudiciable à l'État, et il lui est impossible de trahir : il reste en place, déclarant qu'en un temps et en un pays où les maîtres de la politique sont corrompus par le régime même qui les porte au pouvoir, l'État n'a plus d'autres défenseurs que ce corps de fonctionnaires attachés au travail, au bien et à l'honneur par une tradition qui remonte à Charlemagne.

Cette satire, très forte en sa forme modérée, est soulignée encore par la conclusion : les politiciens restent les maîtres et écartent le gêneur en lui confiant un poste honorifique, selon une règle qui était déjà vieille au temps où Néron l'appliquait à Agrippine et pour laquelle on a formé, pendant la guerre, le néologisme limogé.

Cette condamnation d'un régime eût pu aller très loin si M. Clerc, qui fut lui-même fonctionnaire, ne l'avait conduite avec une sorte de respect et dans une langue qui rappelle celle des rapports administratifs.

***

Le petit théâtre Albert Ier fait rarement parler de lui ; il se signale tout à coup à l'attention par une initiative heureuse : il vient de monter la *Mandragore* de Machiavel, et tout le monde de découvrir avec émerveillement que l'auteur du *Prince* n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Tant de liberté et d'esprit, au seizième siècle, à la cour du Pontife Léon X ! Des mœurs pareilles, une telle licence de les critiquer, une telle légèreté pour les peindre : est-ce donc là ce machiavélisme que l'on croyait si profond et si noir?

Il reste une comédie d'une audace incroyable, mais d'un train dont la vive flamme emporte tout.

Il s'agit d'un benêt de docteur qui ne peut donner un enfant à sa femme. Un officieux qui fait le trait d'union entre le parasite du théâtre romain et notre valet de comédie, machine une étonnante histoire de mandragore, qui persuade au bonhomme de livrer lui-même sa femme à un amoureux. Mais le beau de l'affaire est que la dame est vertueuse, et qu'elle ne se laisserait pas berner comme le sot vaniteux, si le parasite ne la faisait convaincre par sa mère et par son confesseur. C'est celui-ci qui attire l'attention, et l'on doit dire qu'il la mérite. La légèreté de touche avec laquelle ce tartuffe est attrapé est telle qu'on s'explique que la pièce ait pu à la fois être approuvée par un pape et faire les délices de Voltaire.

LUCIEN DUBECH.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

LA SECONDE CONFÉRENCE DE LA HAYE. — *La seconde Conférence pour l'aménagement du plan Young s'ouvre, à La Haye, le 3 janvier.*

L'Assemblée décide aussitôt de se partager en deux commissions, l'une pour les réparations allemandes, l'autre pour les réparations orientales.

Deux ordres de difficultés surgissent : le différend roumano-hongrois quant à la question des dettes et à celle des optants, et l'opposition des délégués allemands à toute sanction en cas de manquement de la part de l'Allemagne aux obligations du plan Young.

Les représentants des six puissances ont beaucoup de mal à s'accorder pour mettre au point le protocole final. Les Allemands ergotent, essayant par tous les moyens possibles de garder une porte de sortie.

M. André Tardieu est obligé de donner un avertissement à la délégation allemande : « Vous dites que vous acceptez le plan, et chaque fois qu'on veut en préciser l'application, vous refusez. Une telle attitude nous amène à douter de votre capacité générale de négocier (7 *janvier*). » *La presse allemande crie aussitôt que M. Tardieu a « insulté » la délégation allemande.*

Les Allemands persévèrent, aux séances suivantes, dans la même attitude. M. Philipp Snowden, chancelier de l'Échiquier, est amené à son tour, à deux reprises, les 9 *et* 11 *janvier, à protester contre une pareille tactique : « La discussion, dit-il, n'a que trop duré. Il est intolérable qu'on n'aboutisse jamais. » Et il demande une fois pour toutes, aux Allemands, de répondre par* oui *ou par* non.

L'arrivée à La Haye du docteur Schacht, directeur de la Reichsbank, *et son intransigeance, amènent un violent incident. M. Schacht annonce qu'il refuse la participation de la* Reichsbank *à la* Banque des règlements internationaux, *si l'on n'accepte pas les principes de nos memoranda de décembre* (13 *janvier*).

Sur les instances de MM. Curtius et Moldenhauer, qui comprennent les avantages d'une tactique conciliante, le docteur Schacht finit par céder et par promettre la collaboration de la Reichsbank (14 *janvier*). *Mais des déclarations qu'il fait postérieurement à la presse laissent planer un doute sur ses véritables intentions.*

On se met d'accord sur les sanctions : Si la cour permanente de justice internationale constate la volonté de l'Allemagne de déchirer le plan Young, chaque puissance créancière pourra reprendre sa liberté d'action sans que l'Allemagne puisse y voir un acte d'hostilité (15 *janvier*).

France. — *Le général Weygand est nommé chef de l'état-major général* (2 *janvier*).

— *M. Léon Daudet rentre à Paris au milieu de chaudes acclamations* (2 *janvier*).

A. M.

Le Gérant : **Georges Moreau.**

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 1930. 39050.